

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARRAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS Administration Rédaction (039) 21 11 35

Après avoir rendu, samedi, un dernier hommage à M. Sá Carneiro Les Portugais se sont rendus hier en masse aux urnes pour réélire le président Eanes

Moins de vingt-quatre heures après avoir rendu un dernier et solennel hommage à leur premier ministre, M. Francisco Sá Carneiro, tué jeudi soir dans un accident d'avion en compagnie de son ministre de la Défense, les Portugais étaient appelés à se rendre, hier, aux urnes pour élire leur nouveau président de la République. Tard dans la nuit, le gouvernement admettait la victoire du président Eanes et annonçait sa démission pour aujourd'hui.

Une foule imposante, plus de 100.000 personnes selon les estimations, a accompagné la dépouille du premier ministre portugais Francisco Sá Carneiro, samedi après-midi, sur une quinzaine de kilomètres à travers la capitale.

Selon la Télévision nationale, le cortège qui a rejoint le cimetière Alto do Sao Joao, à partir du monastère des Jeronimos, était « beaucoup plus » impor-

tant que celui qui s'était formé lors des obsèques de l'ancien dictateur Salazar, dix ans plus tôt.

La foule n'a cessé de grossir, alors que le cortège passait le long des berges du Tage et dessinait des méandres dans le cœur de la capitale. De nombreux sympathisants scandaient des slogans tels que: «La lutte continue», «Sá Carneiro, mon ami, le peuple est avec toi», «Sá

Carneiro est parti, mais le combat continue».

La famille du défunt a annoncé que le corps du premier ministre ne restera pas au cimetière d'Alto do Sao Joao, et qu'il sera enterré prochainement à Porto, ville natale du défunt.

UN DOUBLE PROBLÈME MÉCANIQUE À L'ORIGINE DE L'ACCIDENT

Un double problème mécanique au générateur de bord et au moteur gauche paraît être la cause de l'accident d'avion où ont trouvé la mort jeudi soir à Lisbonne sept personnes dont le premier ministre Francisco Sá Carneiro, apprend-on de source proche de la Commission d'enquête.

↳ Suite en dernière page



Des milliers de Portugais ont rendu samedi un dernier hommage à M. Sá Carneiro (bélino AP)



Le général Antonio Soares Carneiro, candidat malheureux, dépose son bulletin dans l'urne. (Bélino AP)

Grande-Bretagne: dramatique chômage

— par Seth MYDANS —

Edith Rutherford appréhende Noël. Et Mrs. Margaret Thatcher le sait.

«Lorsque la famille a besoin de chaussures, c'est la panique», déclare Mrs. Rutherford. Avec un mari et un fils au chômage et quatre autres enfants à élever, «j'appréhende Noël».

Mme Rutherford, de Thornaby, est un des 25 chômeurs du nord-est de l'Angleterre, région particulièrement touchée par la crise, qui ont écrit à leur député, M. Ian Wrigglesworth. La semaine dernière, celui-ci a remis les lettres à Mrs. Thatcher, afin de protester contre une politique économique qui a porté le nombre des chômeurs de 1,3 million à près de 2,2 millions en 18 mois - chiffre le plus élevé depuis la crise des années 30.

Le chômage est devenu une question politique brûlante, tandis que l'opinion manifeste un mécontentement de plus en plus vif à l'égard de la politique du gouvernement conservateur, encore que le pourcentage du chômage, 8,9 pour cent, en Grande-Bretagne, puisse se comparer

favorablement avec d'autres pays européens.

Les lettres retracent les difficultés de joindre les deux bouts. L'un des auteurs parle «de l'humiliation et du désespoir» de vivre des allocations de chômage.

M. Keith Lewis, de Stockton, écrit qu'il a été incapable de trouver un emploi quelconque - «terrassier ou garçon de courses» - et que, peut-être, un préjudice irréversible a été porté à sa vie de famille.

↳ Suite en dernière page

Gisement géant de pétrole en Sibérie: mise au point

L'OCCIDENT VA-T-IL EN PROFITER?



Le chiffre de 619 milliards de tonnes de pétrole cité par le cabinet de consultants suédois «Petrostudies» qui avait annoncé à la fin de la semaine la découverte d'un énorme champ pétrolier en Sibérie ne concerne pas les ressources exploitables, a indiqué hier un porte-parole de cet organisme.

Dans une mise au point, M. Manlyo Jermol précise que le chiffre de «Petrostudies» qui avait provoqué une certaine

incrédulité dans les milieux spécialisés, se référerait à la quantité de pétrole se trouvant dans le gisement et non à ce qui pourrait en être extrait.

Il a d'autre part souligné qu'une fraction seulement de ce gisement, appelé «Champ Bazhenov», pourrait être exploitée et que les autorités soviétiques n'avaient pas donné de précision à ce sujet. (ats, apf)

Sports

- FOOTBALL: que de renvois en Suisse.
- HOCKEY: Bienne sur sa lancée tandis que La Chaux-de-Fonds et Young Sprinters sont battus.
- BASKETBALL: succès important pour Abeille.
- HANDBALL: les Chaux-de-Fonniers toujours en lice pour le titre.
- SKI: les descendeurs suisses échouent mais M.-T. Nadig récidive.
- CYCLISME: fin des Six Jours de Zurich.

Lire en pages 11, 13, 14, 17, 18 et 19.

Crime raciste à Bruxelles

Un militant d'un mouvement fasciste belge a abattu vendredi soir un ressortissant marocain et en a grièvement blessé un autre dans un café de Bruxelles avant de prendre la fuite.

Selon les autorités, Jean-Marie Paul, un étudiant en médecine bruxellois âgé de 21 ans qui est membre du «Front de la jeunesse», a tiré neuf balles de gros calibre sur trois consommateurs marocains. L'un d'eux, âgé de 33 ans, a été tué, un second, âgé de 37 ans, est grièvement blessé et le troisième est plus légèrement atteint.

Le cabinet du procureur a fait savoir que Jean-Marie Paul et son amie, Marie, faisaient déjà l'objet de poursuites pour appartenance à une organisation fasciste interdite et pour avoir lancé une grenade fumigène dans le bureau de l'Association Belgique-Vietnam, il y a quelque temps. Une quarantaine d'autres membres du «Front» doivent être également traduits devant la justice. (ap)

OPINION

Entre les lignes

Pour se recharger les «accus», après une journée de travail assainie de quelques bulletins de nouvelles aussi sinistres les unes que les autres, que vaut-il mieux lire?

Un bon San Antonio ou le dernier plan quinquennal soviétique? Question apparemment complètement absurde!

C'est vrai... Et pourtant.

Si la prose imagée de Frédéric Dard est souvent souveraine contre les accès de cafard, pour une fois, les grandes lignes du plan quinquennal 1981-85 que vient de publier l'Union soviétique présentent également des aspects réjouissants.

Non pas quant à leur style, certes.

Mais dans ce qu'elles semblent trahir des intentions profondes des dirigeants soviétiques.

A la demande du premier secrétaire Leonid Brejnev lui-même, les planificateurs ont en effet prévu de faire subir à l'économie du pays une véritable petite révolution. Ils donnent enfin la priorité à la production des biens de consommation plutôt qu'à l'industrie lourde.

Certes, le plan 1981-85 ne promet pas l'abondance au peuple soviétique. Vu l'état économique du pays, la chose aurait d'ailleurs été impossible.

Il n'empêche que si les objectifs fixés sont atteints, un mieux être général en découlera.

C'est ainsi que dans l'industrie alimentaire, la production devrait progresser de 23 à 26 pour cent, grâce notamment à une «percée» des produits congelés et des aliments pour enfants.

A ce propos, on se souviendra

qu'en octobre dernier, M. Brejnev avait publiquement déploré le fait que le citoyen soviétique manque fréquemment de divers produits de première nécessité, notamment de viande et de lait.

Autre secteur sensé bénéficier de la sollicitude des dirigeants et de leur bureaucratie, l'habillement, dont on s'efforcera d'accroître la production de 18 à 20 pour cent.

Mêmes objectifs de croissance pour le bâtiment, l'électroménager, ou encore les prestations sociales. Enfin, le niveau de vie devrait assez nettement s'améliorer, grâce à une augmentation du revenu moyen de l'ordre de 16 à 18 pour cent en cinq ans.

D'ici, il est très difficile de supputer les raisons pour lesquelles les responsables du Kremlin ont décidé de renverser ainsi la vapeur en privilégiant pour la première fois l'industrie légère.

Craindraient-ils enfin un éveil de la contestation populaire après les rigueurs de plus de soixante années d'économie de guerre? Malgré les quelques rumeurs de grèves et de grogne qui nous parviennent épisodiquement de ce monde du silence qu'est l'URSS, la chose n'est pas vraiment évidente.

Ce qui par contre semble évident d'après ce que l'on sait de l'économie soviétique, c'est que si les têtes pensantes du régime entendent véritablement accroître sensiblement le niveau de vie de leurs concitoyens, elles ne pourront le faire qu'en limitant, voire en renonçant à la progression jusqu'ici constante des dépenses militaires.

Roland GRAF

↳ Suite en dernière page

Après l'expulsion de deux maires palestiniens Nombreuses manifestations en Cisjordanie

Les forces israéliennes ont dispersé hier dans de nombreuses villes de Cisjordanie occupée des manifestants protestant contre l'expulsion vendredi des maires palestiniens de Hébron et de Halhoul.

L'armée est notamment intervenue à Naplouse, à Bethléem, à Hébron et à Jéricho. Une vingtaine d'étudiants avaient déjà été arrêtés la veille dans des manifestations similaires.

Les autorités israéliennes ont par ailleurs ordonné la fermeture sine die de l'Ecole secondaire de jeunes filles de Halhoul et interdit la vente de plusieurs ouvrages en arabe véhiculant selon elles la haine envers l'Etat d'Israël.

Les habitants du village de Kadum ont également protesté contre la cession de terrains privés à des colons israéliens. Un porte-parole de l'armée a répondu que ces terres n'étaient pas privées mais appartenaient à l'Etat. Il a défié les habitants du village de lui apporter des titres de propriété.

↳ Suite en dernière page



Des soldats israéliens patrouillent à Halhoul où l'Ecole secondaire de jeunes filles a été fermée. (bélino AP)



Annoncé L'alcade de Zalamea

Sous la direction de Manuel Manzaneque, la compagnie théâtrale de Tirso de Molina, présentera demain soir, mardi, au Théâtre, «El Alcade de Zalamea», de Calderon de la Barca. La version originale a été actualisée par des allusions à la société actuelle et sera interprétée, dans les rôles principaux (en espagnol) par Encarna Abad, Carlos Pereira, Esperanza Victoria, Alfonso Castizo et Sonia Arenas, aux côtés des deux vedettes, Carlos Lemos et Jose M. Escuer. Cette représentation est patronnée par l'Institut espagnol de l'émigration et obtiendra certainement le succès qu'elle mérite, particulièrement auprès des ressortissants espagnols de notre région. (sp)

A Montreux grand concert de bienfaisance en faveur des victimes du séisme d'Italie du Sud

Un grand concert de bienfaisance en faveur des victimes du séisme d'Italie du Sud sera offert, le samedi 20 décembre prochain à 20 h. 30 à la Maison des Congrès de Montreux, par l'Orchestre international des Jeunes, formé de 50 musiciens, sous la direction de son chef, Marcello Viotti.

Outre ces musiciens qui viendront spécialement de douze pays d'Europe, on saluera également la participation du pianiste italien Fausto Zadra qui a gracieusement accepté de prêter son concours à ce concert exempt de tous frais d'organisation, taxes ou cachets d'artistes. Un orchestre et un soliste qui se feront ce soir-là les interprètes de Mozart (Symphonie No 1 KV 10), Mendelssohn (Concerto pour piano No 1 op. 25) et Alberto Ginastera (Variations Concertantes pour orchestre), mais également d'une cause: ils invitent les mélomanes à un élan de solidarité en faveur des victimes du tremblement de terre, auxquelles l'intégralité des recettes de ce concert est destinée. De très hautes personnalités des milieux politiques suisses et italiens assisteront à cette soirée.

L'Orchestre international des Jeunes et son chef sont soutenus dans leur effort par la presse, la radio, la télévision ainsi que par des institutions publiques et privées, grâce auxquelles ce concert est rendu possible. (sp)

Les libraires proposent

L'affaire Pinkas par Jean Bruttin

Le 10 juin 1980, à 7 heures du matin, Eli Pinkas, industriel vaudois millionnaire, se suicide dans sa villa du Mont-sur-Lausanne. A la même heure, dans son somptueux appartement du Grand Hôtel, sur la Croisette de Cannes, son ex-épouse Florence – ils ont divorcé mais ne se sont jamais quittés – met fin à ses jours sur le conseil d'Eli.

Le lendemain de cette double mort volontaire à 500 kilomètres de distance, le scandale financier lié à Eli Pinkas éclate: l'industriel apprécié, connu dans les plus beaux salons de Lausanne, ami des personnalités les plus en vue du monde financier et administrateur de banque, a escroqué plus de 200 millions de francs en vingt ans! Une vingtaine de banques sont flouées, plusieurs particuliers perdent des millions.

Jean-Paul Bruttin, journaliste à l'Agence d'information et de reportages à Lausanne, a suivi l'«Affaire Pinkas» dès le premier jour. Au fil de l'enquête, les deux personnages principaux – très secrets de leur vivant – se sont petit à petit dessinés avec plus de netteté, à travers leurs amis, leurs employés, leurs relations d'affaires. De ces informations dépassant le domaine journalistique, l'auteur a tiré l'histoire romancée de Flo et d'Eli. Une histoire d'amour et d'argent, invraisemblable et authentique. (Ed. Piantanida)

– Livres sélectionnés pour nos lecteurs
par la Librairie Raymond –

LECTURE

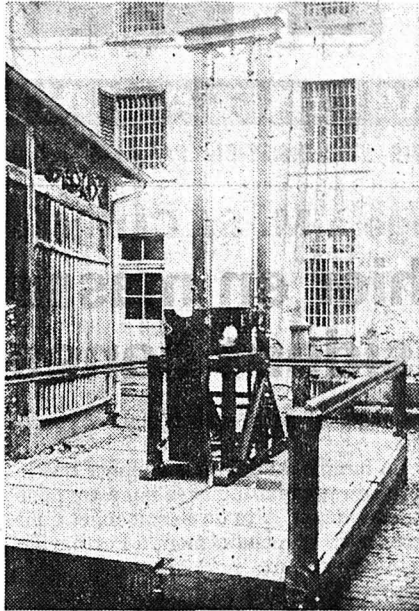
Les dernières exécutions en Suisse romande

«Au pied de l'échafaud». Tel est le titre du livre qu'a fait paraître récemment Jean-Claude Choffet. Voyons d'abord l'auteur. Agé de 38 ans, il est né au Locle. Il est journaliste, actuellement établi sur la Côte lémanique. Parallèlement à son activité journalistique en prise sur l'actualité, il s'intéresse à l'histoire. L'histoire qu'on pourrait qualifier de récente. Conjointement à ses deux passions, il révèle des talents d'archiviste, de sociologue par certains côtés et d'écrivain.

Ayant conservé de solides liens, familiaux notamment, avec des habitants demeurant dans les environs de La Chaux-du-Milieu et du Cachot, c'est tout naturellement par la narration du fameux crime du Cachot – encore présent à l'esprit des anciens de la région qui en ont entendu le récit par leurs parents – que l'auteur commence son ouvrage.

Cela nous amène à présenter le bouquin de Jean-Claude Choffet. Appuyé sur une documentation sérieuse patiemment puisée dans des archives cantonales ou des bibliothèques, il nous fait revivre les dernières exécutions capitales en Suisse romande. C'est en 1902 que fut dressé l'échafaud pour la dernière fois dans l'un de nos cantons. Avant que ne tombe le couperet, Jean-Claude Choffet, avec un réel talent de narrateur, nous fait revivre le crime qui a conduit son ou ses auteurs entre les mains du bourreau. Un bourreau par ailleurs pas toujours très habile ainsi que les faits retrouvés par l'auteur le montrent. Grâce à ses nombreuses et longues recherches, Jean-Claude Choffet reconstitue le crime, le replace dans son contexte. Ses récits sont d'autant plus vivants qu'il fait dialoguer les protagonistes. Dialogues fidèlement relevés de procès-verbaux d'audience de tribunaux ou intelligemment inventés.

Pour dresser le tragique bilan des dernières mises à mort en Suisse romande, de manière aussi complète que possible,



La guillotine montée pour la dernière fois en Suisse romande, dans la cour de la prison des Augustins à Fribourg. L'exécuté sera Théodore Mengis; sa famille a fourni à notre pays bon nombre de bourreaux

l'écrivain-historien raconte des crimes survenus dans plusieurs de nos cantons: le crime de François Isoz assassiné par les Reymonda au Cachot, l'affaire Rey-Juoly-Seppey en Valais (1842), celle de Vary, une brute monstrueuse à Genève (1861) ou d'Elcy, toujours au bout du lac Léman, en 1862. Deux peines capitales qu'obtint coup sur coup le procureur Hervé. C'est qu'il s'agissait de relever l'image de marque de Genève qu'on disait alors dans une bonne partie de l'Europe troublée, peu sûre et dans les rues de laquelle les crimes, politiques surtout, fleurissaient.

Les lettres en deuil

Romain Gary s'est expliqué dans un dernier message

Le suicide, à son domicile parisien, de l'écrivain Romain Gary, a suscité une vive émotion dans les milieux littéraires et dans le public en général.

L'émotion a été d'autant plus vive que le rapprochement avec le suicide, en septembre 1979, de son ex-femme Jean Seberg a été immédiat. Pourtant, dans un dernier message adressé aux Editions Gallimard et rendu public la semaine dernière, Romain Gary, dans le style direct qui était le sien, a coupé court aux interprétations mélodramatiques.

«Aucun rapport avec Jean Seberg. Les fervents du cœur brisé sont priés de s'adresser ailleurs», explique-t-il, «on peut mettre cela évidemment au compte d'une dépression nerveuse. Mais alors, il faudra admettre que celle-ci dure depuis que j'ai l'âge d'homme et m'a permis de mener à bien mon œuvre littéraire». Il renvoie amis, proches et lecteurs à son ouvrage autobiographique «La nuit sera calme» et laisse comprendre qu'il a décidé sa mort comme il avait décidé de sa vie.

NÉ EN RUSSIE

Né en 1914 à Wilno, en Russie, Romain Gary mêla de multiples activités, et fut successivement résistant, combattant des Forces françaises libres en Angleterre, compagnon de la Libération, diplomate et chargé de mission auprès d'un ministre de la Cinquième République. Ecrivain prolixe, plus de vingt romans, il fit de la littérature sa véritable raison d'être et peut-être faut-il voir dans la dernière phrase de son message une explication littéraire à son geste puisqu'il déclare: «Je me suis enfin exprimé entièrement».

«LA FRANCE COULE DANS MES VEINES»

L'homme Romain Gary fut à la fois un citoyen de nulle part – mêlant de multiples cultures: juive, russe, française, américaine – et un Français revendiquant très haut son attachement à l'Hexagone. Il disait notamment «Je n'ai pas une goutte de sang français, mais la France coule dans mes veines».

L'écrivain Romain Gary s'intéressa à tous les aspects du monde moderne, écologie avant la lettre dans «Les racines du ciel» (Prix Goncourt 1956), racisme dans «Chien blanc», et à tous les modes d'expression littéraire, comédie, roman psychologique, fantastique, etc. Le cinéma fut également pour lui un important moyen d'expression, soit par des adaptations, «Lady L», «Clair de femme», soit par des œuvres originales: «Les oiseaux vont mourir au Pérou» et «Kill».

POUR TROUVER LE CALME DE LA NUIT

Récemment, plusieurs de ses amis, notamment Maurice Schumann et Maurice Rheims, tous deux membres de l'Académie française, avaient pensé faire campagne pour son intronisation sous la Coupole.

Toutefois, de l'avis de tous ses proches, depuis le suicide de Jean Seberg, Romain Gary n'était plus le même. La maison qu'il avait en Espagne était remplie de photos et de souvenirs de l'actrice disparue et il ne cessait de parler d'elle.

Selon ses amis, il fut peut-être plus affecté par les rumeurs qui coururent sur la jeune femme que par son suicide lui-même.

Peu de temps après la disparition de Jean Seberg, il porta d'ailleurs plainte contre X au nom de leur fils Diego pour non assistance à personne en danger.

Il estimait notamment que son ex-femme avait été victime d'une campagne de calomnies orchestrées par la CIA en raison de ses relations avec des militants noirs américains.

Il semble toutefois qu'en se tirant une balle dans la tête, l'autre soir, Romain Gary ait voulu, selon sa propre expression, trouver le calme de la nuit. (sp)

C'est ensuite l'affaire de l'empoisonneur de Corrençon (Vaud) et l'exécution d'Etienne Chatton à Fribourg, en 1902 où le gouvernement cantonal viola doublement la loi pour arriver à ses fins. C'est qu'à cette époque on commençait à discuter ferme en faveur de l'abolition de la peine capitale.

Les quelques affaires choisies par Jean-Claude Choffet sont représentatives de l'époque à laquelle elles se passent. Des affaires qui défrayeront alors la chronique et passionneront l'opinion publique, souvent montée en épingle par la presse.

Les réactions de la foule, des voisins, les commentaires des juges... Tout cela, l'auteur nous les fait entendre. De l'instant où poussés par de sordides passions des gens commettent un crime, Jean-Claude Choffet en est devenu témoin. Il

tente d'en déceler les causes, nous en fait partager l'atmosphère: la neige, le froid; nous situe les conditions sociales des protagonistes: souvent minables.

C'est ensuite le jeu de la police, celui de la justice. Le compte-rendu des audiences et en point final de chaque récit le travail du bourreau.

De manière plus générale il évoque le vaste débat ouvert dès les années 1840 environ, par les politiciens essentiellement sur le maintien ou l'abolition de la peine de mort. A propos de celle-ci, Jean-Claude Choffet ne se prononce pas, il se contente de relater les arguments de partisans et adversaires.

Ecrit dans un style «nouveau journaliste» usant de phrases courtes, sonnettes, Jean-Claude Choffet a signé là un ouvrage historique qui se lit passionnément comme un roman d'aventures. N'oublions pas la richesse de son contenu informatif.

Jean-Claude PERRIN
(Tribune Edition, 1980)

Sidney Bechet

Mieux connaître ou tout savoir sur Sidney Bechet; on pourrait résumer ainsi l'étude très poussée que lui consacre Jean-Roland Hippenmeyer. C'est un fort volume relié toile, 19/27 cm, 240 pages, illustré de quelque 50 photos et d'une trentaine de documents et d'étiquettes-label de disques.



Sidney Bechet.

Auteur de quatre livres consacrés au jazz et à sa filmographie, Jean-Roland Hippenmeyer a des attaches avec notre cité, où vivent ses homonymes familiaux. Agé de 37 ans, il voue une passion totale à l'art jazzistique qu'il connaît tant par sa Genève natale – en 1980 centre du jazz suisse traditionnel – que par les Etats-Unis.

En lisant et parcourant «son œuvre» on apprend que Bechet était un grand voyageur: Dès 1919 c'est Londres, Paris, Bruxelles, Berlin, Moscou... et pratiquement toute l'Europe qu'il entend avec divers orchestres. Y compris la Suisse! Bâle pour être précis, le 23 novembre 1926 déjà. L'épisode parisien de Montmartre (qui lui vaut en 1928 l'interdiction du territoire français) est relaté avec nombre de précisions. On apprend tous les détails sur sa présence dans l'orchestre de Duke Ellington, sa collaboration avec Joséphine Baker, et surtout, que Sidney est né en 1891 et non en 1897. On y découvre aussi son «caractère impossible» en dépit d'une approche des plus sympathiques. Son esprit buté le fait parler uniquement en français avec

un artiste anglais venu spécialement de Londres à Genève pour jouer avec lui. Les soirées de Juan où l'envol de son faucon prive durant plusieurs jours les spectateurs du Vieux-Colombier de sa musique...

Après cette première partie de 150 pages où l'on accompagne «Pops» pas à pas, suit une filmographie, une liste complète des LP actuellement obtenables et enfin 60 pages de témoignages et d'anecdotes dues à pratiquement tous les proches et intimes de Sidney: Claude Luter, Claude Aubert, Claude Wolf (Monsieur Petula Clark), Roland Hug, Henri Chaix, Hans Philippi, Bob Wilber, Bernard Wagnières, etc.

La table des matières compte 15 chapitres plus une préface signée Luter. Le style de cet ouvrage est agréable, facile à lire et à consulter. Nous n'aurions que deux regrets: l'absence d'une discographie – l'auteur s'en explique – et le manque d'un index des noms cités. La seconde édition y remédiera, à n'en pas douter. Tous ceux qui ont connu, entendu, ou qui admirent Bechet trouveront nombre de facettes ou de précisions qui les enchanteront. (Tribune Ed.)

Roger QUENET

Demain: des voitures «parlantes»

Il est probable que les voitures de l'avenir «parleront» à leur chauffeur, par l'intermédiaire de moyens électroniques sophistiqués. Elles pourront également s'incliner dans les virages, comme le font déjà certains trains de technologie avancée.

Comme les microordinateurs installés sur les voitures du futur produiront trop d'informations pour être communiquées au conducteur, un microordinateur de synthèse de la parole pourra donner au chauffeur les indications réellement utiles, verbalement. Ce qui n'empêchera pas celui-ci de pouvoir poser des questions à son tableau de bord parlant, par exemple pour connaître sa moyenne ou son heure probable d'arrivée.

Les synthétiseurs de voix, fonctionnant grâce à trois puces de silicium, suffiront à fournir un vocabulaire de 256 mots avec une qualité de diction satisfaisante, ils compléteront l'affichage visuel. Le réglage immédiat de la suspension dans les virages par microordinateur pourrait donner une tenue de route supérieure aux véhicules de l'avenir. (as)

Saint-Imier

Un sculpteur polonais expose au Centre culturel



Eugeniusz Gutkowski travaille dans un petit trois pièces au dix-neuvième étage d'un immeuble locatif construit à la hâte en banlieue de la ville de Lublin, à l'est de la Pologne.

Il est né en 1948; son cheminement artistique a commencé au lycée des Beaux-

Arts de Kenar, à Zakopane, dans les Tatras polonaises.

Des artistes renommés comme Hasiór, Rzaşa ou Brzowski ont influencé partiellement son œuvre.

Gutkowski aspire aujourd'hui aux formes qui ont leur source dans la sculpture médiévale polonaise. Il n'essaye cependant pas d'imiter cette ancienne sculpture mais en apprend seulement les moyens d'expression. Lisibilité, simplicité, poésie constituent pour lui les valeurs les plus importantes.

Le ton sacramental de ses sculptures n'a pas de caractère symbolique comme dans l'art de «Rzaşa en dévot». Il traite le sujet comme un prétexte à la composition de formes, de propositions. Le thème religieux d'une partie de ses œuvres provient de sa fascination pour l'ancienne sculpture alors uniquement sacramentale. Cependant c'est le bois et sa forme naturelle qui lui souffle la conception finale d'une forme nouvelle.

«On peut s'entendre avec le bois et ensemble seulement créer des formes nouvelles. Le bois donnera de lui-même tant que le créateur demandera. Ma conception et mon admiration pour ce matériau vient de mon enfance passée à Itawa, au nord de la Pologne, ville entourée de toute part de lagunes!»

Gutkowski a exposé plusieurs fois en Pologne de 1967 à 1976.

Ouverte depuis samedi, l'exposition de Saint-Imier durera jusqu'au 20 décembre. (sp)

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Fêtes de Noël de La Paternelle

L'ABOLITION DU MENSONGE!



A la cour de sa majesté Toto premier, roi des gosses, les menteurs n'y ont pas leur place et sont condamnés à garder la bouche ouverte tant qu'ils n'auront pas promis de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité

L'abolition du mensonge était le thème principal de la pièce de Noël jouée par les enfants de La Paternelle lors des quatre matinées de ce week-end et de la soirée samedi, à la grande salle de la

Maison du Peuple, pièce qui était suivie de la visite du Père Noël!

Le traditionnel spectacle de variétés de La Paternelle ne manque pas, comme chaque année, d'un certain cachet. MM. Marthaler, Barbezat et Gasser et leur équipe qui depuis plus de trois mois étaient occupés à monter ce spectacle de fin d'année ont été récompensés par l'accueil chaleureux du public réservé aux numéros de cette soirée et de ces matinées.

Les frères Vuillemin, de talentueux musiciens, ont ouvert les feux du spectacle en interprétant des morceaux des années 50, des sambas avec le célèbre «Besame Mucho» pour enchaîner sur un rock qui a littéralement déchaîné la salle.

Après ce numéro musical, Illi et Olli, les fameux jongleurs et clowns ont aussi conquis l'assemblée par un maniement humoristique de l'assiette, montre d'une dextérité tout de même remarquable, malgré la tournure comique du numéro.

Ezio Bedin, le bruiteur-imitateur, n'a pas manqué non plus de conquérir les ri-

res par ses imitations très au point de la voiture d'occasion, de l'avion ou encore des bruits de westerns ou de films policiers. Il a invité aussi les sons qui s'échappent de l'estomac quand on a avalé un transistor...

La chanteuse Clémentine accompagnée au piano par Danièle a fait vivre quelques souvenirs en chantant des airs de l'irremplaçable et inimitable Edith Piaf.

Enfin, le duo du «three for two show» a mis un terme au spectacle en emmenant l'assistance dans un tour du monde assez particulier qui avait, comme point de ralliement, l'Amérique. De la Russie, à l'Amérique du sud en passant bien sûr par la Suisse et les Pays arabes, ces deux comiques ont fait vivre par les costumes, la musique, les endroits traversés lors de ce tour du monde.

NOËL, FÊTE DES ENFANTS ET DE LA JEUNESSE

Dans son message de Noël, le président de la section chaux-de-fonnière de La Paternelle, M. Marcel Kipfer, a insisté sur les revendications actuelles de la jeunesse.

Il faut ouvrir le dialogue entre les jeunes, la société et la famille afin que nous puissions nous rendre compte, a-t-il précisé, que les revendications de nos enfants ne sont pas dénuées de tout fondement.

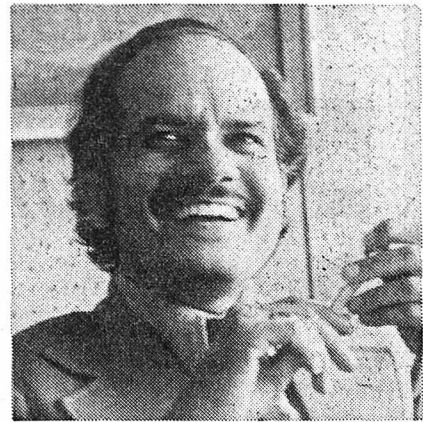
Cette fête de Noël s'est terminée samedi soir par un bal conduit par l'orchestre «Albanos» qui jusqu'au petit matin a fait danser le public fort nombreux. (cm - photos Bernard)

Galerie d'art du Club 44
Vernissage de l'exposition de miniatures indiennes de Sumahendra

Ainsi donc, après les conférences des Gilbert Etienne, professeur à l'Ecole des hautes études internationales de Genève, de Jean Harbert (la liste de nos grands indianistes ou hindouistes ayant fait le voyage de La Chaux-de-Fonds n'est certes pas close), voici que nous pénétrons, grâce à une exposition à la fois originale et nouvelle, dans un art fort moderne et pourtant tout pétri des millénaires traditions de (ou plutôt DES) Indes, tant ce continent qui va chercher aujourd'hui dans les 700 millions d'âmes (non-tenu les réincarnations!) comptent de civilisations, de castes et de races diverses s'opposant, s'ignorant, se mêlant les unes aux autres. De religion aussi, ce qui n'est pas le plus facile, naturellement, à réunir pacifiquement. Musulmans au nord, brahmanes, bouddhistes, quelques chrétiens, tout se ressemble et s'oppose ici dans une sorte d'ordre très étrange, que nous autres Européens appellerions naturellement désordre. Mais attention: ne jugez des civilisations que selon elles, et non selon vous, sinon vous vous condamnez à n'y rien comprendre. Ce qui est un vice bien occidental, qui nous condamne souvent à être inopérants.

Le conseiller culturel du Club 44, M. Gaston Benoît, salua cette exposition comme très représentative des efforts consentis à la défense, à l'illustration, surtout à l'information sur tous les arts, en général actuel mais aussi historique; ici comme ailleurs, il n'y a ni présent, ni futur sans passé. Du Paris, immortel creuset ou «forge à Vulcain» des arts des années 20 à 40, la plastique est passée à l'Europe, à tout l'Occident, enfin au monde entier, en attendant mieux encore! Quoi? Sait-on jamais! Encore faut-il préciser que le Paris des années 20 contenait déjà toute l'Europe si ce n'est plus. Il salua ses hôtes d'une pipe bienveillante, en particulier la savante (en indianisme en particulier) famille Etienne, grâce à qui nous avons pu bénéficier de cette ouverture sur l'art indien et ses techniques. Mme de Montmollin, vice-présidente du Club 44, tint, elle, à situer le personnage jeune, attachant, très «gourou» (qu'il est en effet) Sumahendra, venu sinon tout exprès de l'Inde pour nous mais accompli le voyage dans nos pays neigeux (il est vrai que l'Inde de l'Himalaya sait de quoi il s'agit, en fait de neige!) afin de présenter lui-même ses miniatures. Elle rappela qu'il se tient, encore ce mois-ci, au Musée d'ethnographie de Neuchâtel une autre exposition de miniatures de la plus haute école: celle des Grands Monghols (16e au 18e siècles).

Vint Gilbert Etienne lui-même, ami du Club. Il est «entré» en Inde par les arts précieusement, il y a près de 30 ans, s'est passionné pour ce sub-continent avec un intérêt croissant, si bien qu'aujourd'hui il est considéré comme spécialiste-expert de tous les problèmes que posent ces sociétés à la fois mouvantes (en profondeur) et immobiles (en apparence), ceci non seulement sur le plan ar-



Le sourire éblouissant de Sumahendra

tistique, mais politique, moral, religieux, sociologique, etc. Entre l'Occident, l'URSS, la Chine, le Japon, quel rôle vont jouer l'Inde et Mme Indira Ghandi, fille du Pandit Nehru: Etat-charnière? Nous aurions raison de nous en préoccuper à fond.

Puis Mlle Etienne, fille du précédent qui fut l'élève artiste et artisanne du «gourou» Sumahendra, sorte de saint doublé d'un savant, d'un artiste et d'un maître. Ayant fréquenté deux ans durant (et continuant) l'atelier du miniaturiste, elle peut parler de l'extraordinaire discipline que cette forme d'art exige et les règles dominatrices auxquelles elle obéit. Lui-même présente une série très suggestive de diapos de ses propres œuvres, encore une fois enfoncées dans la tradition «des Indes», mais surtout du Jaïpour (Râjasthân): «Ce sont l'inspiration et l'amour, la diversité de la vie, la pauvreté, la faim, la situation politique, les calamités naturelles, qui me poussent à peindre. Je représente aussi des sujets poétiques et romantiques, mais seulement lorsque le quotidien, me met dans des dispositions favorables». Avec un tel programme, il y a de quoi faire, en 1980! Evidemment, nous reviendrons sur l'exposition elle-même!

J.-M. N.

Chaudière à gaz en flammes

Samedi à 15 h. 15, les PS sont intervenus dans le local de chauffage de l'immeuble 69 rue Jardinière pour des flammes qui s'échappaient de la chaudière à gaz. Légers dégâts aux installations techniques.

Friteuse en feu

Hier à 13 h. 45, les PS sont également intervenus dans un appartement sis au premier étage de l'immeuble rue de la Charrière 22 pour le contenu d'une friteuse en feu. Ce sinistre a été maîtrisé par une charge de CO2. La cuisine a été noircie, la cuisinière et la hotte d'aspiration sont hors d'usage.

mémento

- Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30, 17 h.
- Les musées sont fermés le lundi.
- La Sombaille, Home méd.: artisans amateurs du 3e âge.
- Club 44: expos. Sumahendra, 18-20 h.
- Biblioth. de la Ville: 8-12, 13.45-20 h.
- Bibliothèque des Jeunes: 13.30-18 h.
- ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
- Piscine Numa-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30-17 h., 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
- La Boule-d'Or: Bar-dancing.
- Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
- Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
- Consultations pour nourissons: Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30, tél. 22 22 89.
- Baby-sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
- Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.
- Ludothèque, Serre 3: Mardi 16-19 h., jeudi 16-18 h.

- Centre de rencontre: 16-18, 20-22 h. 30.
- Ecoles des parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.
- Service de repas à domicile, Pro Senectute: tél. 23 20 53.
- Accueil du Soleil 4: 14-18 h.
- Boutique du 3e âge: (Temple-All. 23), lundi à vendredi, 14-17 h.
- SOS alcool: tél. (039) 23 39 22 ou 23 79 87.
- Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
- Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
- La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.
- Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 11 h. 30; tél. 26 64 41, 12-13 h.
- Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Wildhaber, L.-Robert 7. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
- Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
- Consommateurs-Informations: (Grenier 22), 14-17 h., tél. 23 37 09.
- Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.
- Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
- Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
- Planning familial: tél. 23 56 56.
- Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
- Police secours: tél. No 117.
- Feu: tél. No 118.

CINÉMAS

- Corso: 20 h. 30, Le dernier métro.
- Eden: 20 h. 30, T'inquiète pas, ça se soigne; 18 h. 30, China sisters.
- Plaza: 20 h. 30, Le trou noir.
- Scala: 20 h. 45, La banquière.

avis urgent

ÉCOLE DE SKI RAPPEL

Ce soir cours de ski La Vue-des-Alpes, 20 h. Inscriptions sur place Rens. tél. (039) 23.53.62

43122

Bal masqué au Centre de rencontre



Est-il incongru de vouloir organiser un bal masqué le 6 décembre? L'initiative du Centre de rencontre n'a en effet pas rencontré le succès escompté et il n'y avait que quelques masques pour danser aux sons d'un orchestre folk, Crannog, et de l'accordéon de Cédric Stauffer. Ces rares spécimens de déguisements avaient du moins le ton de l'originalité, et la musique était bonne. On ne sait encore si l'expérience se re-

nouvellera, à Carnaval peut-être, avec déjà l'avantage d'être plus dans la tradition au point de vue du calendrier. Ou bien, n'a-t-on plus l'habitude de s'amuser sur ce mode et n'ose-t-on plus endosser un déguisement sans franchir une certaine barrière. Les organisateurs, qui désiraient axer essentiellement leur proposition vers la mascarade, n'ont guère été suivis et remettront cela peut-être après réflexion. (ib - photo Bernard)

Place du Marché
Les palais raffinés prennent patience

30289



Mercredi 10 décembre à 17 h. à la place d'exposition av. Léopold-Robert 22, Jacques Frey avec le Père Noël animeront la remise des cadeaux aux enfants de 5 à 15 ans qui voudront bien faire une production soit: poésie, chanson, danse, etc., etc. sur le podium monté spécialement pour cette occasion. Inscription: secrétariat de «Vivre La Chaux-de-Fonds», rue Neuve 11, en face de «L'Impartial» jusqu'à mardi 9 décembre à midi

30580

AVANTI VOUS REND VISITE

pour vous présenter ses belles collections de livres

Lundi 8 et mardi 9 décembre de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h. 30 au RESTAURANT DU LION Rue de la Balance 17

Mercredi 10 décembre de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h. 30 au RESTAURANT DU GRAND-POINT Avenue Léopold-Robert 118

Judi 11 décembre de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h. 30 au RESTAURANT DU CASINO Avenue du Technicum 1

Vendredi 12 décembre de 9 h. à 12 h. au RESTAURANT DU CASINO Avenue du Technicum 1

Venez avec vos points Avanti, vous emporterez les livres que vous aurez achetés

ATTENTION!

30577

Feuille d'Avis des Montagnes **LE LOCLE**

Profitez vite maintenant...

3 pour 2

VÊTEMENTS MILITAIRES AUSSI!

LA CHAUX-DE-FONDS: Place de l'Hôtel-de-Ville + Serre 61 (derrière le Printemps)

LE LOCLE: Côte - Henry-Grandjean

SAINT-IMIER: pl. du Marché + dépôts 87-32



PRESSING

PRO SENECTUTE
Pour la Vieillesse
vous attend avec reconnaissance

banc à la foire banc à Centre Mireval

mardi 9 décembre 1980

Confitures, pain, pâtisserie maison

Votre soutien financier nous permet de poursuivre notre activité. Il y a aussi des vieillards démunis à aider parmi nous. Merci!

30490

★ **OFFREZ** ★
pour Noël un cadeau apprécié

Savons - Parfums - Eaux de toilette - Colifichets - Beauty-case - Trousses de toilette - etc.

Parfumerie Locoïse
J. Huguenin
Grande Rue 18 - Le Locle 91-197



Le CENTRE «LES PERCE-NEIGE» Les Hauts-Geneveys, cherche

à la suite de nomination du titulaire actuel :

1 MAÎTRE SOCIO-PROFESSIONNEL

(moniteur d'atelier) pour son atelier «Imprimerie».

Nous demandons une formation dans les domaines de la reliure et des travaux d'apprêts et, si possible, la connaissance de l'impression «Off-set».

Une expérience pédagogique est souhaitée.

Entrée en fonctions dès que possible.

— Pour répondre à l'augmentation constante de ses ateliers :

1 MAÎTRE SOCIO-PROFESSIONNEL

(moniteur d'atelier) pour son atelier «Menuiserie».

Nous demandons une formation de menuisier ou d'ébéniste, éventuellement formation équivalente.

Une expérience pédagogique est souhaitée.

Entrée en fonctions : été 1981

Nous offrons des activités dans un cadre social.

Conditions de travail selon Convention Collective de Travail. 991 75

Les offres détaillées, accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser à la Direction du Centre «Les Perce-Neige», 2208 Les Hauts-Geneveys.

innovation

Nous cherchons

DÉCORATEUR

ou

DÉCORATRICE

auxiliaire

3 jours par semaine

Nous offrons:

— rabais: 15% sur tous les achats
10% sur l'alimentation

— tous les avantages sociaux d'une grande entreprise moderne.

Le Locle Faire offres au service du personnel ou prendre contact par téléphone au 039/31 66 55. M. Saugy. 28-12300

SECRÉTAIRE

excellente sténodactylographe, sachant travailler de manière indépendante, serait engagée tout de suite ou à convenir par

ÉTUDE ALAIN MATTHEY, avocat-notaire, rue de France 11, 2400 Le Locle.

Tél. (039) 31 10 92/93. 91-196

A LOUER (éventuellement à vendre)

RESTAURANT

excellente réputation, bien situé dans ville industrielle frontière Jura-Berne.

Haut chiffre d'affaires.

Ecrire sous chiffre 06-480204 à Publicitas SA, 2740 Moutier. 30292

La librairie

Reymond

33, av. Léopold-Robert, à La Chaux-de-Fonds

a le plaisir d'accueillir deux auteurs de la célèbre collection « Mon Village ». Ils dédicaceront leur dernier ouvrage:

André Besson

ALEXANDRE LE VANNIER

Ce passionnant roman historique est la suite logique de « La Marie-des-Bois ».

Un volume relié, 224 pages **Fr. 16.50**

Renée Mollieux
LES FLOQUETS

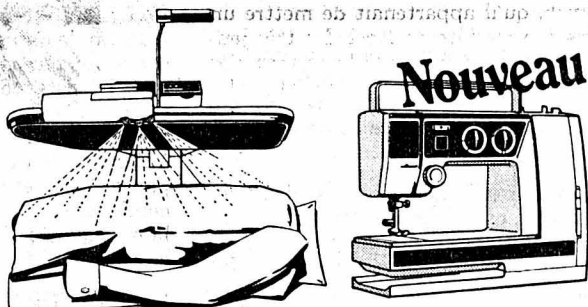
Un roman haut en couleurs dont la toile de fond est le vignoble. Par l'auteur de « Chantevin ».

Un volume relié, 218 pages **Fr. 16.50**

Le vendredi 12 décembre, de 15 h. 30 à 18 h. 30

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ce jour-là, passez-nous votre commande par téléphone, 039/23 82 82 et vous recevrez les ouvrages dédicacés par les auteurs.

Le nouveau vap-o-jet pour presser avec la vapeur



elnapress elna

Grand choix

BOUTONS ET BOUCLES

Prospectus et démonstration sans engagement

chez:

G. TORCIVIA

83, Av. L.-Robert - Tél. 039/22 52 93
La Chaux-de-Fonds 30219

A vendre

Lancia Coupé 2000

parfait état, intérieur cuir, injection électronique, expertisée novembre 1980.

Prix à discuter.
Tél. bureau (039) 22 28 22,
privé (039) 26 74 87. 30270

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

ACCORDEON CHROMATIQUE Riviera III, 96 touches basses. Etat neuf. Fr. 1 500.-. Tél. (039) 23 29 40 dès 12 heures. 29942

TAPIS D'ORIENT Heriz 200 x 300 environ. Prix intéressant. Tél. (039) 23 14 26.

SKIS Dynastar Acryglass 203 cm, fix. Look, Fr. 350.-. Skis Rossignol F2, 210 cm, fix. Salomon 555, Fr. 150.-. Enregistreur stéréo Sony, 3 vitesses, son sur son, son avec son, 2 HP formant couvercle, Fr. 350.-. Valise radio - tourne-disques-cassettes, couvercle haut-parleur, piles et secteur, Fr.280.-. Tél. (039) 22 48 69 ou (039) 21 11 75, int. 242. 30483

Demandes à acheter

POUPÉES, POUpons achetés dès Fr. 100.-. Potagers, poussettes, jouets, accessoires, objets, même miniatures. Avant 1930. Forney (039) 23 86 07 27693

CHATTE six ans, et son petit, abandonnés, cherchent un foyer. Sont vaccinés. SPA, tél. (039) 23 50 52.

ING. DIPL. **FUST**

la plus grande maison spécialisée de Suisse
Notre offre aux plus bas prix

Location

Machines à laver
Miele 473
Fr. 67.- par mois
Electrolux WH 39
Fr. 45.- par mois
Novamatic T 4
Fr. 83.- par mois

Sécheuses à linge
Electrolux WT 60
Fr. 28.- par mois
Bauknecht TR 46
Fr. 78.- par mois
Miele T 334
Fr. 87.- par mois

Lave-vaisselle
Novamatic GS 12
Fr. 55.- par mois
Miele G 520
Fr. 89.- par mois
Bosch M 500 BU
Fr. 74.- par mois

Location : durée minimale 4 mois

Location : aussi pour tous les réfrigérateurs, congélateurs-armoires, congélateurs-bahuts, machines à repasser et cuisinières.

Beaucoup d'autres marques et modèles en stock!

Les prix les plus bas en cas de paiement comptant.

Tous nos magasins sont ouverts toute la semaine, aussi entre Noël et Nouvel-An!

Ing. **FUST**
dipl. EPF
La Chx-de-Fds:
Jumbo,
tél. 039/26 68 65.

Bienne:
36, rue Centrale,
tél. 032/22 85 25.
et 36 succursales.

05-2569

A chacune de vos commandes de photos couleur (développement et copies), nous vous offrons

1 film Kodacolor gratuit



Pour que vos photos couleur reflètent fidèlement vos plus beaux souvenirs, nous veillons toujours à ce que vos films Kodacolor soient développés avec le plus grand soin. Par le Laboratoire couleur de Kodak SA à Lausanne-Renens!

Vous trouverez toujours ce label de qualité de Kodak au dos de ces photos couleur. Il signifie traitement rapide et soigné ainsi que d'excellentes prestations de service. De Kodak.



VISITEZ NOTRE NOUVEAU MAGASIN AU 1er ÉTAGE!

VAC-PHOTO-CINÉ
RENÉ JUNOD SA TÉL. 039/21 11 21
AV. L.-ROBERT 115 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Au Casino et à la Maison de paroisse

Les 900 membres du Club des loisirs ont fêté Noël



Que ce soit à la Maison de paroisse ou au Casino, partout c'était l'enthousiasme et la joie de célébrer Noël

Comme les années précédentes, c'est dans deux salles différentes que le Club des loisirs avait réuni ses membres, samedi, pour célébrer la fête de Noël, en l'absence d'une salle suffisamment grande, au Locle, pour réunir en une seule fois les quelque 900 membres du club. Aussi, comme à l'accoutumée, les deux cérémonies ont eu lieu respectivement au Casino et à la Maison de paroisse, avec les mêmes programmes, mais dans un ordre inversé.

AU CASINO

C'est devant un Casino archi-comble que M. André Tinguely, président, a présenté ses vœux chaleureux à une assemblée enthousiaste, des vœux qu'il veut de bonheur et de paix.

Puis ce furent les gracieuses évolutions des petites élèves de l'école de ballet de Mme Forrer. Ces fillettes, habillées de bleu, étaient vraiment ravissantes, dans leurs exercices tout de grâce et de fraîcheur. Les aînées, ensuite, de blanc vêtues, se sont livrées à des exercices plus compliqués en évoluant avec une danseuse sur pointe de haut style. Toutes les productions furent d'une grande tenue et fort bien exécutées. Après avoir rendu un vibrant hommage à la mémoire de M. Roland Bourquin, président de l'Avivo, décédé ces jours derniers, M. Tinguely a apporté son message de fin d'année. Il a lu quelques extraits d'un ouvrage récent. « Lettres d'espérance », de Norbert Hugué, où il est question de la nuit sur ce monde. Nous vivons une époque inquiétante, où les journaux ne relatent guère que des calamités. Les indécents, les hypocrites, les infidèles et les gredins de la terre ne font que trop parler d'eux. A n'entendre que des bruits de vols, de crimes, de rapt, le ciel paraît bien noir. Les échos que nous entendons des hommes en disent toute la méchanceté et nous font pleurer, fuir ou se révolter.

Dans ces pages émouvantes, il est encore question des forces du mal, mais il est ajouté qu'il n'est pas pensable que le bien, le vrai, le juste ne finissent pas par triompher et il y a des raisons d'espérer. Nous sommes dans la période de l'Avent. Il y a deux mille ans, tout était aussi sombre. Or, dans la nuit de Noël, tout s'est illuminé avec la venue d'un Sauveur qui apportait au monde beaucoup d'espoir et d'optimisme. Nous célébrerons

encore et toujours cette lumière. C'est la force qui nous est donnée pour aller de l'avant, pour faire triompher le bien. Au terme de son message, M. Tinguely devait rappeler que le Club des loisirs, en célébrant Noël dans la joie, a épuisé, le programme de l'année, mais en 1981, l'activité reprendra, tout aussi féconde et réjouissante.

Mais auparavant, Pro Senectute organisera une manifestation qui se tiendra sur la place du Marché, le 9 décembre 1980, s'agissant du jour de la dernière Foire de l'année. Il y aura un banc avec des confitures et des pâtisseries-maison, qui seront vendues en faveur du Centre Mireval. En outre, une soirée est prévue, avec repas, pour les personnes isolées, la veille de Noël, au Centre Mireval.

Après ces paroles encourageantes et pleines d'espérance, on a entendu le Chœur-Mixte de la paroisse catholique romaine, où les sopranis, les ténors et les basses se marient harmonieusement. Le programme, varié à souhait, comprenait: «Christ est dans la nuit», «Les couleurs du temps», de Guy Béart, «Sur le chemin des Andes» et un ravissant petit intermède, «Le petit curé». Puis «Au soleil de l'amitié» et «Méli-Mélo» ont mis un terme aux productions du Chœur-Mixte catholique, cette dernière œuvre, de l'abbé Bovet, regretté et immortel chanteur fribourgeois, ayant recueilli de longs applaudissements. Un véritable concert de gala, que M. Jean-Paul Gogniat dirigeait avec beaucoup de compétence.

C'est au Club d'accordéonistes du Locle, sous la direction de M. Gilbert Schwab, qu'il appartenait de mettre un terme à cette fête de Noël. De très jeunes musiciens, vraiment charmants, des jeunes filles fraîches et souriantes ont donné le meilleur d'eux-mêmes et on est surpris et heureux de constater autant de talents prometteurs. Après la production d'un jeune soliste, les Accordéonistes jurassiens - s'agissant de MM. Gilbert Schwab et Cédric Stauffer, accompagnés à l'accordéon-basse par Mlle Dominique Henchoz - ont régalé l'auditoire, puis Cédric Stauffer, en soliste, a fait une brillante démonstration tout à la fois de son talent et des possibilités de son accordéon dont il se sert avec une rare maîtrise. Chanteurs et musiciens ont été vivement applaudis, sans oublier les jeunes danseuses qui furent ravissantes.

A LA MAISON DE PAROISSE

C'est dans une salle où l'on ne trouvait plus une place que M. Henri Eisenring, ancien conseiller communal, vice-président du Club des loisirs, a salué ses invités tout en leur présentant ses meilleurs vœux. Le programme était le même que celui du Casino, mais inversé, pour permettre le déplacement des musiciens, chanteurs et danseuses, entre les deux bâtiments heureusement distants de quelques centaines de mètres seulement. L'enthousiasme fut le même partout, témoignant de la reconnaissance des membres du Club des loisirs à ceux qui l'animent tout au long de l'année, avec un magnifique dévouement. A la sortie, un cornet très abondamment garni attendait chaque spectateur, grâce à la générosité des autorités, des industriels, des commerçants et de nombreux particuliers.

(jc)

Sous le signe de l'espoir et de la continuité

L'Ecole de nurses de la Pouponnière neuchâteloise a décerné onze nouveaux diplômes



Souriantes à la vie qui s'ouvre devant elles, en possession d'un diplôme qui consacre une belle et noble profession

Dans les accueillants locaux de La Crèche du Locle, où l'Ecole de nurses de la Pouponnière neuchâteloise a émigré il y a un peu plus d'une année, un nombreux public d'amis et de parents, parmi lequel nous avons relevé la présence de M. Maurice Hugué, président de la ville du Locle et de M. Conne, directeur du Service cantonal de la santé publique, entourait les onze jeunes filles arrivées au terme de leurs études.

Leurs efforts, aujourd'hui, sont récompensés par un diplôme qui jout, loin à la ronde, d'une prestigieuse renommée.

Après l'exécution de très jolies saynètes, par les enfants de La Crèche, toujours émouvantes dans leur spontanéité et leur enthousiasme juvéniles, Mme Fer, au nom du comité de direction et du Conseil d'école, devait préciser que cette volée, aujourd'hui à l'honneur, est la dernière dite «des Brenets» et elle permet d'établir un bilan moral d'une entreprise vénérable qui s'éteint - après un demi-siècle de féconde activité - avec le passage de ces jeunes filles, pour renaitre bientôt sous une nouvelle forme.

PAPIER-VALEUR OU CHIFFON DE PAPIER ?

Mme Fer a rappelé ce que furent les discussions, avec les élèves-nurses, au sujet de la valeur d'un diplôme. Papier-valeur ou chiffon de papier? C'est évidemment un papier-valeur, quand il s'agit pour ses titulaires, de tenter de prouver qu'elles ont reçu une formation dans un domaine précis, en vue d'obtenir un poste. Mais ce peut être aussi un chiffon de papier, si ces mêmes jeunes filles ne sont pas en mesure de prouver par elles-mêmes, dans leur activité, qu'elles en sont dignes.

Un diplôme, finalement, ne représente que la valeur de l'individu qui le possède. Ce diplôme tout neuf vaut également toute la réputation que les jeunes filles qui ont précédé cette nouvelle volée, lui ont conférée, par leur travail dans des familles ou des institutions et il appartient aux jeunes filles qui accèdent aujourd'hui à ce dernier stade de leur forma-

A la halle des Jeanneret

«PRINCESSE BRAMBILLA» par le Théâtre populaire romand

Il y a longtemps que l'on n'avait pas vu autant de monde à un spectacle de théâtre au Locle. Cet intérêt pour «Princesse Brambilla» de E.T.A. Hoffmann, par le Théâtre populaire romand, est infiniment réjouissant. Parmi les spectateurs réunis samedi soir à la halle des Jeanneret, on reconnaissait M. Maurice Hugué, président du Conseil communal de la ville du Locle.

La pièce a été créée il y a une quinzaine de jours à Bévillard, avec grand succès. Depuis lors le spectacle a pris son rythme de tournée, il a été joué à plusieurs reprises ainsi qu'en «écolaires».

Le récit, fusion poétique du monde réel, du monde imaginaire et mythique, se passe en Italie, en plein carnaval romain. Les héros sont Giacinta, jeune couturière et son amoureux, l'acteur Giglio Fava. Giacinta a fait une très belle robe pour une princesse, elle la revêt, par jeu, et se donne l'illusion d'être aimée d'un prince.

Un autre chapitre évoque la comédie italienne, à travers les aventures d'Alequin et Colombine. Toujours à la recherche de sa princesse, Giglio pénètre dans le palais du prince Bastianello de Pistoia. Il est découvert et enfermé dans un filet, libéré par un charlatan arracheur de dents et marchand de remèdes magiques.

Puis, à travers un étonnant foisonnement d'images, de visions fantastiques, le spectateur est conduit dans le pays d'Urdagarten où le roi Ophioch est guéri grâce à son mariage avec la reine Liris. Tout dans Princesse Brambilla incite au théâtre. De plus, conformément à la logi-

que du carnaval, beaucoup de personnages de ce récit veulent être quelqu'un d'autre que ce qu'ils sont, ils se mettent en représentation ce qui fait qu'en quelques minutes le spectateur est plongé dans des étendues poétiques où se mêlent la fantaisie et le caprice, le merveilleux, le fantastique. Le spectateur se trouve dans un espace (est-ce le corso romain ou bien un théâtre, est-ce une place de village aménagée pour quelque spectacle de la Commedia dell'Arte? son imagination peut aller bon train), le spectateur-carnavalier, devrait-on dire, déambule, attiré par le jeu d'une douzaine d'acteurs qui se disputent l'action, à différents pôles de cet espace.

Des praticables mobiles permettent des changements de lieux rapides tout en enserrant le spectateur dans une sorte d'étau de rêve. On pourrait dire qu'à l'image des personnages la pièce fuit sous nos yeux, se dérobo à chaque instant: on ne s'y installe jamais que pour être l'instant. On y retrouve des foules de signes, de messages, que l'on ne cesse de reconnaître, sens brisés et fascinants qui nous interrogent sur notre capacité de créer, d'imaginer.

Dès lors, on saisit la richesse de la recherche entreprise par le TPR. On trouve une équipe de comédiens de valeur, bien conduits; ils chantent, dansent, jouent, font bien leur métier et plusieurs excellent. On se sentirait injuste à ne citer que quelques noms. La scénographie (et les costumes nombreux et somptueux) est une réussite, tandis que la musique colore les diverses périodes.

D. de C.

Réunion sympathique de l'Amicale des sourds

Alors qu'autrefois on ignorait cette catégorie d'infirmités, en raison sans doute de leur isolement et de leur refus de rechercher la compagnie de leurs semblables, en se complaisant dans la solitude, ils étaient devenus des incompris, pour ne pas dire des malheureux. Le sourd était laissé pour compte, mais on se penchait avec commisération sur le sort des aveugles.

Heureusement, il n'en est plus de même aujourd'hui, grâce à la fondation, au début du XXe siècle, de la Société romande de lutte contre les effets de la surdité, entraînant dans son sillage la création de vingt-deux amicales de sourds, notamment celle de La Chaux-de-Fonds qui parraina, en 1929, la naissance de l'Amicale des sourds du Locle.

Des réunions mensuelles ont lieu régulièrement, auxquelles tous les durs de l'ouïe sont invités. Il en était ainsi, notamment, d'une sympathique rencontre qui s'est déroulée le 27 novembre 1980, au Cercle de l'Union, sous la présidence de Mme Simone Antenen qui, avec sa

filie, Mlle Pierrette Antenen, a donné un certain relief à ces heures de quiétude. Accompagnées au piano par Mme Gagnebin, toutes deux ont chanté, puis Mme Vuille jodla comme un vrai Suisse d'Outre-Sarine, tout en jouant quelques airs au piano. Et le public, parmi lequel nous avons relevé la présence de M. Marc Jacard, ancien président central, a également vivement apprécié les poèmes récités par Mlle Robert. (jc)

memento

Le Locle

La Grange: expos. J.-P. Perregaux. Biblioth. des jeunes: 13 h. 30 - 18 h. Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30. Pharmacie d'office: Mariotti jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera. Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52. Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Planning familial: tél. 23 56 56. Consult. conjugale: (038) 24 76 80. Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22. Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70. La Main-Tendue: tél. No 143.

état civil

SAMEDI 29 NOVEMBRE

Décès

Pellaton André Ulysse, né en 1904, veuf de Berthe Alice, née Gremaud.

avis urgent

Cours de ski

POUR LA POPULATION dès lundi 8 décembre 1980 dans les prés de la Jaluse

Inscriptions sur place dès 19 h. 30 5 leçons Fr. 30.- pour les non-membres

Organisation: SKI-CLUB LE LOCLE

printemps

LA CHAUX-DE-FONDS

armourins

NEUCHÂTEL

cherchent

chefs de rayons

pour les rayons de

papeterie
Hi-Fi, radio, TV, photo
ménage
do-it-yourself (outillage)
meubles-tapis
blanc-rideaux

Nous demandons :

- expérience de la vente au détail
- sens de l'organisation et de la gestion
- aptitudes nécessaires pour animer la vente et diriger le personnel
- dynamisme et efficacité.

Nous offrons :

- rémunération intéressante au niveau des responsabilités
- avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres manuscrites ou prendre contact avec la direction :
PRINTEMPS (039) 23 25 01
ARMOURINS (038) 25 64 64

30430

Nous cherchons une

SECRÉTAIRE

sachant travailler de façon indépendante, habile dactylographe et connaissant le français, l'anglais et l'espagnol.

Faire offres écrites accompagnées des documents usuels et prétentions de salaire à :

L'Information Horlogère Suisse
2301 La Chaux-de-Fonds

29568

NUDING

Matériaux de construction S.A.

cherche le plus rapidement possible pour son centre de distribution à La Chaux-de-Fonds

EMPLOYÉ DE COMMERCE

pour travaux divers en relation avec la vente de matériaux de construction : renseignements techniques et commerciaux, offres, prises de commandes verbales et par téléphone, établissement des bons de livraisons, etc. Le poste conviendrait à un jeune dessinateur souhaitant disposer de bonnes possibilités professionnelles.

Nous demandons une expérience commerciale de quelques années, un contact facile et du goût pour les problèmes techniques de la branche.

Nous offrons une situation stable, un salaire adapté tant aux responsabilités qu'aux capacités, des avantages sociaux, ainsi qu'une ambiance de travail jeune, dynamique et agréable.

Vos offres manuscrites avec curriculum vitae, photo, références et prétentions seront traitées confidentiellement par

NUDING, Matériaux de construction SA, Bd. des Eplatures 57
2304 La Chaux-de-Fonds

87 119

ENFIN ! LES NOUVEAUTÉS SONT LÀ ! CHEZ TV MULTILOISIRS SA SAIGNELÉGIER

EXEMPLES :

TV couleur Pal/Secam Telefunken 8201 commande à distance, 32 programmes	dès Fr.	2 250.-
Disques et cassettes, nouveautés, Pink Floyd, Status Quo, Supertramp, Madness	dès Fr.	9.50
Radio-Recorder	dès Fr.	129.-
Enregistreur	dès Fr.	69.-
Radio	dès Fr.	29.-
Chaîne Hi-Fi, Pioneer, Akai, Revox, Telefunken, Technics, Mediator	dès Fr.	590.-
PHOTO PASSPORT 4 photos couleurs	Fr.	10.-
Appareil de photo	dès Fr.	49.-

— Service après vente dans les 24 heures.

— Service à domicile par nos spécialistes MM Clottu et Milutinovic.



2606 CORGEMONT
 Grand-Rue 23
 Téléphone 032 97 15 97

2726 SAIGNELÉGIER
 Téléphone 039 51 17 00

06-12846

La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLE À VENDRE

(S.I.)

bien situé près du musée de l'horlogerie. Libre de tout locataire. Convient pour entrepreneur, magasins et appartements à moderniser.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffre L 902690 à Publicitas, 1211 Genève 3.

18-4803

LA MAISON DE SANTÉ DE PRÉFARGIER
 CLINIQUE PSYCHIATRIQUE
 2074 Marin/NE
 cherche

VEILLEURS(SES) DIPLÔMÉS(ES)

en psychiatrie ou soins physiques.

Salaire et avantages sociaux intéressants, chambre personnelle et pension à disposition.

Faire offres écrites ou téléphoner à l'administrateur, tél. 038/33 51 51. 87-31276



maison familiale

Belle situation.

Comprenant salon-salle à manger avec cheminée, quatre chambres, cuisine équipée.

Entrée en jouissance pour tout de suite ou date à convenir.

Fr. 240 000.-

Pour visiter, s'adresser à:

CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 La Chaux-de-Fonds
 Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Plein centre

A louer pour tout de suite ou pour date à convenir:

locaux commerciaux

d'une surface de 680 m2 environ.

Convient pour bureaux ou industrie non bruyante.

deux appartements

de 4 et 5 pièces

Pour tout renseignement s'adresser à:

Winterthour-Assurances
 Agence générale
 de La Chaux-de-Fonds
 Monsieur Roland Zwahlen
 Tél. (039) 23 23 45

94-1



À LOUER
 POUR DATE À CONVENIR

LOCAL

à l'usage de magasin, vitrine, chauffage central général 30401

APPARTEMENT

quartier Sud de la ville, 3 pièces, tout confort, service de conciergerie, ascenseur, balcon. 30402

CHAMBRES ET STUDIOS

meublés, part à la douche et aux WC, rues de la Promenade, Serre. 30403

APPARTEMENT

de 3 pièces, chauffage central général, loyer de Fr. 348.- 30404

CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 La Chaux-de-Fonds
 Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Ma Boutique

maroquinerie
 W. Wasem

Serre 31 - Tél. (039) 23 88 31

**tapisserie - rideaux -
 décoration - tapis de fond
 literie**

30457

A vendre

parc de machines

meubles de bureau

chez J.L. Kernin, rue Bel-Air 20, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 87 87, de 13 h. 30 à 17 h.. Date de visite: 9.12.80. 30019

NOUS ACHETONS ET PAYONS COMPTANT

VIEIL OR

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or ainsi que montres avec boîtier et anciennes montres de poche en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales. Dès réception de votre envoi nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie
Zöpfli 97, 6004 Lucerne

13951



QUINZAINE COCHONAILLE

Boudin à la crème

Fr. 5.50

Choucroute garnie

Fr. 8.50

Jarret de porc salé (servi froid)

Fr. 5.-

Assiette froide

Fr. 5.-

prêt comptant

**Désirez-vous un prêt comptant?
 La BPS vous garantit un service discret et compétent.**

Rendez-vous simplement auprès de la succursale de la BPS la plus proche et dites au caissier: «Je désirerais un prêt comptant». Ou envoyez-nous le coupon ci-joint dûment rempli. Ainsi vous serez servi rapidement et en toute discrétion.

La Banque proche de chez vous.
BANQUE POPULAIRE SUISSE

Deux exemples parmi d'autres:
 fr. 6 000.-/24 mois à fr. 282.80
 fr. 12 000.-/36 mois à fr. 385.25

Veuillez s.v.p. écrire en lettres majuscules:

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. _____

Prénom, nom: _____

Rue, n°: _____

N° postal et localité: _____

Téléphone: _____

Adresser à: 41
 Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale,
 3000 Berne 16.

79-6020

• NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL •

Un splendide cadeau pour les habitants de toute la région Un Musée d'art et d'histoire tout neuf

Il a fait partie des serpents de mer qui semblent se complaire dans le chef-lieu: on parla de lui pendant des années, on consacra beaucoup d'argent pour l'ausculter dans ses moindres recoins, on alla même jusqu'à annoncer sa mort...

Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel est installé à l'est du port dans une immense bâtisse de la fin du XIXe siècle, conçue à l'époque d'une manière moderne avec des salles très hautes et très vastes.



La salle des Allégories a elle aussi été entièrement restaurée, les chefs-d'œuvres ont retrouvé leur place puisqu'ils font partie des expositions permanentes (photo Impar-J. von Allmen)

Pendant la période de l'entre-deux-guerres, les gens ont commencé à désertier les musées, jugés fort justement il faut l'admettre, comme des lieux présentant des trésors mais ennuyeux à visiter. Les autorités semblent aussi s'en être désintéressées, l'entretien fut délaissé, et des ans le bâtiment subit les outrages.

Les artistes et leurs amis crièrent au secours et, en 1964 un concours fut ouvert parmi les architectes pour y apporter les réparations les plus urgentes et une amélioration intérieure. Une demande de crédit de 3,32 millions de francs fut demandée au législatif en 1967 mais cette somme fut estimée trop élevée pour tenter de sauver une moribonde et elle fut refusée.

Deux ans plus tard, l'exécutif présenta une nouvelle demande de 2,7 millions de francs et le Conseil général accepta de confier une étude à une commission. A la même époque, un fait éveilla les indécis: les PTT offraient cinq millions de francs pour le bâtiment. Fallait-il vendre et rebâtir ailleurs? Non, les Neuchâtelois furent de nouveau amoureux de leur Musée des beaux-arts comme ils l'appellent et tout le monde fut persuadé qu'une restauration était possible. Les membres de la commission visiteront de nombreux musées en Suisse, eurent des entretiens avec les conservateurs de grandes institutions et le rapport déposé prouva que le bâtiment était récupérable.

Pour assainir les finances communales Propositions populistes

Le parti ouvrier et populaire vient de prendre connaissance des mesures impopulaires que préconise le Conseil communal pour assainir les finances de la ville de Neuchâtel.

Il constate une fois de plus que la majorité bourgeoise de la ville veut faire supporter aux classes les plus défavorisées sa mauvaise gestion des affaires publiques en instaurant:

- des nouvelles taxes qui frappent indifféremment les petits et les gros revenus. (Taxes sur les déchets ménagers, 100 francs pour un logement de 3 pièces;

en supprimant:

- l'allocation communale aux bénéficiaires de rentes AVS- AI;
- la compensation du renchérissement pour le personnel communal.

Comme il l'a toujours fait, le pop propose des mesures qui tendent à faire payer ceux qui en ont les moyens:

- augmentation à 13% du taux d'imposition sur le revenu;
- augmentation du taux d'imposition de la fortune;
- instauration d'une taxe foncière;
- lutte efficace contre la fraude fiscale.

Si les propositions du Conseil communal sont acceptées, le pop s'y opposera et aujourd'hui déjà, il appelle le parti socialiste et les autres forces progressistes de la ville à s'unir pour envisager une action commune afin de faire échec à la politique antisociale de la droite. (comm.)

Qui a oublié son pantalon?



Les pantalons occupaient la place d'honneur à Neuchâtel où avait lieu une vente aux enchères organisée par la poste. Les clients ont-ils joué aux effeuilleuses?

On pense plutôt qu'il s'agissait du contenu d'un coli dont ni le destinataire, ni l'expéditeur ont pu être atteints.

Cette fois-ci, un crédit de 2,2 millions de francs fut accordé à la ville. C'était en 1973 et les travaux ont commencé immédiatement... par le toit. La coupole laissait l'eau s'infiltrer, la ferblanterie de la coupole était dans un état des plus précaires. Quelques immenses salles ont été partagées en deux dans le sens de la hauteur, ce qui a permis la création de galeries ou de locaux supplémentaires.

Aujourd'hui, vingt et une salles toutes neuves, puisque toutes ont été renouvelées et rafraîchies, sont à la disposition des deux conservateurs: treize pour M. Pierre von Allmen, conservateur du Musée d'art, huit pour M. Jean-Pierre Jelmini, conservateur du Musée d'histoire.

Tous les deux, ainsi que MM. Jean Cavadini et Claude Frey, conseillers communaux, ont fait visiter les nouveaux locaux à la presse vendredi matin.

UNE OEUVRE DE TITANS

Pendant huit ans, le musée a été un chantier. Les travaux se déroulaient dans une aile alors que l'autre était ouverte au public puis s'effectuait une rotation; une salle terminée était inaugurée alors que des ouvriers s'affairaient encore à quelques mètres.

La sortie officielle du tunnel aura lieu cette semaine et c'est donc un merveilleux cadeau de Noël qui sera remis aux habitants de toute la région.

Les deux conservateurs et leurs collaborateurs ont vécu dans les caves pendant des mois. Des monceaux de trésors s'y entassaient qu'il a fallu inventorier, classer, remettre en état. Ce travail de titans n'est pas complètement terminé, il s'achèvera par l'édition d'un catalogue.

Les grandes collections de tableaux ont elles aussi subi une cure de rajeunissement: cadres et peintures nécessitaient une restauration qui leur ont parfaitement bien réussi.

L'image du musée poussiéreuse que l'on parcourt sur la pointe des pieds est définitivement déchirée. Le musée d'aujourd'hui est un centre de rencontres, un lieu où les adultes comme les enfants se rendent non seulement pour s'instruire et admirer des chefs-d'œuvre, mais aussi pour passer quelques instants dans un cadre accueillant et calme.

Les écoliers seront invités tout au long de l'année, un coin leur est réservé, des bancs et des pupitres anciens sont à leur disposition pour jouer, écrire, lire ou participer à un concours permanent.

Quant aux adultes, ils sauront retrouver le chemin du musée lorsqu'ils auront découvert sa nouvelle présentation.

Si plusieurs salles du 1er étage du Musée d'art ont gardé leurs dimensions et retrouvé leurs prestigieuses collections de tableaux, d'autres locaux changeront leur contenu de temps en temps. Les objets jusqu'ici entassés dans les caves seront à tour de rôle les vedettes des vitrines. Les visiteurs pourront ainsi retrouver les trésors auxquels ils tiennent et découvrir chaque fois d'autres raretés.

DES MILLIERS DE VISITEURS

L'attrait principal du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel est dû aux célè-

bres automates Jaquet-Droz, mais les expositions permanentes - telle celle du Corbusier ouverte jusqu'à la fin de l'année - attirent elles aussi un nombreux public. Ces dernières années, malgré les travaux, le nombre des visiteurs s'est élevé à 25.000 en moyenne.

Plusieurs innovations ont été entreprises. A l'entrée, une salle est réservée à l'information. Grâce à une quarantaine de diapositifs et des explications données en français, en allemand et en anglais, les visiteurs étrangers pourront entendre un résumé de l'histoire neuchâteloise, ce qui leur permettra de mieux comprendre la présence de certains tableaux, portraits ou objets dans le musée.

Jusqu'ici les institutions qui dépendent de la section des affaires culturelles de la ville, créée en 1976 et dirigée par M. Jean Cavadini, avaient chacune une commission. Il y a quelques semaines, le législatif a admis la création d'une commission unique de 21 membres qui s'occupera des musées et de la bibliothèque et qui aura ainsi un point de vue général des besoins. Le budget de 1981 prévoit un montant de 3,6 millions de francs pour cette section artistique, ce qui n'est pas énorme.

Le contact entre les différentes institutions de la ville sont excellents et ils seront encore plus étroits à l'avenir. Il est prévu en effet de demander à des artistes d'exposer leurs œuvres pendant quelques heures seulement lors d'un concert par exemple ou à des musiciens d'enrichir d'autres manifestations. Le dialogue est aussi cordial avec l'Etat et les communes avoisinantes, auxquelles une aide sera probablement demandée. Il est prouvé que plus de la moitié des habitués de la bibliothèque ou des visiteurs des musées n'habitent pas le territoire du chef-lieu.

Mais pour l'instant, le dernier coup de pinceau est donné au Musée d'art et d'histoire, les derniers objets sont placés dans les vitrines. Dans quelques jours, il ouvrira toutes grandes ses portes pour accueillir un public nouveau dans des locaux nouveaux.

RWS

Un nouveau chantier ouvert au centre de Neuchâtel

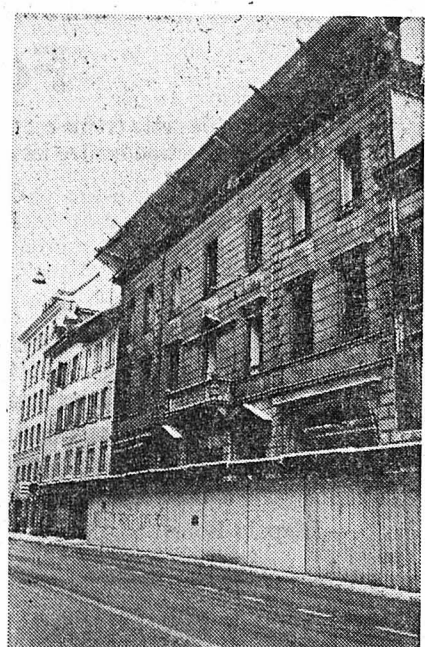


Côté rue des Epancheurs, trois vieilles bâtisses vont disparaître. (Photos Impar-RWS)

Plusieurs chantiers importants sont ouverts dans le chef-lieu. Ces derniers jours, des protections ont été dressées rue des Epancheurs et elles resteront en place pendant de nombreux mois. Trois vieux immeubles inhabités depuis longtemps, vont être totalement démolis. Le bloc dont ils font partie s'étend jusqu'à la rue de la Place-d'Armes, tronçon de la route nationale et là, bien que la surface soit la même qu'au nord, elle n'est occupée que par un immeuble construit en pierre d'Hauterive il y a un siècle environ.

Les bulldozers ne seront pas utilisés pour cette destruction: l'immense façade sera «décomposée» pierre par pierre pour être rebâtie à 1 m. 20 environ plus au nord que son emplacement actuel. Bien que coûteuse, quelque 200.000 francs, cette opération a été acceptée par le centre commercial qui s'installera à Neuchâtel «Uniprix».

La rue de la Place-d'Armes possède trois pistes, deux en direction de l'ouest, une vers l'est. La place gagnée par le re-



Cette façade sera démolie bloc par bloc et reconstruite plus au nord.

trait de l'immeuble sera un premier pas vers la création d'une quatrième piste réservée aux services publics.

Le grand magasin occupera la totalité des locaux, il prévoit l'aménagement d'un restaurant à l'étage supérieur. RWS

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Présenté vendredi à Coffrane

«L'Artisanat neuchâtelois»: un bel ouvrage

«L'Artisanat neuchâtelois», c'est le titre d'un bel ouvrage qui vient de paraître



aux éditions Gilles Attinger. Ecrit en majeure partie par M. Raymond Perrenoud (notre photo) qui, vu les impératifs de l'édition, s'est adjoint ces dernières semaines quelques collaborateurs en la personne de Mmes Christiane Givord, Chantal Sandoz ainsi que MM. Jean-Claude Duwanel et Roland Kaehr. Le bouquin que l'on peut qualifier de luxueux est illustré par de belles photographies en couleurs de J.-M. Breguet. Il a été présenté vendredi matin à la presse par l'éditeur qui avait réuni quelques artisans et les auteurs au Musée agricole de Coffrane.

«L'Artisanat neuchâtelois», édité à 2500 exemplaires juste avant les fêtes de Noël, devrait connaître un certain succès commercial, d'autant plus qu'il est très bien fait et brosse un tableau complet de l'artisanat en pays neuchâtelois.

Nous y reviendrons dans notre édition de demain en page 2. (jic - photo Impar-Charrère)

Hôpital de Landeyeux Nouveaux laboratoires en 1981

La commission générale de l'Hôpital du Val-de-Ruz a tenu son assemblée générale jeudi soir à Landeyeux en présence d'une trentaine de délégués. Elle a notamment voté le budget 1981, qui comprend des investissements pour un peu moins de 50.000 francs. Elle a également reconduit dans leurs fonctions les membres du comité administratif en leur adjoignant M. Fritz Roth, de Fontaine, qui était proposé par le comité. Etaient également candidats MM. J.-Ph. Schneek, de Cernier, et J.-J. Racine, de Dombresson. Ainsi, le comité se compose-t-il des personnes suivantes: MM. Denis Robert, président, Roger Duvoisin, Jean Kieffer et Fritz Roth. Les autres membres le sont d'office: MM. M. Perriard, méd.-chef de l'hôpital, F. Pelletier, administrateur, et P. Tripet, pasteur de Boudevilliers.

Les nouveaux investissements qui sont consentis à l'hôpital ont fait l'objet de quelques questions, notamment en ce qui concerne le laboratoire, qui sera déménagé dans de nouveaux locaux. Cette réorganisation est budgétée à 18.600 francs. Outre qu'elle permettra d'effectuer les analyses dans de meilleures conditions, elle permettra aussi d'effectuer certains examens envoyés jusqu'ici aux Cadolles, ce qui apportera une économie de plus de 3000 francs par an. Quant aux autres investissements, il

s'agit d'une balance automatique nécessaire à la lingerie pour l'introduction de la comptabilité analytique (3300 francs), d'un chariot d'anesthésie (2450 francs), d'une nouvelle table d'opération (en fait achetée d'occasion, 10.050 francs) et d'un appareil de radiographie transportable (14.900 francs).

En ce qui concerne le budget, le total des charges budgétées pour 1981 s'élève à 4,4 millions de francs alors que le total des produits est prévu à 3,2 millions. Un déficit de 1,2 million devra donc être couvert par les subventions cantonales et communales. Ce déficit présente une diminution de 44.370 francs par rapport à 1980.

L'effectif total des places de travail prévu pour 1981 est en légère augmentation par rapport à 1979, passant de 102 à 116. Il se décompose de la manière suivante (les fractions d'unité traduisent des temps partiels): médecine 6; personnel infirmier 67,8; personnel médical spécialisé 11,3; personnel administratif 4,5; service hôtelier 19,5; service technique 3; personnel en formation 4.

Enfin, le nombre de journées de malades prévu pour 1981 est de 25.000 (il y en a eu 23.208 en 1979). Après six mois d'exploitation 1980, ce nombre était de 12.183 contre 11.796 à pareille époque en 1979. (r. gt)

Décès au Val-de-Travers

Le 6 décembre, Mme Madeleine Vaucher, 77 ans, de Môtiers. - Mme Stéphanie Chollet, 90 ans, de Fleurier.

mémento

Neuchâtel

Jazzland: Sonny Rhodes, 22-2 h. Pharmacie d'office: jusqu'à 23 h., Centrale, rue de l'Hôpital. Ensuite tél. 25 10 17. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81. La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Fame; 17 h. 45, Le troupeau (v. o). Arcades: 15 h., 20 h. 30, Kagemusha, l'ombre du guerrier. Bio: 18 h. 30, Vers un destin insolite sur les flots bleus de l'été (v. o.); 20 h. 45, L'étonnant noir. Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Trois hommes à abattre. Rex: 20 h. 45, La dérobade. Studio: 15 h., 21 h., La flic à la police des mœurs.

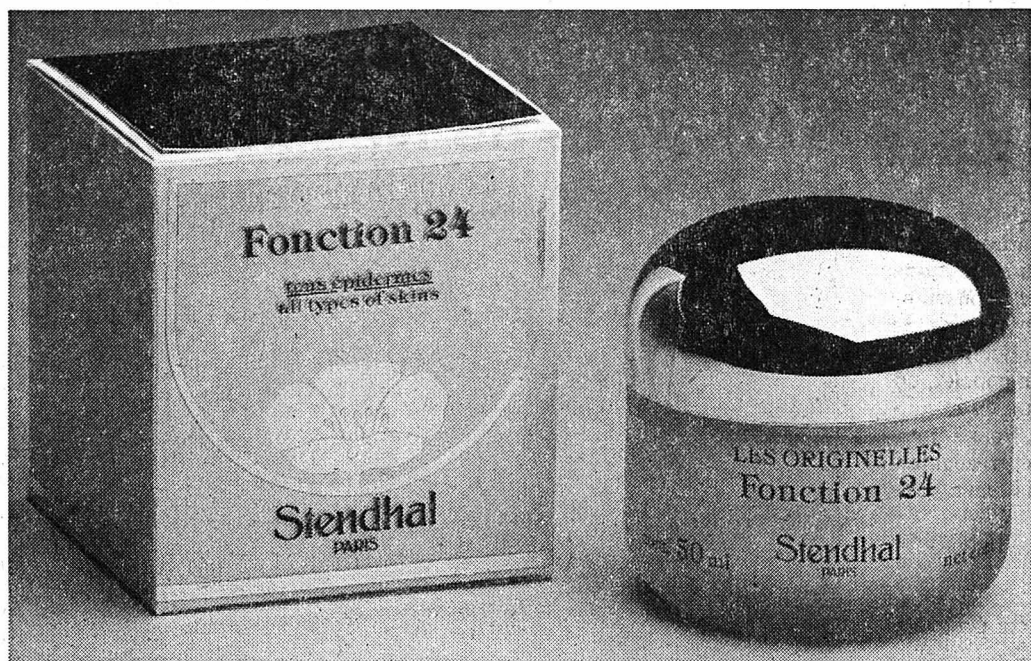
Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Piergiorgio, Fontainemelon, tél. 53 22 56; non-réponse, tél. 53 22 87. Main-Tendue: tél. 143. Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44. Aide familiale: tél. 53 10 03. Ambulance: tél. 53 21 33. Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31. Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Shining. Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h. La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81. Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25. Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48. Police cantonale: tél. 61 14 23. Police (cas urgents): tél. 117. Police du feu: tél. 118. Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Voir autres informations neuchâteloises en page 23



Du 8 au 13 décembre Présentation de la nouvelle crème de Stendhal Fonction 24

L'action de cette crème est centrée sur les deux rôles essentiels de la cosmétologie moderne : protection contre les agressions extérieures et préventions du vieillissement de l'épiderme.

Demandez un échantillon.

B ARFUMERIE
BOUTIQUE
UMONT
INSTITUT DE BEAUTÉ

Leopold-Robert 53, Daniel-JeanRichard - Tél. (039) 22 44 55 - La Chaux-de-Fonds 30420

J'ACHÈTE TOUJOURS
vieux meubles - bibelots - tableaux
- livres - vaisselle - pendules et tous
objets anciens même en mauvais état.
Egalement appartements complets.
A. Loup
Tél. 038/42 49 39 28-566

Garage du Plateau SA
Les Breuleux
Agence Peugeot - Subaru
cherche

mécanicien qualifié

Entrée tout de suite ou à convenir.
Tél. (039) 54 11 83. 14-81120

BAR DES SPORTS
Charrière 73
cherche

sommelière

Se présenter ou téléphoner au (039)
23 61 61. 30367

À LOUER
pour date à convenir
QUARTIER DES FORGES

coquet appartement de 2 chambres

Tout confort. Salle de bains
Loyer Fr. 158.- + charges
Tél. (039) 26 75 65, heures de bureau 30214

A vendre

Golf GTI

année 1980, 8 roues,
radio stéréo,
Fr. 13.500.-.

Privé (038) 25 40 69
Bureau (039) 23 40 01
28-300672

Votre journal: L'IMPARTIAL

Grand choix d'objets
en étain

BIJOUTERIE-HORLOGERIE
Le diamant
Av. Léopold-Robert 41 - La Chaux-de-Fonds 25815

FABRIQUE DE BOÎTES DE MONTRES
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

POLISSEURS ou POLISSEUSES

(boîtes or et acier qualité soignée)

TOURNEURS

(boîtes de montres)

Avantages sociaux, bon salaire à personne capable
(13e mois) quatre semaines de vacances.
COLLETTI SA, 26 rue des Charmilles, Genève
Téléphone (022) 45 30 84 18-34200

Employée de bureau

plusieurs années d'expérience, cherche
place.
Horaire partiel souhaité.

Ecrire sous chiffre SB 30458 au bureau de
L'Impartial. 30458

Dessinateur technique graphiste

cherche emploi.
Faire offres sous chiffre CT 30333 au bureau
de L'Impartial. 30333

Abonnez-vous à L'Impartial

DEMANDES D'EMPLOIS

Monsieur, quarantaine

cadre industriel

excellente présentation, sens des
responsabilités, cherche changement de
situation.

Ecrire sous chiffre XZ 30377 au bureau
de L'Impartial. 30377

À LOUER
rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds

beau 4 1/2 pièces

Tout de suite ou à convenir.
Cuisine agencée, tout confort.
Gérance Charles Berset.
Tél. (039) 23 78 33. 28-35

CARTES DE VISITE
en vente à l'Imprimerie Courvoisier

Nous cherchons

OUVRIÈRE

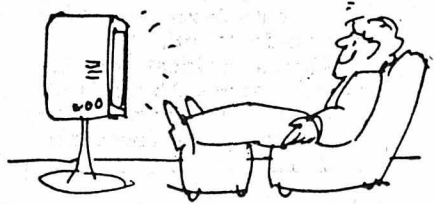
ayant très bonne vue pour décalque

S'adresser à la maison
Willy Vaucher SA
Daniel-JeanRichard 13
2300 La Chaux-de-Fonds 30234

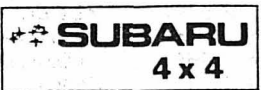
Ce que vous désiriez savoir
depuis longtemps
à propos de

SUBARU:

Bernhard Russi va vous le
dire.



Ce soir à la télévision,
à 20.05 heures.



AUTO CENTRE Emil Frey SA

Fritz-Courvoisier 66 - Tél. 039/23 13 62
La Chaux-de-Fonds

Quand l'année s'en va, les cadeaux arrivent: une Hermes Baby pour chacun.



Herme-Baby
Nouveau prix:
228 fr.!!
Conseils compétents
et garantie comprise.

Reymond La Chaux-de-Fonds Serre 66
Av. Léopold-Robert 33

HERMES
Machines à écrire
A la portée de chacun

De l'argent comptant immédiat

sur demande avec des mensualités
spécialement réduites!

Chez nous vous pouvez étaler votre remboursement
même sur 48 mois. La mensualité s'en trouvera réduite
d'autant! p.ex. Fr. 3'000.-, remboursables
en 48 mensualités de Fr. 80.95. Sur demande, mensua-
lités plus grandes pour un remboursement plus rapide.

**Assurance pour solde de
dette avec triple protection
contre les risques comprise:**
libération du paiement des
mensualités. 1. en cas de
maladie/accident, 2. en cas
d'invalidité, 3. paiement du
solde de la dette en cas de
décès.

**Paiement intégral du mon-
tant de crédit désiré garanti**
sans aucune déduction,
sans frais supplémentaires!

**Bien entendu discrétion
absolue!**
Nous garantissons: attitude
compréhensive en cas de
situation difficile involontaire.



Remplir, détacher, expédier à l'adresse ci-
dessous!

OUI, je désire N 383
un crédit de Mensualité désirée
Fr. env. Fr.

Nom

Prénom

Rue/no

N.P./lieu

Né(e) le État civil

Profession

Employeur

Salaires mensuel Fr. Revenu de l'épouse Fr.

Date

Signature

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68,
Tél. 022/28 07 55

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

rapide
simple
discret

138 155 245

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER • SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

Promotions civiques à la Salle de spectacles

Une « première » parfaitement réussie

La section de Saint-Imier du Parti radical du Jura bernois a tout lieu d'être satisfaite. La première cérémonie de promotions civiques — organisée suite à une intervention au Conseil général de son représentant Florian Schwaar — a connu un joli succès. Malgré l'heure quelque peu matinale, 32 jeunes filles et jeunes gens (sur un total possible de 62) étaient présents samedi matin à la Salle de spectacles pour être accueillis comme il se doit au sein de la société. Conscientes de l'importance de la jeunesse, de nombreuses personnalités dont le conseiller d'Etat Henri Sommer, le conseiller national Francis Lœtscher, le président du Conseil général Henri Pingeon, le maire Frédy Stauffer et le préfet du district de Courtelary Marcel Monnier avaient tenu à honorer la manifestation de leurs présences.



Les « 20 ans » ont posé pour la postérité après la première cérémonie de promotions civiques organisée à Saint-Imier. (Impar-Ig)

Les mélodies interprétées par la Chanson d'Erguel sous la direction de M. Mario Chopard et les allocutions de MM. Henri Sommer, conseiller d'Etat et Frédy Stauffer, maire de Saint-Imier ont fait bon ménage avec la remise des souvenirs (un gobelet, un précis d'instruction civique et une lithographie de la localité). Pour terminer, une verre de l'amitié précéda un repas pris dans un établissement public.

LA SUISSE À UN TOURNANT

Cheville ouvrière de cette première cérémonie, M. Florian Schwaar salua en priorité les « 20 ans » en ouvrant la cérémonie. Quant au discours de circonstance, il devait être prononcé par M. Henri Sommer, conseiller d'Etat. Ce dernier avoua ne pas avoir la tâche facile en raison de la transformation et mutation actuelles de notre pays. Pour l'orateur, la Suisse se trouve à un tournant pour deux raisons primordiales. « Parce que l'on ressent fréquemment à tout âge un certain désaccord entre le comportement des gens en général et les valeurs traditionnellement admises entre aussi ce que l'on dit ou croit et ce que l'on fait. Toutes les nations industrialisées sont aujourd'hui confrontées à des questions identiques quel que soit leur régime politique et social ».

« Et voici la deuxième raison: nous vivons une crise de civilisation qui touche au problème des rapports entre l'homme, la nature et la technique ».

BANNIR L'ÉGOÏSME

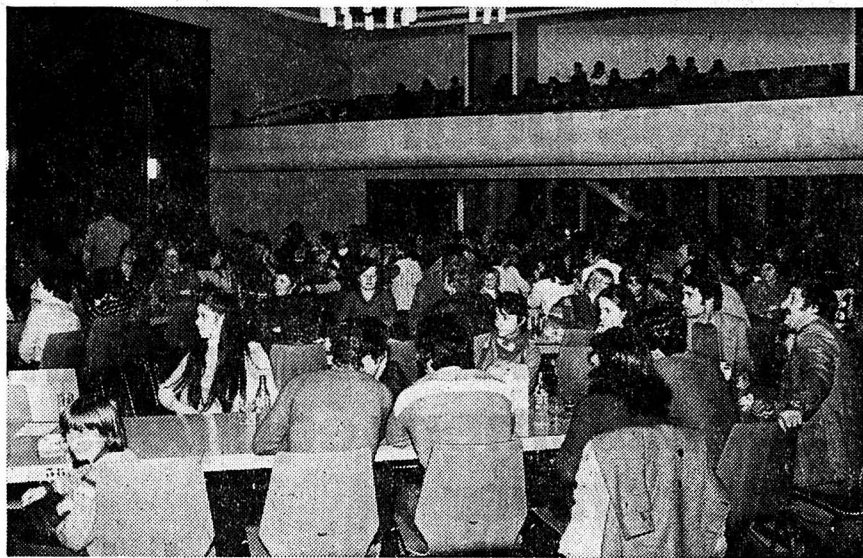
Avant de terminer, M. Sommer parla de l'effet concret bien minime de la mode des manifestations tout en encourageant les jeunes à sourire à la vie et à bannir l'égoïsme.

« Vous avez des idées, vous voulez regarder plus loin que le bout de vos souliers, vous voulez être libres et maîtres de vous-mêmes, vous avez raison. Il faut croire à la puissance de la volonté. Quiconque a le courage de vouloir peut modifier son propre avenir. Le premier ennemi c'est certainement la nonchalance et l'indifférence. Soyez fidèles aux promesses que vous faites, soyez fidèles aux autres, à vous-mêmes, soyez de ceux qui ne déçoivent jamais. Ayez de l'enthousiasme, sachez encore vous émerveiller. Un homme qui n'est plus capable de s'émerveiller a pratiquement cessé de vivre. Souriez à la vie si vous voulez que la vie vous sourie. En fait ce que je vous demande, c'est de ne pas vivre en égoïstes, c'est de sortir de vous-mêmes pour côtoyer les autres ».

L. G.

Solidarité avec les sinistrés italiens

Réussite d'un thé-vente



La Salle de spectacles de Saint-Imier n'a pas désempli, dimanche en fin d'après-midi, lors du thé-vente organisé par la Communauté italienne en faveur des sinistrés du récent tremblement de terre survenu en Italie. (Impar-Ig)

Les manifestations de solidarité en faveur des sinistrés du récent tremblement de terre survenu en Italie se succèdent dans la région. Hier en fin d'après-midi, il appartenait à la Communauté italienne de Saint-Imier — sous le patronage des autorités municipales du lieu — d'organiser un thé-vente à la Salle de spectacles. Entre 16 h. et 21 h., des productions de Nicole et Jacky et les petits accordéonistes, des Carini et du Corps de musique, une vente aux enchères, des assiet-

tes richement garnies ont permis au public accouru en nombre de se distraire et de se restaurer tout en finançant une bonne cause.

Au cours d'une courte partie officielle, tant MM. Frédy Stauffer, maire de Saint-Imier, que M. Lino Gaio au nom de la communauté officielle ont remercié les organisateurs, les commerçants et les volontaires pour tout le travail accompli bénévolement.

(lg)

CANTON DE BERNE

Le gouvernement bernois se prononce pour l'inclusion de la route Bienne-Moutier dans le réseau des routes nationales

Dans une lettre adressée au conseiller fédéral Hans Hürlimann, le Conseil exécutif du canton de Berne recommande l'inclusion du tronçon Moutier-Bienne de la route de vallée 6 (T6) dans le réseau des routes nationales. Le gouvernement cantonal invite le chef du Département fédéral de l'intérieur à recommander aux Chambres cette nouvelle classification de la T6 et, si le Parlement prend une décision favorable, à veiller à ce que l'aménagement de la T6 soit rapidement réalisé.

Le gouvernement bernois rappelle, dans sa lettre au conseiller fédéral Hürlimann, que la troisième étape d'aménagement de la T6 dans le Taubenloch crée de bonnes conditions en vue de la construction rapide de cet axe important menant jusqu'à la frontière nord du canton. En vertu d'une motion urgente acceptée par le Grand Conseil pendant la session de novembre, le Conseil exécutif est tenu d'accorder la priorité à la route Moutier-Sonceboz-Bienne dans toutes les négociations, mesures et projets ayant trait à la construction d'une « Transjurane ». L'avis du Parlement cantonal bernois est bien fondé, écrit le Conseil exécutif. Il est essentiel pour l'ensemble du pays que la région du Jura-Nord soit reliée au cen-

tre du pays et à la Ville fédérale. La route Boncourt-Moutier-Bienne s'impose du fait que les relations et les besoins en matière de transport de la population de langue française du canton du Jura et du Jura bernois se sont principalement développés en direction de la Suisse romande. Les fréquences du trafic sur le tronçon Moutier-Bienne de la T6 et sur la T30 entre Moutier et Gansbrunnent dont il est aussi question en vue d'un raccordement au réseau des autoroutes à Oensingen, le prouvent également. Deux enquêtes, l'une bernoise et l'autre intercantonale, démontrent qu'en 1975 et 1976 les fréquences étaient de 4:1 en faveur du tronçon Moutier-Bienne. Il semble logique qu'une future route nationale provenant du Jura soit raccordée à la N5 au chef-lieu du Seeland qui est situé au centre de la région. Le canton de Berne recommande cette solution avec insistance et demande aussi que le tronçon Moutier-Oensingen soit inclus dans le réseau des routes nationales. En dépit d'un important appui financier de la Confédération, le canton de Berne n'est pas en mesure de mener à terme en temps utile et par ses propres moyens la route Moutier-Bienne. Une aide fédérale supplémentaire est nécessaire pour assurer l'aménagement futur de la T6, conclut le Conseil exécutif du canton de Berne.

mémento

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Secur visitant: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

Dies academicus à l'Université de Berne

Un Neuchâtelois honoré

A l'occasion de son 146e Dies academicus, l'Université de Berne a décerné samedi six titres de docteurs honoris causa.

Les personnes ainsi honorées sont: MM. Hans Gugger, directeur de l'entreprise Staempfli & Cie SA à Berne; Willy Keller, ancien archiviste et bibliothécaire de l'Union syndicale suisse, de Berne; George L. Engel, ancien professeur de médecine interne et de psychiatrie à l'Université de Rochester, aux Etats-Unis; François Kohler, directeur de l'Hôpital de l'Île, Berne; Georg Budruss, professeur d'indologie à l'Université de Mayence, en Allemagne fédérale et Marcel Joray, directeur des Editions du Griffon à Neuchâtel. (ats)

Nouveautés en matière fiscale

Le Conseil exécutif du canton de Berne vient de promulguer huit ordonnances relatives aux impôts et à la péréquation financière. Il s'agit en partie d'anciennes ordonnances modifiées et en partie de nouvelles dispositions.

Outre la nouvelle ordonnance sur la péréquation financière, ces prescriptions concernent notamment la défalcation des frais d'obtention du revenu des salariés, le report des pertes d'entreprises commerciales, la déduction des frais immobiliers ainsi que la remise et le sursis en matière d'impôts. Ces dispositions sont la résultante de la révision de la loi fiscale et de la loi sur la péréquation financière entrant en vigueur le 1er janvier 1981. (oid)

DISTRICT DE MOUTIER

Elections communales à Belprahon

Très forte participation

Les élections communales à Belprahon ont été marquées par une grande participation (90 pour cent) et rappelons que le maire Gérard Sauvain et la caissier Hugo von Niederhäusern, ont été élus tacitement. En revanche, la secrétaire communale, Mme Ghislaine Borer était combattue. Avec 103 voix elle a été brillamment réélue contre 25 voix à sa concurrente, Mme Monique Marti.

Pour le Conseil municipal, sont élus: Arnold Zbinden ancien, Michel Leuenberger ancien, Jacques Cuenin nouveau, Jocelyne Schorpp nouvelle. Viennent en-

suite Marie-Louise Voser et Daniel Calame, ces deux derniers étaient candidats d'Unité jurassienne.

A la Commission d'école sont élus: Walter Kropf nouveau, Oscar Jung nouveau, Armand Joray ancien, Rosilde Juffer nouvelle, Serenella Joray nouvelle et Umberto Maggioni, candidat d'Unité jurassienne. Viennent ensuite Geneviève Gloor et Luc Neuenschwander ancien, non réélu.

Comme vérificateur des comptes: Fritz Weber ancien, Ella Hänzi ancienne et Marie-Thérèse Mertenat nouvelle, candidate d'Unité jurassienne. Viennent ensuite Michel Maître et Raymond Limmacher. L'huissier Luc Neuenschwander avec 63 voix n'est pas réélu et c'est Michel Schaffter présenté par un groupe de citoyens qui l'emporte avec 71 voix. Relevons qu'Unité jurassienne a présenté une revendication concernant le respect du droit des minorités. (kr)

MOUTIER

Collisions

L'état verglacé des routes a occasionné deux collisions samedi soir à Moutier. La première à 18 h. 45 où un automobiliste a heurté un autocar avec des dégâts pour 3000 francs et la seconde dans les gorges de Moutier vers 21 h. 30 lors d'un croisement entre deux véhicules avec des dégâts pour 15.000 francs mais pas de blessés. (kr)

DISTRICT DE COURTELARY

Sonvilier: le triomphe de Saint-Nicolas



Malgré les chutes de neige, les enfants de Sonvilier étaient en nombre sur la place du Collège pour accueillir le Saint-Nicolas samedi après-midi. (Impar-Ig)

Pour un coup d'essai, l'Union des sociétés locales de Sonvilier et la Société philanthropique « Union » ont réussi un coup de maître. Saint-Nicolas a obtenu un véritable triomphe tant vendredi dernier à la Montagne de l'Envers et les

écoles du Droit et de La Chau-d'Abel ou encore samedi après-midi sur la place du Collège.

Entre les pleurs des tous petits reconfortés par les parents ou les chants et poésies des plus grands, le petit Papa Noël a distribué quelque 300 cornets garnis de friandises.

Il y a lieu de saluer la reconduction d'une tradition perdue depuis la nuit des temps à Sonvilier et souhaiter une réédition pour 1981. La place du Collège n'avait plus vu autant de monde depuis belle lurette. Pas même pour les soirées du 1er Août... une raison de plus pour persévérer. (lg)

CORGÉMONT

Renard enragé

La police cantonale de Sonceboz a abattu, hier après-midi vers 15 heures, un renard présentant tous les symptômes de la rage aux abords de la gare de Corgémont. Une nouvelle fois, il y a lieu d'être prudent avec les animaux domestiques ou sauvages présentant des signes suspects. (lg)

avis urgent

Le Service culturel Migros présente en collaboration avec

Connaissance du monde

NORVÈGE

et

LAPONIE

récit et film de

Robert JEAN

4e conférence de l'abonnement

Tavannes: Cinéma Royal, mardi 9

décembre, à 20 h. 15

Saint-Imier: Cinéma Lux, mercredi 10

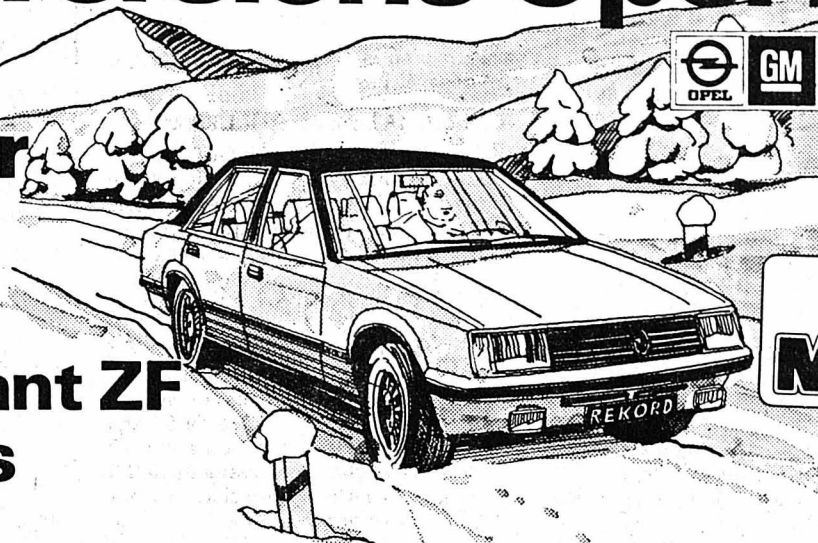
décembre, à 20 h. 15

Place: Fr. 8.-, location à l'entrée

Nouveau: les versions Opel Montana

Créées pour un hiver sans problèmes.

- différentiel autobloquant ZF
- spécialement équipées pour l'hiver
- un prix qui vous séduira



Ascona
Manta
REKORD
Commodore

Rendez-vous chez votre distributeur Opel pour une démonstration ou une course d'essai.



La Chaux-de-Fonds Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Le Locle Garage du Rallye, W. Dumont; St. Imier/Villeret Garage R. Gerster; Les Verrières Garage Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit et les distributeurs locaux à: Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; La Sagne Garage de la Vallée, Bettex Frères; Sonceboz Garage P. Hürzeler

Nous cherchons pour un important et dynamique producteur de montres de qualité un

chef de vente

Le programme de notre donneur d'ordre est exclusif et abondant, principalement dans le secteur des montres-quartz à prix concurrentiels.

Ce futur collaborateur aura comme tâche de soigner et développer la clientèle des secteurs Afrique et Extrême-Orient.

- Nous offrons:**
- collection riche et bien étudiée avec des exclusivités
 - salaire en rapport à l'importance du poste
 - caisse de retraite et tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne
 - rattachement à la direction de vente après mise au courant
- Exigences:**
- langues anglaise, française et allemande, parlées et écrites
 - sens de l'esthétique pour collaborer à la création de nouveaux modèles
 - annuellement plusieurs voyages dans les pays concernés (durée respective 2-3 semaines)
 - aptitude à diriger le département de façon indépendante.

Candidats dynamiques sont priés d'adresser offres à la Direction de Fiduco SA, rue des Prés 135, 2502 Bienne, (032) 25 26 11.

Nous assurons bien entendu une stricte discrétion.



Ville de
La Chaux-de-Fonds
Travaux publics - Service d'urbanisme

débats publics

avec projections audio-visuelles:

La Chaux-de-Fonds 1980,
à propos de notre cité

à 20 heures

8 décembre Collège des Gentianes
16 décembre Collège des Foulets

27959

Tout feu, tout flamme!

paquets de 10 ou 25 kg de briquettes, bois de cheminée, charbon de bois, tous combustibles.

Pris au chantier ou livraison franco domicile dès 200 kg.

Calorifères-cheminées

Maison Meyer-Franck
135, Avenue Léopold-Robert à côté du Grand-Pont
(039) 23 43 45. 30232

TRANSPORTS MAURON S.A.



Garde-meubles
Déménagements
Camions-grue
CHERCHE

CHAUFFEUR

Permis C ayant quelques années d'expérience

CHAUFFEUR

Permis B solide et consciencieux, possibilité de passer le permis C

MANŒUVRE

pour ramassage des ordures ménagères (sacs)

Se présenter: Rue Fritz-Courvoisier 66 - 2300 La Chaux-de-Fonds

30489



Les PLISSÉS sont MODE

Adressez-vous au spécialiste

ACKERMANN-PLISSÉS

Industrie 6, 1020 Renens
(021) 34 05 53



J. BONNET & Co.
Fabrique de boîte or et bijouterie
141, Numa - Droz tél. 22.22.25
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous engageons pour date à convenir

un polisseur

pour travaux soignés sur boîtes or

un polisseur

pour pièces bijouterie

Faire offres écrites ou se présenter sur rendez-vous

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

à La Chaux-de-Fonds, offre à repourvoir un poste d'

EMPLOYÉE DE BUREAU

Exigences: bonnes connaissances de la sténographie et de la dactylographie.

Entrée en fonction: 5 janvier 1981 ou date à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffre P 28-950110 à:

Publicitas SA, 2301 La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 51.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL»

8

UTTA DANELLA SOUS LA VOÛTE ÉTOILÉE

Roman

Droits réservés Presses de la Cité, Paris & Cosmopress, Genève

Elle se laissa faire mais ses lèvres demeurèrent de glace.

- J'ai cessé de me faire des illusions sur l'amour, dit-elle quand j'eus relâché mon étreinte.

- Ah, tout cela à cause de ce type!
- Quel type?
- Ton soupirant. Il s'est taillé?
- D'abord, ce n'est pas un type comme tu dis et puis il ne s'est pas taillé. Il est parti pour l'Amérique du Sud, pour le compte de sa société.
- Ah bon, il reviendra!
- Non, il ne reviendra pas. Il est marié. D'ailleurs il y a six mois qu'il aurait dû disparaître. Il eût mieux valu que je ne le rencontre jamais.

Le ton était passionné, haineux; impressionné, je ne pipai mot.

Nous étions parvenus au bout de la rue et nous rebroussâmes chemin.

- Il va y avoir du foehn, dis-je, pas étonnant qu'on soit si déprimés.

- Parle pour toi. J'ai suffisamment de soucis comme cela pour ne pas avoir besoin en plus du foehn.

- Je dois avouer que je ne te comprends pas. Avec ce que t'a dit Burckhard, tu devrais... je t'ai déjà dit...

- Oui, oui, je sais. On ne meurt pas d'un chagrin d'amour et alors?

- Prends donc un nouvel ami. Il n'y a pas de meilleur remède pour oublier.

- Merci beaucoup pour le conseil. Et qui donc? Toi peut-être?

- Pourquoi pas?

Elle eut un petit rire bref, empreint d'ironie, où je crus déceler une nuance de mépris.

- Ecoute-moi, on va recommencer à zéro, toi et moi, une nouvelle vie. Ça ne signifie pas qu'on doit obligatoirement la faire ensemble. Si je ne te plais pas, eh bien je n'en mourrai pas. Ecoute-moi, tu oublies ton bel amour lointain et moi, eh bien, j'irai trouver Burckhard. Verena, écoute-moi bien. C'est possible.

- Non, coupa-t-elle sèchement.

- Si.

Je l'avais saisie aux épaules et la secouais comme un prunier.

- Si, c'est possible, il suffit de vouloir.

Ses yeux s'étaient remplis de larmes. L'attirant à moi, je l'embrassai à nouveau mais, cette fois-ci, elle répondit avec violence à mon baiser.

- Eh là! doucement les amoureux. Attendez au moins d'être rentrés chez vous, nous lança un passant.

Je sentais mes lèvres tout imprégnées de sel. Elle s'était remise à pleurer.

- Pense un peu à ce que t'a dit Burckhard. C'est un immense acteur, le plus grand. S'il prétend que tu as du talent, tu peux le croire. Son jugement vaut de l'or. Bientôt tu seras célèbre. Ne pleure plus, Verena, pense à la vie qui nous attend.

- Je suis enceinte, dit-elle.

Je relâchai mon étreinte. Son regard se perdait dans le vide. J'étais envahi par la honte. J'avais parlé comme si toute la souffrance de la terre reposait sur mes épaules et elle, si frêle, si douce, avec cet énorme problème, bien réel celui-là.

Je me sentais complètement bloqué. Rien ne me venait plus à l'esprit.

En me lançant un regard empreint d'ironie elle murmura.

- Ça te coupe la parole? Pas d'autres conseils en réserve? - Puis, plus doucement. - C'est ma faute, j'ai été stupide et maintenant il va falloir payer. Non seulement je n'ai pas un sou en poche, mais même si j'en avais il serait de toute fa-

çon trop tard. Ma mère avait raison, tout se paie dans la vie.

- Et lui?

- Il ignore tout. Il est loin et en tout état de cause il ne va pas divorcer pour moi, il a des enfants. Mais je l'ai aimé. Adieu Juliette! Ce sera quelqu'un d'autre qui aura le rôle.

Bouleversé, je tenais sa main dans la mienne. Elle se laissait faire comme une pauvre gosse perdue. Elle avait retrouvé sa douceur et semblait heureuse d'avoir enfin pu se confier à quelqu'un. J'étais le premier, elle ne l'avait encore dit à personne.

Un peu plus tard, alors que nous dînions dans une petite brasserie, elle me parla de sa famille.

- J'avais déjà annoncé à ma mère que j'arrêtais mes études. Ça ne l'avait pas étonnée, elle me comprend très bien; elle a été comédienne elle aussi, tu sais. Simplement, elle m'avait prévenue de ce qui m'attendait. Une vie difficile, des humiliations... et voilà, maintenant...

Sa mère était devenue comédienne contre la volonté de ses parents, notamment de son père, professeur dans une petite ville de province. Le père de Verena, acteur lui aussi, était mort à la guerre, et sa mère était tombée gravement malade au cours d'une tournée en territoire occupé. Contrainte de s'arrêter, elle était retournée vivre avec son enfant auprès de ses parents. C'avait marqué la fin de sa carrière. Après cela, elle n'avait plus obtenu d'engagement. (à suivre)

Convention du travail: oui massif de la FTMH Le détail des améliorations

Réunie samedi à Berne, la Conférence fédérative de l'industrie horlogère représentant les travailleurs de l'horlogerie au sein de la Fédération Suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH), a accepté à une forte majorité le renouvellement de la Convention collective de travail jusqu'au 31 décembre 1985. Cette nouvelle convention avait déjà été ratifiée cette semaine par la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse et par le patronat horloger de Suisse alémanique.

Cette convention prévoit le paiement d'un 13e mois de salaire par étapes, la généralisation de la 4e semaine de vacances, la semaine de 41 heures, la généralisation de la mensualisation, 5 semaines de vacances pour les travailleurs de plus de 50 ans et les apprentis, une amélioration des allocations familiales et une augmentation de la participation patronale aux frais de cotisations pour l'assurance-maladie. D'autres points de la convention ont trait à la politique de l'emploi, à la protection de la maternité et de la famille, à l'égalisation des salaires masculins et féminins, aux commissions du personnel et à l'intégration des handicapés.

Les délégués de la Conférence fédérative de l'industrie horlogère ont en outre protesté énergiquement contre la diffusion à la Télévision suisse de «spots» publicitaires du plus grand fabricant horloger japonais. Les délégués de la FTMH qualifient ces «spots» de scandaleux et indiquent qu'ils mettent en cause la capacité d'adaptation de l'industrie horlogère suisse.

ÉVOLUTION DE 1977 À 1980

Il y a donc une différence marquée entre le «oui» du bout des lèvres délivré en 1977 et la franche acceptation de samedi. Elle est motivée par le fait que la Convention patronale a accepté d'entrer en matière sur toutes les propositions faites par la FTMH, ce qui n'avait pas été le cas il y a trois ans, où de l'humeur s'était manifestée face à la stagnation de trois revendications principales: 13e salaires, durée du travail, vacances.

Il a fallu pourtant que les représen-

tants syndicaux tiennent compte des coûts que représenteront l'entrée en vigueur des revendications pour les entreprises et c'est la raison pour laquelle il n'a guère été possible de faire «tout rentrer» en 1981 et 1982, après un jugement du tribunal arbitral horloger largement discuté dans les sphères patronales... Cela signifie que l'ensemble des revendications présentées en mars dernier seront appliquées en 1985. Il n'en reste pas moins que cela a constitué un point incontestablement positif vis-à-vis des tra-

vailleurs d'où la majorité assez forte qui s'est dégagée lors du vote.

DE MÉMOIRE DE NÉGOCIATEUR...

«De mémoire de négociateur, nous a déclaré M. Gilbert Tschumi, secrétaire central de la FTMH, ce sont les négociations les plus difficiles que l'on ait connues. Il a fallu pourtant arriver à des solutions...»

Dans les grandes lignes, qu'a donc pu obtenir la FTMH?

● **Vacances:** c'était là un point très important. Pour 1981, les 3 semaines demeurent un minimum. Mais au lieu de donner les 4 semaines à l'âge de 50 ans révolus et 3 ans de service, ou après 20 ans de service, chaque travailleur de 35 ans d'âge - sans considération des années de service accomplies - ou chaque travailleur ayant 10 ans de service y aura droit.

Cinquième semaine dès 50 ans à partir de l'an prochain également, sans égard non plus au temps de service accompli, tandis que les 4 semaines deviendront le minimum généralisé dès les vacances 1982, donc pour l'ensemble des travailleurs.

Cinq semaines de vacances dès 1982 également pour tous les jeunes jusqu'à 19 ans révolus. Les apprentis y auront droit pour leur part durant toutes les années d'apprentissage.

● **Amélioration des allocations:** les allocations pour enfant passent de 70 à 90 francs par mois dès le 1er janvier 1981. Les allocations de formation professionnelle versées jusqu'à l'âge de 25 ans si formation il y a, sont augmentées de 90 à 120 francs par mois dès le 1er janvier 1981. Les allocations de naissance sont portées à 500 francs dès la même date.

L'allocation de ménage n'est pas modifiée, les interlocuteurs patronaux étant les seuls industriels à la payer...

● **13e mois de salaire:** pour le 13e mois de salaire les étapes suivantes ont été retenues: 20% dès le 1er janvier 1981; 45% dès le 1er janvier 1983; 70% dès le 1er janvier 1985; étant entendu que la 4e étape est déjà garantie pour le prochain renouvellement de la convention: il n'y aura plus qu'à fixer la date définitive d'entrée en vigueur du 13e salaire total.

A noter que les situations acquises lors du dernier paiement demeurent!

● **Autres revendications:** des revendications nouvelles ont été acceptées; on a réglé par exemple le problème de la compensation de salaire pour les collègues de la base négociateurs ou membres de commissions. Si les directions étaient du reste d'accord avec cette participation, certains chefs d'atelier ne laissaient pas de faire des difficultés... Ces ambiguïtés sont désormais levées.

Séries d'améliorations également dans la question des cours et des congés de formation, ou encore en faveur des handicapés. Les libertés syndicales des travailleurs helvétiques occupés dans les succursales de firmes suisses à l'étranger sont également garanties.

Sans entrer plus avant dans le détail des gains sociaux obtenus, il convient de souligner que les efforts des syndicats et le soutien des travailleurs syndiqués bénéficient une fois de plus à l'ensemble des travailleurs. Ce qui ne signifie pas que l'égoïsme paie...

R. Ca

Le Grand Conseil vaudois abolit la censure cinématographique

Le Grand Conseil vaudois a approuvé le rapport du Conseil d'Etat sur la pétition «Contre la pollution morale», celui sur la motion demandant de modifier les principes appliqués en matière de censure cinématographique, et a modifié la loi cantonale sur le cinéma. Ainsi, la censure pour les adultes est abolie, le contrôle des films subsistant pour les mineurs jusqu'à dix-huit ans révolus. Vaud, de ce fait, s'aligne sur Berne, Neuchâtel, Fribourg, Bâle-Campagne et Genève. Le Valais reste donc le seul canton romand où la censure préalable des films est encore appliquée aux adultes. (ats)

En Argovie Mort d'un petit théâtre

Les électeurs de la commune d'Aarau ont refusé par 2961 voix contre 1897 d'accorder un crédit annuel de 130.000 francs à un petit théâtre de la capitale argovienne, le «Innerstadttheater». Celui-ci est ainsi condamné à une mort quasi-certaine. La participation au scrutin s'est élevée à 48,5%. (ats)

L'IMPARTIAL FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Directeur général: Roger Vuilleumier
Redacteur en chef responsable: Gil Baillod
Rédaction - Administr.: La Chaix-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél 039/211135 • Tél 952114
Le Locle • Pont 8 • Tél 039/311444

Avalanche à Engelberg Un mort, trois blessés

Un mort, trois blessés: tel est le bilan d'un accident dû à une avalanche, survenue hier sur les hauteurs dominant le village d'Engelberg, dans le demi-canton d'Obwald.

L'accident s'est produit peu avant 10 heures hier matin dans la région du Jochpass. Une avalanche s'est déclenchée ensevelissant un groupe de six skieurs. Les secours se sont rapidement organisés et une heure après l'avalanche, tous les skieurs étaient retrouvés. L'un d'entre eux devait cependant décéder peu après son transport à l'Hôpital de l'île à Berne. Trois autres skieurs ont été blessés et ont été transportés à l'Hôpital de Stans.

GRAVE INCENDIE À ENNEY (FR): TROIS FERMES DÉTRUITES

Un grave incendie a éclaté hier après-midi au village d'Enney (FR), en Gruyère. Selon les renseignements fournis par la police cantonale fribourgeoise, le feu aurait pris vers 15 heures et trois fermes au moins auraient été détruites.

MOLIS (GL): TUÉ PAR UNE COULÉE DE NEIGE

Trois employés d'un skilift situé sur le territoire de la commune de Mollis, dans le canton de Glaris, ont été ensevelis par une coulée de neige samedi matin, dans la région de la «Fronalp». Deux d'entre eux ont pu se tirer d'affaire par leurs propres

moyens, mais le troisième, M. Peter Laager, 18 ans, de Mollis, n'a pu être dégagé qu'après une demi-heure. Tous les efforts faits pour tenter de le ranimer sont restés vains.

VALAIS: MAISON D'HABITATION EN FEU

A Grächen dans le Haut-Valais, un incendie a fortement endommagé une maison d'habitation de deux étages appartenant à M. Albert Fux, 52 ans, habitant la station. Le feu a pris dans les combles de l'immeuble et a gagné une partie des pièces inférieures où les dégâts surtout sont importants. Les dommages sont de l'ordre de 150.000 à 200.000 francs. On ignore les causes du sinistre. (ats)

Le dernier tirage de l'année de la Loterie romande

Le charmant village genevois de Veyrier, qui se trouve au pied du Salève, à environ 100 mètres de la frontière française, a servi samedi de cadre au tirage de la 472e tranche de la Loterie romande.

C'était le dernier de l'année et c'était aussi un grand tirage, ce qui signifie que - comme elle le fait cinq fois par an - l'institution avait convié les délégations des six cantons romands (Genève, Vaud, Fribourg, Neuchâtel et le Jura) à examiner les comptes et la situation et à approuver les mesures qui sont envisagées pour les mois qui vont suivre.

L'excellent rapport qui fut présenté par M. Alain Barraud, président directeur de la Loterie, montre que tout va bien sur le plan de la bienfaisance; plus de 2000 œuvres d'entraide peuvent être aidées dans leurs tâches secourables grâce aux bénéfices laissés par la vente des billets qui sont répartis entre elles. Et il apparaît que l'administration des fonds acquis et reversés pour la bienfaisance (plus de 160 millions de francs en 37 ans) est l'une des plus surveillées qui soient dans notre pays.

Quant aux mesures envisagées, elles débiteront par le lancement au début de l'an prochain d'une spectaculaire tranche de la double chance.

Cette séance de travail fut suivie d'une aimable réception organisée par les autorités communales au cours de laquelle de nombreuses personnalités dirent avec chaleur le bien qu'elles pensent de la Loterie et de son action, en particulier M. René Barro, maire de Veyrier.

Le tirage de la 472e tranche qui suivit fut une véritable fête villageoise, toutes les sociétés locales ayant tenu par leurs productions à égayer la manifestation suivie par un très nombreux public. Les opérations étaient dirigées par M. Eric Demierre, notaire, et c'est M. L. Dimico,

président de la délégation genevoise, qui fit au début de la soirée la traditionnelle allocation au cours de laquelle la Loterie romande et ce qu'elle fait sont expliqués au public.

Le premier tirage de l'année 1981 aura lieu le 10 janvier déjà. (gd)

Les numéros gagnants

8000 billets gagnant chacun 10 francs se terminent par 5, 0.

520 billets gagnant chacun 20 francs se terminent par: 71, 148, 446, 397.

180 billets gagnant chacun 30 francs se terminent par: 094, 418, 812, 6249, 5827, 6650, 6271, 5305, 1804, 3349, 8338, 7177, 6820, 5073, 7040, 0915, 3449, 4235.

Les 10 billets suivants gagnent 200 francs: 502019, 481121, 489155, 476402, 499042, 495964, 499743, 503153, 491074, 505567.

Les 4 billets suivants gagnent 500 francs: 495004, 492863, 484576, 473688.

Le gros lot de 100.000 francs est attribué au billet: 470758.

Les deux billets de consolation suivants gagnent 500 francs: 470759, 470757.

Attribution de 97 lots de 10 francs aux billets dont les 4 premiers chiffres sont identiques à ceux du gros lot, soit: 4707.

Attention! seule la liste officielle du tirage fait foi.

Grève à l'Ecole italienne de Berne

Les vingt enseignants de l'Ecole italienne de Berne ont fait grève samedi et ont tenu une assemblée publique au cours de laquelle ils ont expliqué les raisons de leur action aux 280 familles dont les enfants fréquentent l'école. Les deux principales revendications des enseignants sont les suivantes: d'une part, reconnaissance immédiate de l'école par les autorités italiennes, d'autre part, reprise de pourparlers sur la base d'un procès-verbal datant de mars 1980 de la Commission mixte italo-suisse.

Par cette dernière revendication, les enseignants souhaiteraient voir l'école se transformer en école «à double sortie», c'est-à-dire non plus réservée uniquement aux enfants dont les parents envisagent de rentrer en Italie, mais accessible aussi aux enfants de travailleurs immigrés installés dans notre pays. (ats)

Les drogues, moi et les autres

L'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme (ISPA), à Lausanne, vient d'éditer deux nouvelles publications: une brochure de trente-deux pages, «Des drogues... pourquoi faire?», et un dépliant, «Les drogues, moi et les autres». La première s'adresse surtout aux adultes qui, d'une manière ou d'une autre, sont confrontés aux problèmes des stupéfiants, notamment les parents et les éducateurs. Quant au dépliant, il est conçu spécialement pour les jeunes.

Ces deux publications de l'ISPA sortent des chemins battus et se distinguent tant par leur conception graphique moderne que par leur contenu. On n'y peint pas le diable sur la muraille et on n'y prend pas un ton moralisateur. Le lecteur y trouve plutôt des informations convaincantes, parce que précises et concrètes. (ats)

Willi Ritschard: «Je suis déçu»

Le conseiller fédéral Willi Ritschard est déçu des expériences qu'il a faites depuis une année qu'il est grand argentier de la Confédération. «Dans la politique des finances, certains politiciens ne veulent rien, surtout pas des recettes supplémentaires et encore moins si elles sont proposées par le socialiste Ritschard», a déclaré hier le chef du Département fédéral des finances dans une interview accordée à la Télévision suisse alémanique.

M. Ritschard s'est dit persuadé qu'une grande partie des citoyens sont prêts à faire des sacrifices, mais est moins sûr que cela soit le cas de certains partis. M. Ritschard a des fois l'impression que l'on est prêt, ici ou là, à aider à résoudre les

problèmes financiers, mais que l'on ne veut pas que les mesures nécessaires soient «signées» par le socialiste W. Ritschard.

A la question de savoir s'il n'était pas, aussi, heureux d'être et de rester conseiller fédéral, M. Ritschard a répondu qu'il avait eu beaucoup de plaisir à travailler à la tête du Département des transports, des communications et de l'énergie. «J'ai eu là le sentiment de travailler pour l'avenir du pays». «Aux Finances en revanche, il me semble que l'on me demande de surmonter une passe insurmontable», a encore précisé M. W. Ritschard. (ats)

LE MONDE SPORTIF • LE MONDE SPORTIF

Fin des Six Jours cyclistes de Zurich Succès de la paire Schutz-Hermann



Schutz (à gauche) et Hermann à l'heure de la récompense (bélino AP)

L'Allemand Horst Schutz (29 ans) et le coureur du Liechtenstein Roman Hermann (27 ans) ont remporté la 28e Edition des Six Jours de Zurich, qui se sont achevés au Hallenstadion. Ils ont du même coup fêté leur première victoire dans une course de six jours. Schutz-Hermann ont battu la paire allemande Udo Hempel-Albert Fritz ainsi que l'équipe danoise Gert Frank-Joergen Marcussen aux points, puisque ces trois formations ont terminé dans le même tour. Avec deux tours de retard, deux paires suisses ont terminé aux 4e et 5e places, dans l'ordre René Savary-Robert Dill-Bundi et Josef Fuchs-Daniel Gisiger.

Schutz-Hermann ont assez nettement dominé ces Six Jours de Zurich, s'installant au commandement de l'épreuve dès la première soirée et dominant assez nettement la phase finale de la course. Quant à Savary-Dill-Bundi, ils auraient pu prétendre à un meilleur classement si le champion olympique de la poursuite n'avait pas été handicapé par une bronchite qui le fit souffrir, notamment dans l'américaine à handicap de vendredi soir. A relever que ces Six Jours ont été suivis

par 23.000 spectateurs contre 34.000 l'an dernier. Chez les amateurs enfin, victoire très aisée du Suisse Urs Dietschi associé à l'Allemand Gérald Schuetz.

RÉSULTATS

Professionnels: 1. Horst Schuetz-Roman Hermann (RFA-Lie) 165 p.; 2. Udo Hempel-Albert Fritz (RFA) 84; 3. Gert Frank-Joergen Marcussen (Dan) 35; 4. A deux tours: René Savary-Robert Dill-Bundi (S) 103; 5. Josef Fuchs-Daniel Gisiger (S) 103; 6. A trois tours: Heinz Betz-Hans Hindelang (RFA) 196; 7. A quatre tours: Pietro Algeri-Dante Morandi (It) 70; 8. Patrick Sercu-Michel Vaarten (Be) 55; 9. A sept tours: Urs Freuler-Hans Kænel (S) 145; 10. A quatorze tours: Martin Venix-Gerry Wiggins (Ho-Aus) 46.

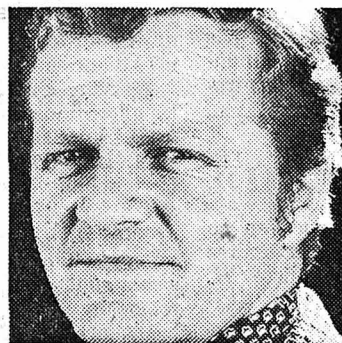
Amateurs: 1. Urs Dietschi-Gérald Schuetz (S-RFA) 82 p.; 2. A quatre tours: Félix Koller-Bruno Zoffrank (S-RFA) 51; 3. Marc Locatelli-Hansruedi Maerki (S) 51; 4. A cinq tours: Hanspeter Kuehnis-Peter Steiger (S) 81; 5. Daniel Girard-Eddy D'Herde (S-Be) 69; 6. A six tours: Frank Clément-Salvatore Ivars (Fr) 49.

Ce que des conseillers SBS aimeraient vous dire:

«Epargner... en musique!»

«Avez-vous remarqué que le progrès nous rend de plus en plus exigeants? Prenons l'exemple de la stéréo... brusquement on découvre qu'il nous faut une nouvelle installation, encore plus perfectionnée. Et il en va de même dans bien d'autres domaines.

Quel avantage alors de pouvoir prélever la somme nécessaire sur son compte d'épargne à la SBS! Si vous désirez épargner rapidement et de manière rationnelle, venez me voir, je vous renseignerai avec plaisir.»



Daniel Bühlmann, conseiller à la SBS La Chaux-de-Fonds, au nom de ses collègues.



Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein

Un partenaire sûr: SBS

211.004.780 A

87-170

COMTE
APPAREILS MENAGERS

Grand-Rue 57 Sonvilier
Tél. (039) 41 16 06

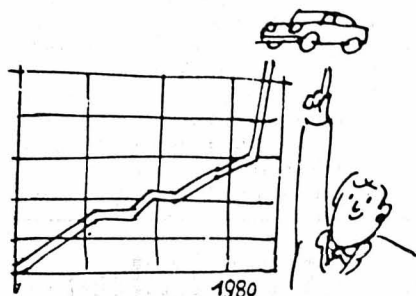
**VENTE-ÉCHANGE
RÉPARATIONS**

de vos machines à laver le linge et la vaisselle, cuisinières, frigos, congélateurs, aspirateurs

VRAIMENT MEILLEUR MARCHÉ

Succès énorme de
SUBARU!

Pourquoi?
Bernhard Russi
va vous l'expliquer.



Ce soir à la télévision.
A 20.05 heures.

16/80/SU 1 b

SUBARU
4 x 4

**AUTO CENTRE
Emil Frey SA**

Fritz-Courvoisier 66 - Tél. 039/23 13 62
La Chaux-de-Fonds

CARTES DE NAISSANCE
en vente à l'Imprimerie Courvoisier

A remettre sur le Littoral neuchâtelois
**entreprise de
nettoyage chimique
spécialisée**

excellent rendement, chiffre d'affaires garanti sur la Suisse romande. Grandes possibilités de développement. Convientrait à couple ou famille.

Ecrire sous chiffre 87-585 aux Annonces Suisses SA, «ASSA», 2, faubourg du Lac, 2001 Neuchâtel.

87-192

printemps

En exclusivité à notre parfumerie, deux nouveautés

MERLE NORMAN

«Le miracle de l'Amérique»

KANEBO

«La sensation du Japon»

Semaine-conseil du 8 au 13 décembre

et GRAND SHOW DE MAQUILLAGE

avec la visagiste

SHAKOO SHARMA

qui se fera un plaisir de vous conseiller et maquiller gratuitement

Pour tout achat de produits Merle Norman ou Kanebo, dès Fr. 30.- vous recevrez un cadeau exclusif



LUNDI SPORTS

Résultats de samedi soir

Voici les résultats enregistrés samedi soir dans le cadre du championnat suisse:

Ligue nationale A

LANGNAU - BIENNE 4-7
(1-2, 2-3, 1-2)

Ilfishalle, 5709 spectateurs. - ARBITRES: MM. Mathis, Ramseier et Urwyler. - BUTS: 16' Conte, 0-1; 18' Peter Wuthrich, 1-1; 20' Martel, 1-2; 31' Bernard Wuthrich, 2-2; 36' Widmer, 2-3; 37' Horisberger, 3-3; 40' Conte, 3-4; 40' Martel, 3-5; 41' Martel, 3-6; 45' Nicholson, 4-6; 50' Kohler, 4-7. - PÉNALITÉS: 4 x 2' et 1 x 5' (Bernard Wuthrich) contre Langnau; 1 x 2' et 1 x 5' et 1 x 10' (Gosselin) contre Bienne.

BERNE - KLOTEN 6-3
(3-0, 0-1, 3-2)

Allemond, 12.607 spectateurs. - ARBITRES: MM. Spycher, Ledermann et Spiess. - BUTS: 4' Schneider, 1-0; 8' Eggmann, 2-0; 12' Weber, 3-0; 38' Waeger, 3-1; 41' Schneider, 4-1; 53' Eggmann, 5-1; 54' Wetenschwiler, 5-2; 57' Peter Schlagenhaut, 5-3; 60' Wittwer, 6-3. - PÉNALITÉS: 5 x 2' contre Berne; 3 x 2' et 2 x 10' (Wilson et Nussbaumer) contre Kloten. - NOTES: Berne sans Mononen, Bhend et Maeder.

AROSA - LAUSANNE 7-5
(2-2, 4-1, 1-2)

Obersee, 2368 spectateurs. - ARBITRES: MM. Fattou, Burri et Odermatt. - BUTS: 4' Moynat, 0-1; 11' Guido Lindemann, 1-1; 14' de Heer, 2-1; 16' Girardin, 2-2; 28' de Heer, 3-2; 29' Koller, 4-2; 32' Stoller, 4-3; 34' Flotiront, 5-3; 34' Stampfli, 6-3; 53' Vincent, 6-4; 55' Sturzenegger, 7-4; 60' Dubi, 7-5. - PÉNALITÉS: 2 x 2' contre Arosa; 1 x 2' contre Lausanne.

FRIBOURG-GOTTÉRON - DAVOS 7-4
(1-0, 3-2, 3-2)

Patinoire des Augustins, 4500 spectateurs (guichets fermés). - ARBITRES: MM. Baumgartner, Voegtlin et Tschanz. - BUTS: 7' Marti, 1-0; 22' Ludi, 2-0; 24' Geiser, 2-1; 33' Olds, 2-2; 34' Lussier, 3-2; 37' Lussier, 4-2; 42' Lussier, 5-2; 54' Fasel, 6-2; 55' Olds, 6-3; 59' Walter Durst, 6-4; 60' Rotzetter, 7-4. - PÉNALITÉS: 7 x 2' et 1 x 10' (Gagnon) contre Fribourg; 5 x 2' et 1 x 10' (Jacques Soguel) contre Davos.

Classement

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Bienne	21	16	1	4	120-80	33
2. Arosa	21	13	2	6	101-75	28
3. Gottéron	21	9	5	7	88-79	23
4. Berne	21	11	1	9	84-91	23
5. Kloten	21	9	2	10	88-84	20
6. Davos	21	9	0	12	75-85	18
7. Langnau	21	8	1	12	82-94	17
8. Lausanne	21	1	4	16	64-114	6

Ligue nationale B

GRUPE OUEST

Young Sprinters - Genève Servette 2-7 (0-2, 1-1, 1-4); Olten - Viège 4-3 (0-0, 3-2, 1-1); Sierre - Langenthal 9-0 (4-0, 2-0, 3-0); Villars - La Chaux-de-Fonds 7-3 (3-1, 2-2, 2-0).

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Sierre	21	53	1	5	118-56	31
2. Olten	21	13	3	5	117-72	29
3. Chx-Fds	21	11	3	7	124-99	25
4. Villars	21	11	3	7	111-91	25
5. Viège	21	12	1	8	92-76	25
6. Langent.	21	8	3	10	83-92	19
7. GE Serv.	21	6	2	13	82-102	14
8. Y. Sprint.	21	0	0	21	52-201	0

GRUPE EST

Ambri Piotta - Dubendorf 4-3 (2-1, 1-0, 1-2); Rapperswil Jona - Coire 2-7 (2-1, 0-1, 0-5); Zoug - Wetzikon 9-3 (4-2, 2-0, 3-1); Cp Zurich - Lugano (à Kloten) 5-1 (3-1, 1-0, 1-0).

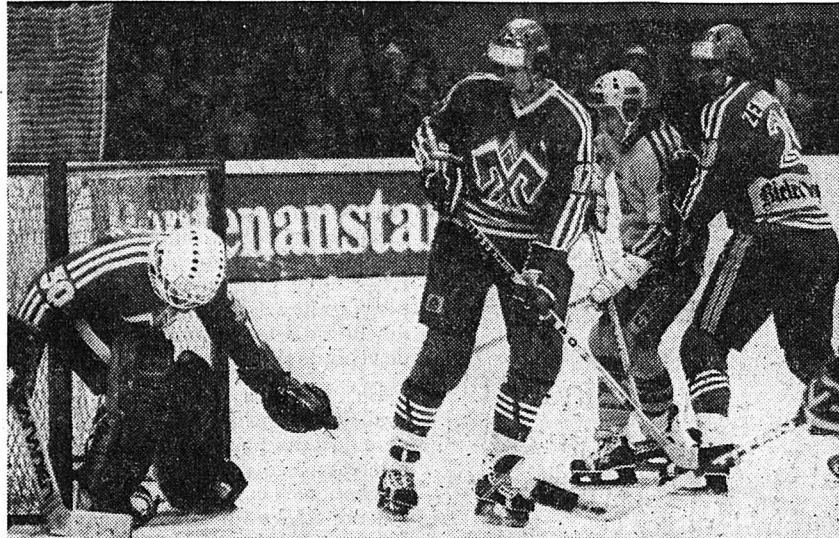
CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Ambri P.	21	17	2	2	130-71	36
2. Zurich	21	16	3	2	133-71	35
3. Lugano	21	11	4	6	108-87	26
4. Rap. Jona	21	9	1	11	76-102	19
5. Dubend.	21	7	1	13	113-125	15
6. Coire	21	5	3	13	91-114	13
7. Wetzikon	21	6	1	14	105-145	13
8. Zoug	21	5	1	15	78-119	11

Les Seelandais poursuivent leur marche triomphale Les leaders se sont affirmés en ligue nationale B

Le leader du championnat de LNA, le HC Bienne continue sa marche irrésistible. A Langnau, vainqueurs par 7-4, les Seelandais ont cueilli leur septième succès consécutif. Ils sont donc solidement installés en tête avec cinq points d'avance sur Arosa qui s'est contenté du minimum (7-5) face à la lanterne rouge Lausanne.

Aux dépens de Davos (7-4), Fribourg-Gottéron a renoué avec la victoire et surtout, à l'instar du CP Berne (6-3 contre Kloten) a accompli un pas



Sur ce tir de Wutrich, le gardien biennois Anken est battu, mais les Seelandais battent Langnau. (béline AP)

important vers sa qualification pour la phase finale du championnat. La fameuse sixième place est maintenant ardemment convoitée par Davos et Langnau. La confrontation de ces deux équipes, prévue mardi, risque fort d'être décisive.

Face au leader, Langnau, malgré toute sa bravoure, n'a pas réussi à imposer sa loi. Le nouveau Canadien Ken Krentz n'est pas apparu comme un renfort de qualité aux yeux du public de l'Emmenthal. Jean Lussier a été le grand artisan du succès fribourgeois. Après six matchs sans victoire, la formation des bords de la Sarine voulait ardemment les deux points. Le Canadien Lussier, qui par trois buts d'affilée fit passer le score de 2-2 à 5-2, fut fêté comme un héros.

Les deux Biennois Serge Martel (trois buts et deux assists) et Giovanni Conte (deux buts et deux assists) démontrèrent une même efficacité. Leur coéquipier Richmond Gosselin, qui cette fois n'a pas marqué, demeure cependant en tête des buteurs avec un point d'avance sur Conte, deux sur Lussier et trois sur Martel. Le total des spectateurs s'est monté à 25.100. Une fois encore, à la patinoire St-Augustin à Fribourg, on a joué à guichets fermés.

LIGUE NATIONALE B: Dans le groupe ouest, le HC La Chaux-de-Fonds s'est laissé surprendre à Villars et il a ainsi égaré deux points précieux en ce qui concerne la participation au tour final (lire ci-dessous). En effet, Sierre et Olten, les deux formations de tête, se sont imposés respectivement face à Langenthal et Viège, prenant ainsi une option quasi définitive pour la fin de ce championnat. Le trio Villard, Viège et La Chaux-de-Fonds est désormais à quatre points du second et c'est beaucoup... Dans le groupe est, Ambri-Piotta et Zurich se sont imposés et ils ne connaîtront donc aucun problème jusqu'à l'abord des matchs de promotions. A noter que si dans le groupe ouest tout semble dit quant à la relégation (GE Servette et Young-Sprinters), il en va autrement dans le groupe est où l'on trouve Zoug avec onze points et deux équipes, Coire et Wetzikon avec deux petits points d'avance, mais à égalité!

Boucher a littéralement «exécuté» les Neuchâtelois

Villars - La Chaux-de-Fonds 7-3 (3-1, 2-2, 2-0)

VILLARS: Guy Croci-Torti; Y. Croci-Torti, Arnold; Giroud; J.-L. Croci-Torti, Boucher; Chamot; Steudler, Rochat, Rabel. - **LA CHAUX-DE-FONDS:** Nagel; Bauer, Sgualdo; Gobat, Amez-Droz; Sigouin, Trottier, Piller; Yerly, Mouche, Leuenberger; Stauffer, Tschanz, Houriet. - **ARBITRES:** MM. Stauffer, Schiau, Zeller. - **BUTS:** 7' J.-L. Croci-Torti 1-0; 9' Steudler 2-0; 9' Houriet 2-1; 18' J.-L. Croci-Torti 3-1; 21e Piller 3-2; 24' Mouche 4-2; 25' Piller 5-2; 39' Arnold 5-3; 44' Steudler 6-3; 55' Chamot 7-3. - **PÉNALITÉS:** 5 x 2 contre chaque équipe.

TOUT AURAIT PU CHANGER!

Sur la patinoire des Préalpes vaudoises, les Chaux-de-Fonniers n'ont pu glaner le moindre point cette saison. Bien que Daniel Piller ait voulu se rappeler au bon souvenir de quelques Villardoux en marquant deux buts, aux 21e et 26e minutes. Et une chose nous fit particulièrement plaisir, les hommes de Gratton ont marqué ce troisième but alors qu'un Vaudois était sur le banc des pénalités. A ce moment du match, Villars se cherchait et les Chaux-de-Fonniers, encouragés par leur réussite et par une belle cohorte de supporters, auraient pu faire basculer la rencontre. Ils pressaient sans arrêt la défense vaudoise qui accumulait les erreurs en l'absence de son deuxième Canadien, Terrien.

Un homme est venu rétablir l'ordre dans cet imbroglio, le Canadien Boucher. En subtilisant le puck à Bauer pour partir seul et marquer le quatrième but. Mais surtout en abattant une besogne extraordinaire, se sacrifiant pour l'équipe. Ce qu'il fit sur la glace par ses exploits individuels, son organisation du jeu collectif, méritent

une mention particulière. Il offrit à ses coéquipiers des passes qui avaient la valeur d'un but. Incontestablement, Boucher fut le grand artisan de la victoire de Villars car il communiqua son enthousiasme à ses camarades.

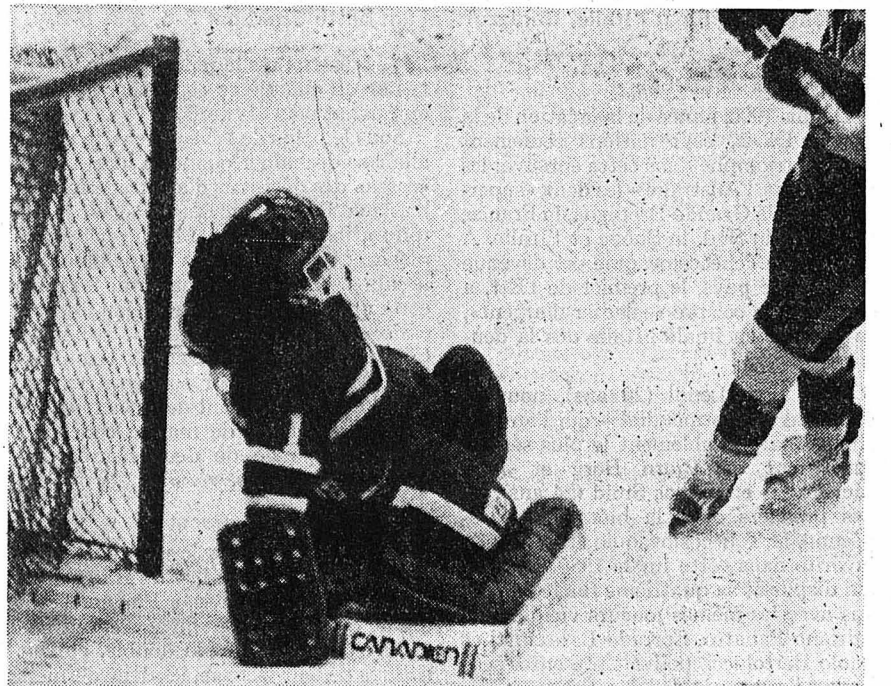
DU GRAND NAGEL

La facture aurait pu être plus salée s'il n'y avait pas eu dans les buts ce gardien qui retrouve une seconde jeunesse: Nagel. Il ne commit aucune faute sortant de ses buts avec à propos, fermant judicieusement tous les angles et effectuant des arrêts extraordinaires, comme au temps de ses belles années.

L'entraîneur Gratton pouvait aligner une équipe complète avec trois lignes bien équilibrées, mais ce samedi, contre ce Villars et surtout Boucher qui se surpassait, on ne passait pas.

BAUER, EN DEVENIR

Nous avons observé, dans cette rencontre, le compagnon de Sgualdo: le no. 18, Bernard Bauer. C'est un garçon pétri de qualités, à la bonne technique, solide, mais manquant légèrement de puissance dans son patinage. Sa compulgence lui permet de mettre en



Nagel a pourtant livré un très bon match (photo AS)

échec chaque adversaire se présentant face à lui. Lorsqu'il se porte à l'attaque, il a le même style que Titi Sgualdo avec lequel il apprend beaucoup. Sa jeunesse lui permet de faire encore des progrès et il en a déjà faits depuis le début de la saison. Une bête vue comme celle qu'il fit sur le quatrième but, marqué par Villars, lui est

pardonnée, en partie, car c'est une erreur de jeunesse, qui lui sert de leçon. Bauer, un arrière en devenir qui a du talent mais qui doit se rappeler qu'il a beaucoup à apprendre, car les fautes des défenseurs ne pardonnent pas, alors que celles des avants ne prêtent pas trop à conséquence.

G. B.

Nouveau renvoi à Saint-Imier

Une nouvelle fois, le HC Saint-Imier a été mis au repos forcé ce dernier week-end. Se fiant aux prévisions des météorologues de Cointin, les dirigeants ont préféré renvoyer le match à midi plutôt que de faire déplacer les arbitres et l'équipe de Berthoud pour rien. Or la tempête annoncée par les spécialistes pour l'heure du match s'est perdue dans la nature.

Le prochain rendez-vous - pour autant que les conditions le permettent - est fixé à samedi prochain 13 décembre. Les protégés du coach René Huguenin entameront le deuxième tour avec un match capital face à Wasen Sumiswald. Une rencontre qu'il sera interdit de perdre sous peine de trembler jusqu'à la fin du championnat.

Quant aux deux rencontres renvoyées, elles «meubleront» la trêve observée en fin d'année. Thoune montera dans le Vallon le mardi 16 décembre alors que Berthoud viendra digérer son repas de Noël le samedi 27 décembre sur la patinoire d'Erguel.

Relevons encore que le HC Saint-Imier affrontera en match amical une équipe canadienne le dimanche 28 décembre sur sa patinoire. Pour l'occasion, les Jaune et Noir seront renforcés par plusieurs joueurs de ligue nationale dont probablement Sigouin du HC La Chaux-de-Fonds.

La situation

Groupe 1: Ascona-Bulach 4-6; Wallisellen-Landquart 8-2; Weinfelden-Herisau 4-5; Grasshoppers-Grusch 9-0; Schaffhouse-Uzwil (renvoyé au 27 janvier). - Classement: 1. Herisau 10-18; 2.

Grasshoppers 9-16; 3. Wallisellen 10-12; 4. Uzwil 9-11; 5. Grusch 9-10; 6. Schaffhouse 9-8; 7. Bulach 10-8; 8. Ascona 9-6; 9. Weinfelden 10-5; 10. Landquart 9-0.

Groupe 2: Wiki-Bâle 3-2; Urdorf-Lyss 2-10; Illnau-Effretikon - Lucerne 4-5; Soleure Konolfingen renvoyé; Zunzgen-Sissach-Kusnacht 4-3. - Classement: 1. Lucerne 10-17; 2. Illnau-Effretikon 10-15; 3. Lyss 10-13; 4. Zunzgen-Sissach 10-12; 5. Soleure 9-10; 6. Kusnacht 10-9; 7. Urdorf 10-8; 8. Wiki 9-7; 9. Konolfingen 8-5; 10. Bâle 10-0.

Groupe 3: Grindelwald - Thoune-Steffisburg 9-2; Moutier-Rotblau Berne 6-4. Les autres matchs renvoyés. - Classement: 1. Grindelwald 10-18; 2. Moutier 10-14; 3. Ajoie 9-13; 4. Berthoud 9-10; 5. Adelboden 9-10; 6. Fleurier 9-9; 7. Rotblau Berne 10-8; 8. Saint-Imier 8-6; 9. Thoune-Steffisburg 9-4; 10. Wasen-Sumiswald 9-0.

Groupe 4: Monthey-Martigny 4-10; Yverdon-Forward Morges 1-4; Champéry-Lens 2-2; Montana-Crans - Vallée-de-Joux renvoyé. - Classement: 1. Martigny 10-16; 2. Forward Morges 10-16; 3. Sion 9-12; 4. Monthey 10-12; 5. Lens 10-9; 6. Montana-Crans 9-8; 7. Yverdon 10-8; 8. Vallée-de-Joux 9-7; 9. Champéry 10-5; 10. Serrières 9-3.

Moutier-Rotblau 6-4
(2-0, 2-2, 2-2)

Samedi soir à Moutier, l'équipe prévôtoise a emporté une nouvelle victoire convaincante grâce à des buts de Perronoud, Guex (2x), W. Kohler (2x) et Jeanrenaud. Les perdants ont marqué deux buts dans les trente dernières secondes de jeu.

Young-Sprinters - Genève-Servette 2-7

(0-2, 1-1, 1-4). - **YOUNG-SPRINTERS:** Amez-Droz; Hubscher, Bucher; Zbinden, Rieder; Marti, Perusse, Bader; Robert, Lucas, Steiner; Montandon, Henrioud, Stempf. - **GENÈVE-SERVETTE:** Spahr; Mercier, Petey; Girard, Roccati; Bostrom, Morisoli, Bouchard; Odermatt, Rémy, Ambord; Podjil, Rettenmund, Vuille. - **ARBITRES:** MM. Meyer, Rochat et Keller, 170 spectateurs. - **BUTS:** 13' Bostrom 0-1; 17' Bouchard 0-2; 23' Morisoli 0-3; 28' Perusse 1-3; 46' Bouchard 1-4; 52' Bouchard 1-5; 56' Girard 1-6; 58' Bader 2-6; 58' Morisoli 2-7.

ET POURTANT...

Sans doute jamais autant que samedi soir à Monruz les dirigeants des Young-Sprinters n'ont dû autant regretter de n'avoir pas eu la main heureuse en choisissant leurs joueurs étrangers. Car après trois minutes de jeu seulement le nouveau Finlandais du Genève-Servette traversait toute la patinoire, pour échouer certes devant Amez-Droz en forme, mais tout de même à 32 ans il faut le faire. Les Genevois qui ont déjà gagné par deux fois contre les Neuchâtelois ont réussi la passe de trois. Mais tout ne fut pas facile, hormis le premier tiers. Les Young-Sprinters se défendirent comme des lions, et le nul du deuxième tiers aurait tout aussi bien pu être à l'avantage de ces derniers. Mais voilà, personne ne sait marquer des buts, les occasions ne manquent pas, mais elles restent sans concrétisation. Face à cela l'adversaire de samedi soir n'en a pas eu beaucoup plus, mais Bouchard, le rusé Canadien en a marqué trois, dont un en s'aidant de la main, mais comme les arbitres n'y ont rien vu...

PLUS DE 200 BUTS!

Au troisième tiers les Neuchâtelois pouvaient encore espérer, mais ils durent vite déchanter; il y eut ce but litigieux de Bouchard, et l'expulsion de Zbinden totalement injustifiée précipitèrent la dé-

faite des joueurs de Hubscher. A ce propos il convient de relever le mérite des joueurs neuchâtelois, ils ont reçu samedi soir leur 200e but (56e Girard), ils ont perdu leur 21e match de suite, cela doit être très difficile moralement, et pourtant jusqu'au bout ils se sont battus, et ils se battent encore jusqu'au bout, quelle qu'en soit l'issue. C'est déjà fantastique. Il convenait de le relever.

E. N.

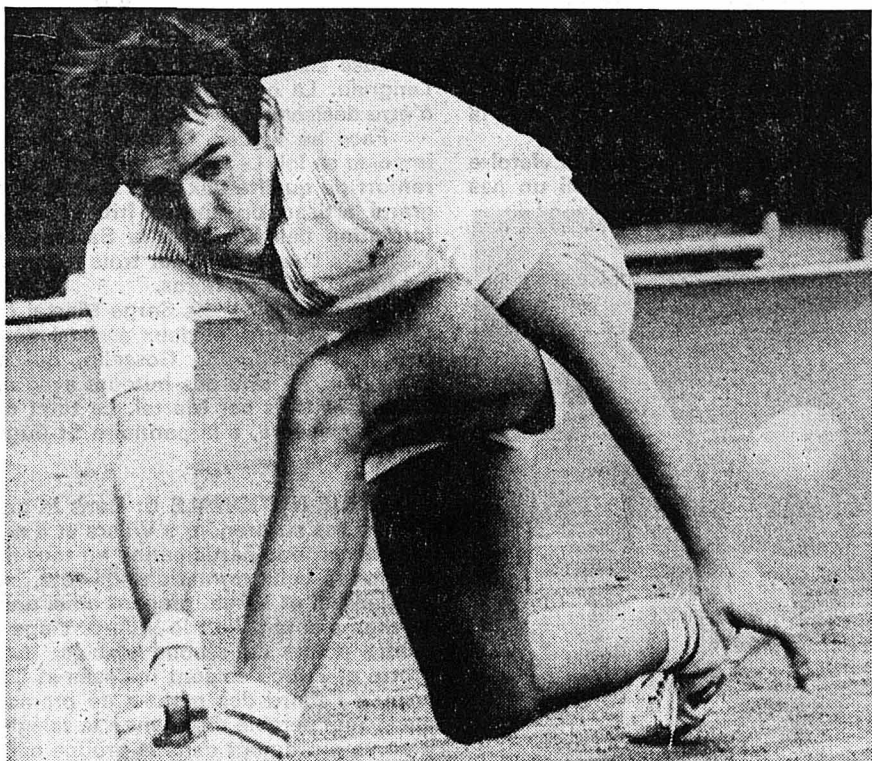
LONGINES

Le diamant
Av. L.-Robert 41 - La Chaux-de-Fonds
25823

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Le tennis tchécoslovaque entre dans la légende

Lendl et Smid battent l'Italie en Coupe Davis



Lendl (à gauche) est pour une grande part dans ce succès acquis en compagnie de Schmid. (asl)

La Tchécoslovaquie a remporté pour la première fois de son histoire la Coupe Davis, en s'assurant le troisième point décisif, en double, à Prague, lors de la finale qui l'opposait à l'Italie. Après avoir remporté les deux premiers simples la veille. La Tchécoslovaquie était donc déjà assurée de la victoire samedi puisqu'elle menait par trois victoires à zéro. Les deux derniers simples ne constituaient qu'une formalité. C'est peut-être à ce fait que l'on doit le seul point obtenu par l'Italie, Barazzutti ayant battu Smid par 3-6, 6-2.

NOUVELLE «ÉTOILE»

Depuis 1900, année de la création de la Coupe Davis, sept nations seulement avaient triomphé dans cette épreuve: les Etats-Unis, l'Australie - les deux «super-grands» - la Grande-Bretagne, la France, l'Afrique du Sud, la Suède et l'Italie. A Prague, la Tchécoslovaquie est devenue le huitième pays, le premier de l'Est, à conquérir le célèbre «saladier d'argent», en battant en finale l'Italie dès la deuxième journée.

Avec Ivan Lendl (20 ans), nouvelle étoile du tennis mondial - qui l'an prochain sera probablement le plus sérieux concurrent de Bjorn Borg et John McEnroe - et Tomas Smid (24 ans), un des premiers dans la hiérarchie européenne, la Tchécoslovaquie était grande favorite dans cette finale 1980. L'Italie, qui disputait sa quatrième finale en cinq ans avec les mêmes joueurs vieillissants Adriano Panatta, Corrado Barazzutti et Paolo Bertolucci, pouvait présenter seulement l'argument de l'expérience.

AMBIANCE FOLLE

C'est à l'arraché, dans une ambiance folle, que Lendl et Smid ont obtenu samedi leur victoire en double, les deux équipes prenant tour à tour l'avantage. Les Italiens, qui se complétaient parfaitement, ont même donné l'impression de pouvoir l'emporter, lorsqu'ils se sont détachés à 2-1. Mais, sous l'impulsion de Lendl, bien meilleur qu'en début de match, la formation tchécoslovaque al-

lait égaliser après le repos à 2-2 pour entamer un cinquième et dernier set bien éprouvant pour les nerfs.

Sous le poids de l'événement, le public allait se déchaîner quand le juge-arbitre «cassa» des décisions d'arbitrage favorables aux Tchécoslovaques. Devant la détérioration du climat, M. Hardwick dut menacer de suspendre la partie pour que le calme soit rétabli. A partir de 2-2 dans cette ultime manche, chaque jeu fut l'occasion d'étonnants retours de situation. Chaque serveur perdit en effet son service. Mais, à 5-4 sur son engagement, Lendl apporta le point de la victoire sur la première balle de match, concluant ainsi une partie de deux heures cinquante-six minutes.

DERNIER ACTE

C'est finalement sur le score de 4-1 que la Tchécoslovaquie a battu l'Italie en finale de la Coupe Davis, à Prague. Etant donné que les Tchécoslovaques, qui menaient par 3-0 après le double, étaient assurés de leur victoire, les deux derniers simples ont été joués au meilleur de trois sets. Les Transalpins ont sauvé l'honneur grâce à Corrado Barazzutti qui s'est imposé par 3-6, 6-3, 6-2 aux dépens de

Tomas Smid. En revanche, il n'y a pas eu le moindre cadeau de la part d'Ivan Lendl qui, dans le dernier simple, a réglé le sort de Gianni Occeppo en deux sets (6-3, 6-3).

REMISE DU TROPHÉE

M. Philippe Chatrier, président de la Fédération internationale de tennis, a donc remis hier le célèbre saladier d'argent à Ivan Lendl et Tomas Smid, ovationnés par des milliers de spectateurs. Auparavant, dans le troisième simple, Corrado Barazzutti s'était imposé sans trop de peine face à un adversaire qui fléchit à partir de la deuxième manche. Peu motivé en début de rencontre, le Transalpin commença à croire à sa chance dans le deuxième set et il a dès lors pratiqué un excellent tennis, ce qui lui valut de s'adjuger les deux dernières manches.

UNE PREMIÈRE

La Tchécoslovaquie est la première nation de l'Est à s'adjuger la Coupe Davis, depuis la création de l'épreuve, en 1900. La formation tchécoslovaque, qui avait échoué une première fois en 1975 face à la Suède, a ainsi succédé au palmarès aux Etats-Unis, lesquels cette année avaient été éliminés à Buenos Aires par l'Argentine, avant que celle-ci ne soit battue à domicile par la Tchécoslovaquie. Quant à l'Italie, qui disputait sa quatrième finale en cinq ans, elle a donc encore échoué. Victorieuse du trophée en 1976, elle avait perdu en 1977 et en 1979.

Stadler a battu Du Pasquier, à Sarnen

Roland Stadler (Dubendorf) s'est imposé aux dépens du Neuchâtelois Ivan Du Pasquier en finale du Grand Prix de l'Association suisse des joueurs de tennis, à Sarnen. Il a ainsi répété son succès de l'an dernier dans ce tournoi qui, à l'exception de Heinz et Markus Günthard, réunissait l'élite helvétique. Chez les dames, en l'absence de Claudia Pasquale, la gagnante de l'an dernier, la victoire est revenue à Zdenka Strnadova.

Résultats:

Messieurs: quarts de finale, Ivan Du Pasquier (Neuchâtel) bat Daniel Freundlieb (Bâle) 6-4, 6-7, 6-3; Edgar Schurmann (Bâle) bat René Bortolani (Zurich) 6-4, 7-5; Hansuli Ritschard (Thalwil) bat Kurt Steiner (Lucerne) 6-2, 6-1; Roland Stadler (Dubendorf) bat Léon Van der Merwe (Bâle) 6-2, 6-7, 7-5. Demi-finales: Du Pasquier bat Schurmann 7-5, 7-6; Stadler bat Ritschard 6-3, 1-6, 6-4. Finale: Stadler bat Du Pasquier 6-2, 6-2.

Le Grand Prix

L'Américain John McEnroe et la Tchécoslovaque Hana Mandlikova occupent la première place au classement du Grand Prix, dont les huit premiers sont automatiquement qualifiés pour le «masters» qui se déroulera du 7 au 12 janvier à Washington pour les dames et du 14 au 18 janvier à New York pour les messieurs. Les positions:

Messieurs: 1. John McEnroe (EU) 2342 p.; 2. Ivan Lendl (Tch) 2079; 3. Jimmy Connors (EU) 1981; 4. Bjorn Borg (Su) 1954; 5. Gene Mayer (EU) 1643; 6. Harold Solomon (EU) 1509; 7. Jose-Luis Clerc (Arg) 1325; 8. Guillermo Vilas (Arg) 1303.

Dames: 1. Hana Mandlikova (Tch) 1670; 2. Chris Evert-Lloyd (EU) 1425; 3. Martina Navratilova (Tch) 1190; 4. Tracy Austin (EU) 1175; 5. Andrea Jaeger (EU) 1115; 6. Wendy Turnbull (Aus) 1080; 7. Virginia Ruzici (Rou) 1065; 8. Pam Shriver (EU) 795.

En championnat suisse de handball en salle

La Chaux-de-Fonds bat Aarberg 20-10

HBC La Chaux-de-Fonds: Leuenberg; Todeschini T. (8), Brossard (1), Havalette, Todeschini I. (10), Huther, Gigon, Buchmann, Todeschini R. (1), Gruring, Tschanz. - TV Aarberg: Schwab Kurt; Schoenmann; Simon, Wuthrich (2), Seiler H., Brunisholz (5), Schaefer, Lauper (1), Seiler M., Baumann (1), Kuffer (1). - Arbitres: MM. Affolter de Leuzingen et Michel de Lyss.

Cette partie revêtait une grande importance pour les Chaux-de-Fonniers. Avec une victoire ils étaient à même de partager la première place avec Gym-Bienne, ceux-ci ayant fait match nul contre le leader Pfadi Lyss. C'était donc sans prendre trop de risques qu'ils abordaient la partie. Le compartiment défensif bien à son affaire pouvait intervenir très haut. Le jeu ouvert offert par Aarberg offrait à des hommes comme les Todeschini des trous permettant à ceux-ci de venir de loin.

En première période les Bernois avaient de la peine à se trouver, et l'écart de cinq buts pour les locaux aurait pu être largement supérieur avec plus de conviction. A la reprise, le premier quart d'heure était un moment de doute dans les rangs des Neuchâtelois. En effet leurs adversaires revenaient à trois buts de différence. Puis le durcissement de jeu de la part d'Aarberg tournait en leur défaveur et les Chaux-de-Fonniers creusaient définitivement le trou.

A aucun moment les visiteurs parurent pouvoir s'imposer tant leur façon d'évoluer paraissait simpliste. Voulu partir absolument de loin, ils se brisèrent sur la défense attentive des joueurs locaux. Voici donc pour les Chaux-de-Fon-

niers deux bons points pour la suite du championnat.

AUTRES RÉSULTATS

Junior B: HBC La Chaux-de-Fonds - TV Granges 7-7. - 3e ligue: HBC La Chaux-de-Fonds II - Pfadi Lyss III 12-15, avec Monnin; Lapray (2), Baetschmann, Schurch (7), Flury (1), Addor (1), Patricio, Gruring D., Lechenne (1), Monnier Ch., Surdez S.

Coupe des champions

Après une excellente performance en première mi-temps en Coupe d'Europe des clubs champions, face à Grosswallstadt, l'équipe de BSV Berne s'est totalement effondrée au cours de la seconde période de jeu en match aller des huitièmes de finale à Elsenfeld. Les champions suisses se sont inclinés par 9 à 22 alors que le score intermédiaire était de 5-6.

Bruhl sévèrement battu

En match aller des huitièmes de finale de la Coupe d'Europe féminine des champions, Radnicki Belgrade, tenant du trophée, a donné la leçon à Bruhl Saint-Gall, à Herisau, devant 800 spectateurs, les Yougoslaves se sont en effet imposés sur le score de 28-6 (16-4), au terme d'une rencontre qu'elles ont nettement dominée.

ATV BÂLE ÉGALEMENT BATTU

En match aller des huitièmes de finale masculine des champions, en Yougoslavie, ATV Bâle-Ville a dû subir logiquement la loi de Sekulic Sombor. Les Yougoslaves l'ont emporté par 24-11 après avoir mené 10-6 au repos.

Championnat de volleyball de ligue B Meyrin bat Le Locle 3-1

Une nouvelle fois le déplacement des Loclois s'est soldé par un échec: et pourtant celui-ci aura un goût particulièrement amer pour nos joueurs, car si cette défaite leur est en partie imputable, les arbitres y ont aussi une part de responsabilité, spécialement sur la dernière balle.

Et pourtant le match avait relativement bien commencé: sans se montrer irrésistibles, les Neuchâtelois, sur des services il est vrai assez faciles de l'adversaire, amenaient de bonnes balles pour les passeurs, les smashers réussissaient alors souvent à mystifier la défense adverse. C'est ainsi qu'ils prenaient peu à peu la mesure des joueurs de Meyrin. Le set se terminait par un très beau dessin en croix achevé par Zennaro sur le score de 15-8.

Le reste de la partie s'effectua malheureusement dans ce qu'est devenu la plus pure tradition du club: on effectua d'abord quelques manchettes imprécises, puis les joueurs rendus nerveux par l'enjeu manquant quelques smashes et toute l'équipe se disloqua puis s'anéantit dans l'enthousiasme de l'adversaire et de son public.

C'est ainsi que les Loclois perdaient les deux sets suivants sur le score peu glorieux mais désormais classique de 15-2 puis 15-5.

Tout semblait jouer dans le quatrième set alors que le score était de 11-1 pour Meyrin quand Le Locle se réveilla: l'équipe soudain se ressouda, les actions devinrent claires et les smashes percutants, les Loclois, dans une course-poursuite très spectaculaire, grignotèrent l'avance et la confiance de l'adversaire pour revenir 12-14. Les rôles étaient alors inversés et c'était l'équipe de Meyrin qui se désunissait. Les lacunes techniques de ses joueurs apparaissaient avec plus d'évidence. Et c'est malheureusement sur une de ces fautes que se décidait le match: un joueur adverse tenta de smasher, enroutait le ballon le long de son bras, mais les arbitres refusaient de siffler ce mouvement. Les Loclois digéraient mal cette faute d'arbitrage et manquaient le service de Meyrin, ils perdaient ainsi le set 15-12 et le match.

Certes, il serait vain de faire endosser l'entière responsabilité de cette défaite aux seuls arbitres. Comme à leur habitude les Loclois ont fait preuve de trop d'individualisme - ce qui est grave dans un sport où le joueur et l'équipe sont tellement interdépendants. D'autre part, ils se sont montrés trop peu ou trop tardivement combattifs, ce qui les exposait à de tels coups du sort: ils en étaient ainsi réduits à jouer... avec leurs nerfs. Malheureusement c'est à nouveau eux qui ont perdu.

LE LOCLE: Borel, Schmidt, Senderos, Herrmann, Evard, Zennavo, Jost, Meroni, Pahud, Schulze, Stalder, Jaquet.

G. H.

Championnat de ligue A

Servette-Star Onex chez les messieurs et Uni Bâle chez les dames ont préservé leur invincibilité en championnat suisse. Voici les résultats du week-end:

Chénois - Naefels 3-0; VBC Bienne - Servette-Star Onex 0-3; Lausanne UC - Spada Academica 3-2; Volero - Montreux 3-2. - CLASSEMENT (8 MATCHS): 1. Servette-Star Onex 16; 2. Uni Lausanne 12; 3. Chénois 10; 4. VBC Bienne 8; 5. Volero 6; 6. Spada Academica 6; 7. Naefels 4; 8. Montreux 0. - LIGUE NATIONALE B, GROUPE OUEST: Meyrin - Le Locle 3-1; Servette-Star Onex - Leysin 0-3; Colombier - Soleure 3-0; VBC Berne - Koeniz 2-3; Aeschi - Marin 3-1. - CLASSEMENT: 1. Leysin 8-16; 2. Aeschi 8-12; 3. Colombier 8-12.

DAMES, LIGUE A: Lausanne UC - Spada Academica 3-2; Bienne - Lausanne VBC 3-1; Uni Bâle - Nuchâtel-Sports 3-0; Lucerne - VB Bâle 2-3. - CLASSEMENT: 1. Uni Bâle 9-18; 2. Uni Lausanne 9-14; 3. BTV Lucerne 8-10; 4. VB Bâle 8-10; 5. Lausanne VBC 8-6; 6. Bienne 8-6; 7. Spada Academica 8-2; 8. Nuchâtel-Sports 8-0. - LIGUE NATIONALE B, GROUPE OUEST: Servette Star-Onex - Carouge 0-3; Moudon - Guin 3-0; Yverdon - Wacker Thoun 2-3; Colombier - Chénois 0-3; VBC Berne - Koeniz 0-3. - CLASSEMENT: 1. Chénois 8-14; 2. Carouge 8-12; 3. Servette Star-Onex 8-12.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE IIe LIGUE

Les Joux-Derrière - Uni Neuchâtel, 8-3 (1-1, 4-1, 3-1). Nous reviendrons demain sur le déroulement de cette rencontre.

Delémont I - Tramelan I 3-7 (0-1, 0-3, 3-3)

CHAMPIONNAT DE 3e LIGUE

Courtételle-Reuchenette 1-6 (1-2, 0-0, 0-4)

CHAMPIONNAT DES JUNIORS

Petit-Huningue - Ajoie 3-3 (2-2, 0-1, 1-0)

Prochains matches

■ Ligue nationale A (mardi): Berne - Fribourg Gottéron, Davos - Langnau, Kloten - Arosa, Lausanne - Bienne. - Samedi: Arosa - Berne, Bienne - Davos, Gottéron Fribourg - Kloten, Langnau - Lausanne.

■ Ligue nationale B, groupe ouest (mardi): La Chaux-de-Fonds - Young Sprinters, Genève Servette - Sierre, Olten - Langenthal, Viège - Villars. - Samedi: Langenthal - Genève Servette, Young Sprinters - Viège, Sierre - La Chaux-de-Fonds, Villars - Olten.

Groupe est (mardi): Coire - Ambri Piotta, Dubendorf - CP Zurich, Lugano - Zoug, Rapperswil Jona - Wetzikon. - Samedi: Ambri Piotta - Rapperswil Jona, Wetzikon - Lugano, Zoug - Dubendorf, CP Zurich - Coire.

Congrès annuel du Conseil mondial de la boxe Objectif: tenter d'éviter les accidents

Le congrès annuel du Conseil mondial de la boxe (WBC), qui s'est achevé vendredi soir à Mexico et au cours duquel le Mexicain José Sulaiman a été réélu pour quatre ans à la présidence, a adopté de nouvelles mesures pour tenter d'éviter les accidents mortels sur les rings et pour interdire la conclusion automatique de matchs-revanches entre protagonistes des championnats du monde.

Les membres de la convention se sont mis d'accord pour que dorénavant les cordes entourant le ring soient au nombre de quatre (et non plus de trois) afin d'éviter les chutes hors du ring. Par ailleurs, au cours des travaux du conseil, plusieurs médecins sont intervenus, notamment sur le danger encouru par certains boxeurs pour «faire le poids» avant les combats, sur l'importance des soins pour les yeux, l'alimentation, les différentes méthodes d'entraînement.

Le conseil a accepté le principe d'une augmentation du temps de repos entre chaque round qui sera portée de 60 à 90 secondes. Mais cette mesure n'entrera en vigueur que l'année prochaine si l'expérience qui va être tentée à ce sujet aux Etats-Unis, au Mexique et en Argentine, donne des résultats satisfaisants.

L'interdiction de matchs-revanches a été prononcée dans les championnats du monde, procédé qui se multipliait depuis quelques années, intervient au moment où Muhammad Ali a proclamé son in-

tention de demander un match-revanche contre Larry Holmes, rencontre qui pourrait déboucher, le cas échéant, sur une «belle» entre les deux hommes.

En outre, le Conseil mondial de la boxe n'a pas modifié son attitude quant à l'éventualité d'une fusion avec l'Association mondiale de la boxe (WBA): fort de ses 98 pays membres et de ses sept fédérations continentales, il ne cherchera pas un rapprochement avec la WBA. En outre, la possibilité d'une réunification des titres mondiaux a été une fois de plus écartée. Enfin, le Français Fernand Leclerc et le Britannique J. Onslow Fance ont été désignés comme présidents honoraires à vie du Conseil mondial de la boxe.

Avez-vous gagné ?

Sport-toto
1 1 1 2 x 2 x x 1 2 1 1 x

Toto-X
21 - 24 - 27 - 30 - 32 - 35
Numéro complémentaire: 19

Loterie à numéros
3 - 11 - 19 - 23 - 26 - 40
Numéro complémentaire: 15.

Pari-trio
Ordre d'arrivée: 3 - 14 - 6. Les rapports: Fr. 97.15 dans l'ordre; Fr. 19,10 dans un ordre différent.

Voir autres informations sportives en page 17



SASSON
Jeans inc.

Avenue Léopold-Robert 38

annonce

PATINOIRE DES MÉLÈZES

LA CHAUX-DE-FONDS - YOUNG-SPRINTERS

MARDI 9 DÉCEMBRE à 20 h.

Prix des places: pourtour adulte Fr. 7.-; étudiant - AVS Fr. 5.-; enfant Fr. 3.-; gradin adulte Fr. 10.-; étudiant - AVS Fr. 8.-; enfant Fr. 6.-; tribune assise suppl. Fr. 8.-
Abonnements valables pour toute la saison en vente à l'entrée - Bar le Rallye - Girard Tabacs - La Tabatière - Tabacs des Forges - Tabacs Racheter F.-Courvoisier 2 - Tabacs Maurer Balance 14 - Sporting Goods
Marcel Sgualdo L.-Robert 100

A vendre

3 Passat L

modèles 1975 et 1976, expertisées.
De fr. 3.800.- à 6.300.-
Crédit et reprise possible.

S'adresser au Garage du Jura
W. Geiser, 2333 La Ferrière,
tél. (039) 61 12 14.

A vendre

VW BUS

9 places, année 1975, km. 85 000, expertisé le 2 décembre 1980. Fr. 6 500.-
Carrosserie des Eplatures
Tél. (039) 26 04 55, Jean-Denis HAAG
Bld des Eplatures 27, La Chaux-de-Fonds 30148

Appartement

demandé 3-4 pièces, pour le 30 avril 1981, mi-confort, dans petit immeuble à La Chaux-de-Fonds.
Ecrire sous chiffre CV 30461 au bureau de L'Impartial. 30461

CHERCHE À LOUER à La Chaux-de-Fonds, pour le 31 mars 1981, appartement

4-5 pièces

cuisine agencée, cheminée de salon. Situation tranquille.
Tél. (039) 23 19 19 heures repas. 30273

Baby-sitting

Service offert à domicile, le soir du lundi au vendredi. 30283
Tél. (039) 23 89 98 de 12 h. 30 à 14 h.

Abonnez-vous à L'Impartial

A vendre

Simca Bagheera

cause double emploi. Modèle 1976. 63.000 km. Parfait état. Expertisée. Cédée à fr. 6.500.-

Tél. après 18 h. (039) 63 13 45

CLAUDE JORNOD

Déménagements-Transports
Suisse et étranger

Garde meubles, devis sans engagement, transport piano.

Téléphone (038) 53 14 16

On cherche pour HAUTE-NENDAZ dans petit restaurant ouvert de 9 à 17 heures

deux jeunes filles aimant le ski
du 15 décembre au 30 avril

Chambre-pension, bon salaire, abonnement de ski réseau NENDAZ-VERBIER-VEY-SONNAZ (4 Vallées). Possibilité de skier chaque jour.

Faire offre avec photo à L. Pitteloud, ancien inspecteur scolaire, «Clé des champs», 1961 Haute-Nendaz, tél. 027/88 21 54 après 19 heures. 60.152.236

TÉL. 22 13 22

VITRERIE - MIROITERIE

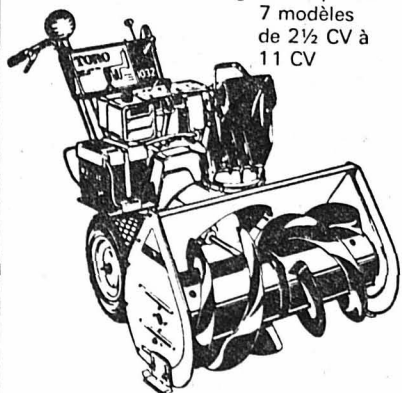
jost

RUE NUMA-DROZ 185
BUREAU TECHNIQUE
PLANS ET DEVIS

SERVICE RAPIDE DE REMPLACEMENT
BISEAUTAGE - SABLAGE
SUCCURSALE LE LOCLE : tél. 31 17 36

TORO

C'est une fraiseuse à neige TORO qu'il vous faut.
Sa popularité en dit long sur sa qualité !
7 modèles de 2½ CV à 11 CV



Service après-vente assuré par nos soins.



En vente également chez:

FINGER SA

Agence agricole, tél. 039/37 16 26
2316 Les Ponts-de-Martel. 29500

La Ford Granada offre dès maintenant plus de valeur:

Granada	90 km/h	120 km/h	cycle urbain
2000 (4 cyl., 101 ch)	7,7 l	10,2 l	12,6 l
2300 (6 cyl., 114 ch)	8,6 l	11,0 l	13,7 l
2800i (6 cyl., 160 ch)	8,6 l	10,9 l	15,1 l

1  dès maintenant: direction assistée volant à 4 rayons	2  dès maintenant: autoradio OL/OM/OUC à présélection	3  dès maintenant: verrouillage central des portes et du coffre
4  dès maintenant: phare antibrouillard AR ainsi que: des lave-glaces électriques (GL: avant; Ghia: avant et arrière)	5  dès maintenant: rétroviseur extérieur droit ainsi que: des vitres teintées (GL) ainsi que: des appuis-tête arrière (Ghia)	6  dès maintenant: moquette dans le coffre

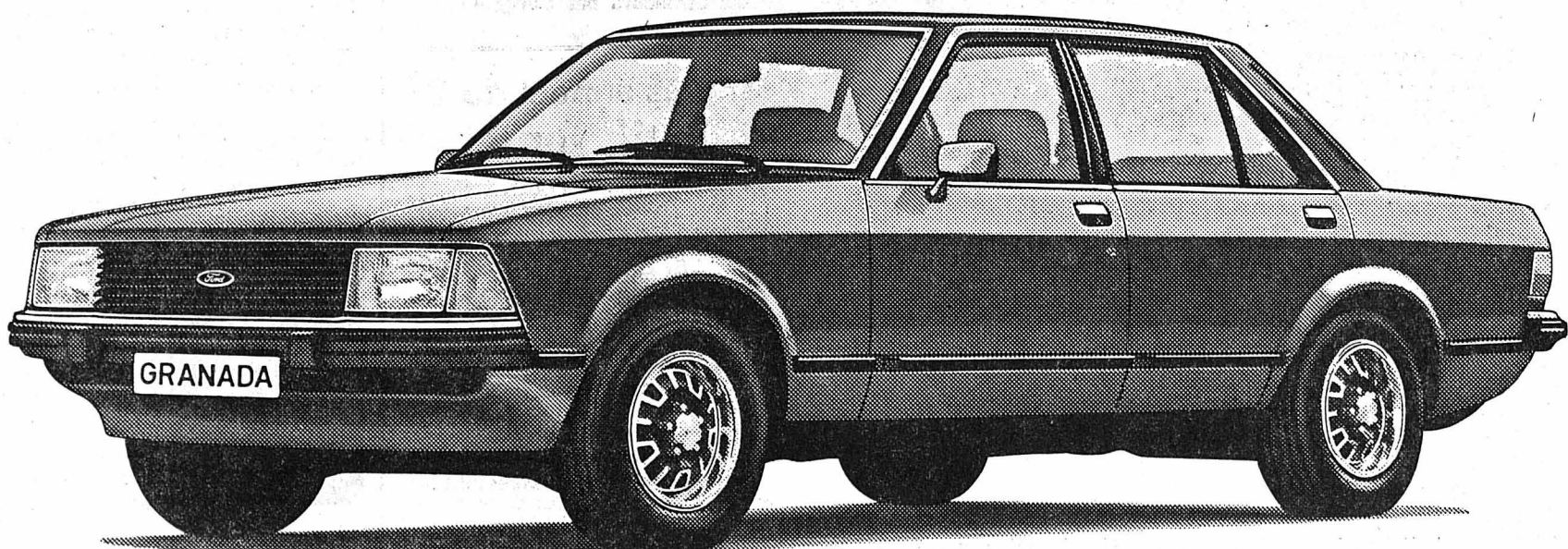
Et - évidemment! - tous les atouts du traditionnel agrément de la Granada:

- sobre 4-cylindres ACT de 2 l
- V6 silencieux de 2,3 ou 2,6 l
- le punch stilé des 160 ch du V6 à injection de 2,8 l
- économie d'essence grâce au thermostabilisateur à viscosité
- culasse à flux transversal, allumage transistorisé
- suspension raffinée à 4 roues indépendantes
- essieu arrière à bras obliques
- 4 amortisseurs à gaz
- équipement soigné
- soutien optimal des dossiers
- finition allemande
- protection anticorrosion intensive
- entretien avantageux grâce aux services espacés de 20000 km

Gratuitement, pour augmenter son agrément.

L'agrément routier de la Granada est légendaire. Aujourd'hui, il atteint un nouveau sommet: grâce à un riche équipement supplémentaire qui ne vous coûte pas un centime de plus!

Découvrez le véritable agrément routier - prenez maintenant le volant de la Granada!



16 770 francs

Ford Granada 2000 L avec l'équipement complet décrit ici

Votre franc vaut plus.



Garage des Trois-Rois S.A.

J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds : Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81

Avenue Léopold-Robert 92 - Serre 102

Neuchâtel : Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01

Le Locle : Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

DU NOUVEAU À LA CHAUX-DE-FONDS « Esthétique 2000 » institut d'avant-garde et de toute beauté ouvre ses portes

Les 11 et 12 décembre, une technicienne du Laboratoire M 120 vous présentera un nouveau traitement exclusif et des plus efficaces:

LA IONITHERMIE

- VISAGE** Raffermissment de l'ovale du visage - Amincissement de l'empatement du bas du visage - Hydratation et nutrition de la peau
- CORPS** Amincissement des zones à cellulite - Raffermissment des fessiers, du ventre, de l'estomac, des cuisses et des genoux
- BUSTE** Raffermissment du cou et de la poitrine - Remusculation des muscles de soutien - Tonicité de la peau

Les fêtes approchent; prenez donc vite votre rendez-vous. Nous sommes là pour vous aider!



ESTHÉTIQUE 2000

Rue de la Serre 67 - Tél. 039/23 08 55 - La Chaux-de-Fonds

garcin
CHAPELIER - CHEMISIER
TERREAUX 1 - NEUCHÂTEL

Unique maison spécialisée
du canton

en chapellerie: **BORSALINO
BOTA**

et chemiserie: **SPLENESTO
LIBERO
PROSPERO**

Chèques Fidélité CID 28-21757

un feu durable
dans votre
cheminée:
des briquettes
UNION
et du bois

Donzé - Frères
combustibles
Serre 1
Tél. (039) 22 28 70

MAZDA 323

Le meilleur de l'automobile.
Mazda 323 1300 GL, 3 portes, Fr. 9'990.-.

Venez l'essayer!
GARAGE DE L'AVENIR
R. CHARNAUX
Progrès 90 - Tél. 039/22 18 01
LA CHAUX-DE-FONDS

Belle maculature
à vendre au bureau de L'Impartial

Portescap
Service du personnel

cherche pour son département Micromoteurs, un
mécanicien de précision
qui aura pour tâche le contrôle de qualité par méthodes
statistiques des en-cours de fabrication et des produits
terminés.

La tâche comprend également l'élaboration d'analyses,
de diagnostics et de contrôles de performances de mi-
cromoteurs.

Ce poste conviendrait à un mécanicien ayant quelques
années de pratique et ayant de bonnes connaissances
en électricité ou électronique, par exemple: cours On-
ken ou équivalent.

Nous offrons:

- important stage de formation
- avantages sociaux d'une grande entreprise
- horaire variable.

Faire offres manuscrites au service du personnel ou
prendre rendez-vous auprès de **M. R. Noverraz à
Portescap**, rue Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-
Fonds, tél. (039) 21 11 41, interne 425. 28-12035

Une puissante offre Expert

Grundig RC 200
Ampli Hi-Fi 2 x 24 Watts sinus (70 W.M.P.)
Récepteur radio 4 ondes, sensibilité et sélectivité accrues
grâce aux filtres céramique, silencieux entre stations et si-
lencieux de commutation. Enregistreur à cassettes avec sé-
lecteur à 3 positions pour bande fer, ferrochrome et
chrome, têtes longue durée, nettoyage automatique des
têtes, commutation d'enregistrement VAT sans à-coups.
Boîtier gris métallique.

798.-

au lieu de Fr. 998.-
prix déjà fort intéressant !

2 enceintes Hi-Fi
Grundig M 300, 65 watts
45-2500 Hz
65 watts, comprises
dans le prix !

Hâtez-vous,
quantité limitée !

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25
(039) 23 12 12

JUVET INTERIEUR

TISSUS
EXCLUSIFS
pour
RIDEAUX
MEUBLES

P. AUBRY
NUMA-DROZ 27

A LOUER
pour date
à convenir
CENTRE VILLE

**grand studio
non meublé**

Salle de douche.
Ascenseur.
Loyer Fr. 213.-
+ charges

Tél. (039) 26 75 65
pendant les heures
de bureau 30294

J'ACHÈTE
au comptant
appartements
complets.
Débaras caves et
chambres-hautes
Charles PAREL
Tél. 039/23 06 45

COMMUNE DE VERNIER
(Genève)

Une inscription publique est ouverte en vue de repourvoir
les postes suivants :

**gardiens
au service des sports**

Les candidats doivent répondre aux conditions suivantes :

- remplir les conditions de la Caisse d'assurance du per-
sonnel
- jouir d'une bonne santé
- être de nationalité suisse
- le brevet de sauvetage I (natation) est demandé ainsi
qu'une formation dans les métiers du bâtiment ou aide-
jardinier.

Entrée en fonction dès que possible.

Traitement suivant le règlement du personnel communal.
Nombreux avantages sociaux.

Les renseignements et formules d'inscription peuvent être
obtenus à la Mairie de Vernier. Tél. (022) 41 49 30.

Adresser les offres manuscrites avec photo et curriculum
vitæ, à la :

Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier/Genève,
jusqu'au 20 décembre 1980. 18-3088

Connaissance de la Chine présente
**LA ROUTE
DE LA SOIE**

Son influence sur la civilisation chinoise et les arts anciens.
Projection de diapositives en 79 et 80 par
Madame Annie Reinhardt-Chao.

Les diapositives présentent des fouilles archéologiques, des ouvrages
architecturaux, des fresques, des statues, etc.

Mardi 9 décembre, à 20 h. 30
Aula de la SSEC, Serre 62, entrée Fr. 3.- 29804

Le slalom géant de Limone Piemonte où...

LA REVANCHE DE MARIE-THÉRÈSE NADIG

Victorieuse de la descente et du combiné du Critérium de la Première Neige, Marie-Thérèse Nadig avait été battue en slalom géant à Val-d'Isère (5e). Il faut dire que, dans l'optique du combiné justement, la Suissesse était restée un peu sur la réserve. A Limone Piemonte, dans le deuxième slalom géant de Coupe du monde de la saison Marie-Thérèse Nadig a renoué avec la victoire. Sur une neige glacée et sous le soleil, la Saint-Galloise a fêté sa troisième victoire de la saison, portant du même coup à 86 son total de points en Coupe du monde.

RÉGULARITÉ DÉCISIVE

Marie-Thérèse Nadig dans cette épreuve par beau temps a bâti sa victoire grâce à une belle régularité. Deuxième temps de la première manche et quatrième sur le deuxième tracé, elle devait finalement battre de douze centièmes de seconde l'Italienne Daniela Zini et de 31 centièmes de seconde la Française Fabienne Serrat. Quant à Irène Epple, la dominatrice du slalom géant de Val-d'Isère, elle a compromis toutes ses chances en chutant dès le début de la première manche et elle compte désormais un retard de 26 points sur Marie-Thérèse Nadig au classement de la Coupe du monde.

Si les skieurs suisses ont été nettement battus à Val-d'Isère en descente, les skieuses se sont fort bien comportées dans ce slalom géant de Limone. Outre la victoire de Marie-Thérèse Nadig, Erika Hess a en effet pris la cinquième place malgré une première manche assez timide (11e temps). Par ailleurs, deux autres Suissesses ont encore terminé parmi les points de Coupe du monde, Zoé Haas au dixième rang et Maria Walliser au onzième. Cette dernière avait réussi le sixième temps sur le premier tracé mais elle fut moins à l'aise

dans la deuxième manche et elle devait rétrograder sensiblement.

LA COURSE EN BREF

La première manche de ce slalom géant, courue sur une piste de 319 mètres de dénivellation pour une longueur de 1200 mètres, avait été piquetée de 51 portes par l'Italien Sergio Dalmasso.

Daniela Zini devait y réussir en 1'26"70 le meilleur temps. Elle précédait alors Marie-Thérèse Nadig (1'26"99), Maria-Rosa Quario (1'27"56), Lea Solkner (1'27"76), Perrine Pelen (1'26"86) et Maria Walliser (1'27"91). Irène Epple figurait parmi les principales victimes de ce premier tracé qui était tout de même assez éprouvant en raison de la pente forte et glacée.

Dans la deuxième manche (51 portes également disposées par le Suisse Jean-Pierre Fournier), Fabienne Serrat (7e de la première manche seulement), jouait son va-tout. Elle signait en 1'22"74 le meilleur temps, ce qui lui permettait de remonter en troisième position. Derrière elle, Wanda Bieler (1'22"92) et Erika Hess (1'23"31) amélioraient également leur classement, alors que Daniela Zini (1'23"87) laissait échapper la victoire à Marie-Thérèse Nadig. «J'ai eu un peu plus de mal dans la deuxième manche»,

devait-elle avouer à l'arrivée. «Mais la course avec cette neige glacée était vraiment difficile et éprouvante».

1. Marie-Thérèse Nadig (S) 2'50"45 (1'26"99 + 1'23"46); 2. Daniela Zini (It) 2'50"57 (1'26"70 + 1'23"87); 3. Fabienne Serrat (Fr) 2'50"76 (1'28"02 + 1'22"74); 4. Wanda Bieler (It) 2'51"41 (1'28"49 + 1'22"92); 5. Erika Hess (S) 2'51"84 (1'28"53 + 1'23"31); 6. Perrine Pelen (Fr) 2'51"98; 7. Maria-Rosa Quario (It) 2'52"10; 8. Christine Cooper (EU) 2'52"69; 9. Claudia Giordani (It) 2'53"20; 10. Zoé Haas (S) 2'53"52 (1'28"76 + 1'24"76); 11. Maria Walliser (S) 2'53"67 (1'27"91 + 1'26"76); 12. Lea Solkner (Aut) 2'54"79; 13. Karen Lancaster (EU) 2'54"90; 14. Kathy Kreiner (Can) 2'55"06; 15. Paola Marciandi (It) 2'55"27. Puis 19. Rita Naeplin (S) 2'55"44.

CLASSEMENT DE LA COUPE DU MONDE: 1. Marie-Thérèse Nadig (S) 86 pts; 2. Irène Epple (RFA) 60; 3. Perrine Pelen (Fr) 42; 4. Fabienne Serrat (Fr) 38; 5. Christa Kinshofer (RFA) 36; 6. Erika Hess (S) 29.



Le sourire de «Maité» n'est-il pas prometteur en ce début de saison (asl)

Américains et Canadiens dominant en descente à Val-d'Isère, mais...

L'Autrichien Uli Spiess bat tout le monde

Avec 48 heures de retard, la Coupe du monde masculine a débuté à Val-d'Isère, avec la descente du Critérium de la première neige, prévue pour vendredi dernier mais qui avait du être reportée à deux reprises en raison de mauvaises conditions atmosphériques. Dimanche, par un temps très froid mais sur une piste en excellent état, cette première épreuve de la saison a tout de même pu être disputée dans de bonnes conditions, même si la visibilité était quelque peu réduite dans la première partie et si le vent se mit à souffler en rafales après le passage d'une vingtaine de concurrents. Les organisateurs prirent d'ailleurs la précaution d'envoyer plusieurs ouvreurs sur la piste ainsi que les concurrents du dernier groupe avant de lâcher les meilleurs.

QUEL TIR GROUPÉ...

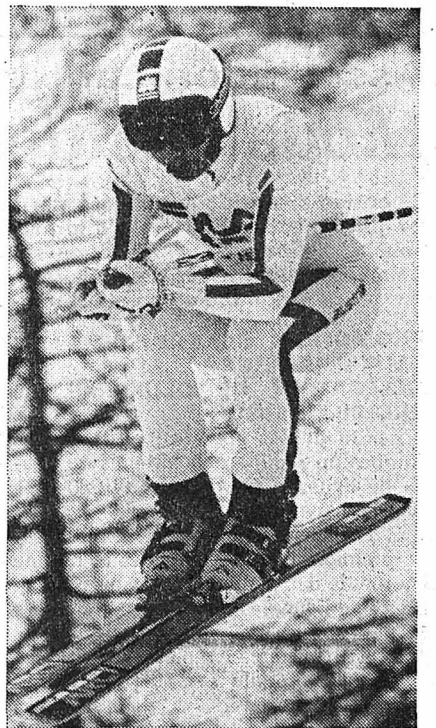
Sur cette piste Oreiller-Killy, longue de 3.180 mètres pour une dénivellation de 915 mètres, les skieurs nord-américains ont failli réussir un exploit de légende: cinq Canadiens et deux Américains se sont en effet classés parmi les onze premiers. Mais la victoire leur a tout de même échappé puisqu'elle a souri à l'Autrichien Uli Spiess (25 ans). Ce dernier a succédé au palmarès de la descente de Val-d'Isère à son compatriote Peter Wirnsberger et il a du même coup signé la deuxième victoire de sa carrière dans une course de vitesse de Coupe du monde. Uli Spiess s'était en effet déjà imposé à Laax en 1978.

A l'arrivée, Uli Spiess battait Ken Read, le grand favori de la course, de 37 centièmes de seconde, Steve Podborski de 56 centièmes, le jeune Chris Kent de 1'09, Dave Irwin de 1'18, Pete Patterson de 1'21 et Dave Murray de 1'33, tous skieurs d'Outre-Atlantique. C'est dire que sans l'exploit du coureur d'Innsbruck, les Autrichiens auraient connu la même déroute que les Suisses ou les Italiens. A leur décharge, il faut tout de

même relever la malchance dont fut frappé Peter Wirnsberger, lequel chuta sur une faute bénigne en vue de l'arrivée alors qu'il possédait un très bon temps intermédiaire.

LES SUISSES DISTANCÉS

Ainsi, une fois de plus, la piste Oreiller-Killy n'aura guère convenu aux coureurs helvétiques. L'an dernier, Toni Burgler avait sauvé l'honneur avec une huitième place. Cette fois, c'est le vétéran Walter Vesti, que l'on croyait perdu pour la compétition après sa terrible chute de Kitzbühl l'an dernier, qui s'est montré le meilleur Suisse en terminant à la dixième place. Seul un autre Suisse, Urs Raeber, est parvenu à terminer dans les points (14e) tandis que Toni Burgler était relégué au seizième rang. Quant à Peter Muller, pas avantagé avec son dossard No 3, il plongea dans les profondeurs du classement, comme ses temps à l'entraînement pouvaient le laisser supposer. Mais il ne fut pas le seul à être sévèrement battu. Ainsi, Leonard Stock, le champion olympique de la spécialité, dut-il se contenter de la 43e place, à plus de quatre secondes de Spiess...



Uli Spiess en course

1. Uli Spiess (Aut) 2'00"15; 2. Ken Read (Can) à 0"37; 3. Steve Podborski (Can) à 0"56; 4. Chris Kent (Can) à 1"09; 5. Dave Irwin (Can) à 1"18; 6. Pete Patterson (EU) à 1"21; 7. Dave Murray (Can) à 1"33; 8. Gerhard Pfaffenbichler (Aut) à 1"36; 9. Vladimir Makaeiev (URSS) à 1"51; 10. Walter Vesti (S) à 1"77; 11. Doug Powell (EU) à 1"8; 12. Philippe Pugnât (F) à 1"81; 13. Valeri Tsyganov (URSS) à 1"91; 14. Siegfried Kerschbaumer (It) et Urs Raeber (S) à 1"97. Puis: 16. Toni Burgler (S) à 1"99; 27. Silvano Meli à 2"71; 30. Erwin Josi à 3"09; 34. Peter Muller à 3"28; 36. Pirmin Zurbriggen à 3"37; 42. Jacques Luthy à 4"35; 47. Conradin Cathomen à 4"53; 53. Peter Luscher à 5"07.

Renggli premier vainqueur en fond Les Loclois excellents

A une semaine de l'ouverture de la Coupe du monde à Davos, l'élite suisse s'est trouvée aux prises pour la première fois de la saison pour disputer un 15 kilomètres à Splügen. Dans d'excellentes conditions, la victoire est revenue à Franz Renggli, qui s'est imposé avec 25" d'avance sur le champion suisse junior, Hans Purro. Renggli prit un départ très rapide et il rejoignait le champion suisse de la spécialité Konrad Hallenbarter après quelques kilomètres déjà. Dès cet instant, les deux coureurs restèrent groupés, ce qui valut à Hallenbarter de terminer au troisième rang. Classement:

1. Franz Renggli (Splügen) 44'44"69; 2. Hans Purro (Plasselb) 45'09"09; 3. Konrad Hallenbarter (Obergom) 45'13"89; 4. Roland Mercier (Le Locle) 45'58"68; 5. Heinz Gaehler (Splügen) 45'43"71; 6. Andreas Grunenfelder (Domat-Ems) 46'09"69; 7. Joos Ambuhl (Davos) 46'11"53; 8. Edi Hauser (Obergom) 46'18"34; 9. Markus Faehndrich (Horw) 46'44"39; 10. Paul Grunenfelder (Mels) 46'47"57.

Juniors: Giachen Guidon (St-Moritz) 45'26"21; 2. Daniel Sandoz (Le Locle) 45'58"68; 3. Hanz Luzi Kindschi (Davos) 47'21"38. - Dames (5 km.): 1. Goerel Bieri (Plasselb) 19'07"83; 2. Karin Thomas (Pontresina) 19'09"61; 3. Cornelia Thomas (Pontresina) 19'09"96.

Voir autres informations sportives en page 18



Marie-Thérèse Nadig, un nouveau et probant succès (asl)

En championnat suisse de basketball de 1re ligue UCN Neuchâtel - Abeille 63-65

UCN NEUCHÂTEL: Bucher (22), Robert (8), Leuber (6), Schaller (13), Brandt (6), Petitpierre (6), Reusser (2), Rudi, Lorsch. - BBC ABELLE: M. Frascotti (12), Muller (31), Sommer, Willen (4), Duella (4), Morici, Sifringer (2), Castro (10), Blaser, Frascotti (2).

Cette rencontre revêtait une importance primordiale pour les deux formations. En effet, du résultat final dépendait (en grande partie) la possibilité d'effectuer la poule de promotion en ligue B. L'équipe de l'entraîneur L. Frascotti avait bien préparé cette partie.

Pourtant les Chaux-de-Fonniers éprouvèrent passablement de difficultés pendant les dix premières minutes, le score à ce moment là était de 4-16. Très nerveux, les Abeillards débutèrent avec un certain manque de confiance, mais loin de se décourager, ils laissèrent passer l'orage et réussissaient alors à se calmer pour finalement atteindre la pause avec sept points de retard.

Dès la reprise, les Montagnards effectuaient une remontée spectaculaire. Dès lors, s'installait un chassé-croisé pour finalement, à trois minutes de la fin, voir le score basculer en faveur des Abeillards, avec quatre points d'avance.

A noter que T. Giordano officiait comme coach pour cette partie et qu'il sut très judicieusement effectuer les changements en temps opportun puisque seul M. Frascotti dut quitter le terrain, à une minute de la fin, ce qui ne porta guère de conséquence, le résultat étant acquis.

La prochaine échéance importante sera la rencontre contre Birsfelden et une victoire serait la participation au tour de promotion!

R. V.

CHAMPIONNAT SUISSE FÉMININ

Un seul match s'est déroulé ce week-end dans le cadre du championnat suisse féminin de LN A. Birsfelden a battu Baden 65-51. La formation bâloise termine ainsi le premier tour avec un total de 18 points en 9 rencontres.

LIGUE B: Servette - Meyrin 58-42; Vevey - Chêne 54-39; ABC Zurich - Zurich BC 56-60.

Athlétisme

Delèze gagne à Genève

La troisième édition de la Course de l'Escalade, disputée à Genève, a été remportée par Pierre Delèze devant Fritz Rueggsegger et l'Anglais John Davis. Le Valaisan n'a connu aucun problème pour vaincre. Après avoir contrôlé la course à sa guise, Delèze a terminé avec six secondes d'avance sur Rueggsegger, lequel avait déjà terminé second du cross de Payerne, qui s'était déroulé quelques heures auparavant. Résultats:

Élite (10 km. 200): 1. Pierre Delèze (Sion) 30'13"; 2. Fritz Rueggsegger (Zurich) 30'19"; 3. John Davis (GB) 30'41"; 4. Peter Gaelli (Genève) 30'45"; 5. Joseph Peter (Willisau) 30'48"; 6. Stéphane Gmunder (Guin) 30'49"; 7. Pierre-Aid Gobet (Bulle) 30'54"; 8. Peter Haid (Berne) 31'01"; 9. Joseph Wiss (Kussnacht) 31'09"; 10. Albrecht Moser (Berne) 31'15".

Élite dames (4 km. 500): 1. Margrit Isenegger (Zoug) 16'08"; 2. Eliane Gubler (Genève) 17'30"; 3. Anne-Marie Jeanneret (Lausanne) 18'11".

Populaires hommes (8 km. 300): 1. Andreas Fuchs (Genève) 28'23"; 2. Quentin Satton (Genève) 28'30"; 3. Hans Haltinger (Genève) 28'37".

Populaires dames (4 km. 500): 1. Madeleine Vuillet (Genève) 17'13"; 2. Rosanne Gemeli (Carouge) 18'15"; 3. Josiane Richard (Genève) 19'17".



Le tiercé de cette descente. De gauche à droite Podborski, Spiess et Read. (Bélinos AP)

Bobsleigh

Schaerer - Trachsel vainqueurs à Koenigsee

Décevants lors de la première sortie de la saison, les bobeurs suisses se sont bien repris à Koenigsee, où ils se sont imposés grâce au champion olympique Erich Schaerer, qui faisait équipe avec Hansjoerg Trachsel. Le «tandem» helvétique a laissé derrière lui les meilleurs Allemands, de l'Ouest comme de l'Est. Le classement par nations est toutefois revenu à la RFA. Résultats de l'épreuve de bob à deux:

1. Erich Schaerer - Hansjoerg Trachsel (S) 105"80 (52"89, 52"91); 2. Hoffmann - Gelhausen (RFA) 105"94 (53"20, 52"74); 3. Resch - Wernsdorfer (RFA) 106"07; 4. Germeshausen - Gerhardt (RDA) 106"34; 5. Schnorbus - Metzler (RFA) 106"07. Puis: 10. Hiltbrandt - Rahm (S) 106"79; 13. Muller - Baechli (S) 107"65.

Boxe

Hearns conserve son titre mondial

L'Américain Tommy Hearns a conservé son titre de champion du monde des poids welters, version Association mondiale de la boxe (WBA), en triomphant du Vénézuélien Luis Primera, par k.o. au sixième round d'un combat prévu en quinze reprises, qui s'est disputé à Détroit (Michigan). C'était la première fois que Hearns (22 ans) défendait la couronne qu'il avait conquise le 2 août dernier en battant le Mexicain José «Pipino» Cuevas, par k.o. au deuxième round, à Détroit également.

Avec cette nouvelle victoire, Tommy Hearns demeure invaincu en 30 combats (28 succès avant la limite). De son côté, Luis Primera (30 ans), classé numéro 5 mondial, a subi la première défaite de sa carrière. Il compte 15 victoires à son palmarès.

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

L'équipe nationale helvétique en Amérique du Sud Dix-neuf joueurs, dont le Neuchâtelois Engel

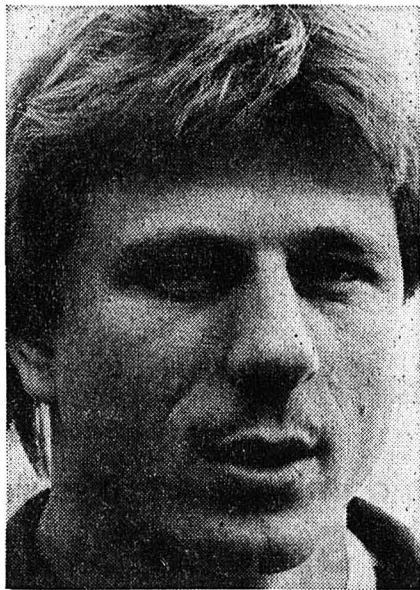
Léo Walker a retenu 19 joueurs pour la tournée de la sélection suisse en Amérique du Sud, qui comprendra des matchs à Cordoba contre l'Argentine (16 décembre), à Montevideo contre l'Uruguay (18 décembre) et contre le Brésil à Cuiaba (21 décembre).

Le coach national a dû renoncer aux services de «Bertine» Barberis, retenu par l'AS Monaco; Roger Berbig et Claudio Sulser, les deux étudiants des Grasshoppers; Jurg Stohler, blessé; Jean-Pierre Maradan (obligations professionnelles) du FC Bâle; Roland Schoenenberger (travail).

Coupe de Suisse 1981-1982

En raison du passage de l'effectif des équipes de Ligue nationale «A» et «B» de 28 à 32 à la fin de la présente saison, le nombre des équipes de la Zus (ligues inférieures) admises au premier tour principal de la Coupe de Suisse de la saison 1981-1982 sera de 104. Le Comité de la Zus a réparti comme suit ces 104 formations entre les 13 régions de Suisse:

Argovie 6; Berne 14; Suisse centrale 7; Suisse orientale 10; Suisse du nord-ouest 7; Soleure 5; Zurich 16; Tessin 5; Fribourg 7; Genève 6; Neuchâtel 4; Valais 6; Vaud 11.



Le Xamaxien Engel. (asl)

Le fait marquant est le retour de Claude Andrey: tombé en disgrâce après son départ au FC Grenoble, l'ex-Servettien a été repêché avant même d'avoir renoué avec le championnat de LNA. Léo Walker estime que la maîtrise technique et l'expérience du néo-Sédunois sera fort utile en la circonstance. A l'exemple

de Gérald Coutaz, repêché également, «Didi» Andrey a l'avantage d'avoir joué cette année encore en Amérique du Sud et plus précisément à Cordoba.

LA SÉLECTION

Eric Burgener (Lausanne), KARL ENGEL (NEUCHÂTEL XAMAX), Alain Geiger (Sion), Gianpietro Zappa (Zurich), Heinz Ludi (Zurich), André Egli (Grasshoppers), Roger Wehrli (Grasshoppers), Marton Weber (Young Boys), Heinz Hermann (Grasshoppers), Gérald Coutaz (Servette), Erni Maissen (Bâle), Markus Tanner (Bâle), Hansjoerg Pfister (Grasshoppers), René Botteron (FC Cologne), Peter Marti (Bâle), Rudi Elsener (Zurich), Jean-Pierre Brigger (Sion), Hanspeter Zwicker (Zurich), Claude Andrey (Sion).

Le départ est fractionné. Une partie de la délégation s'est embarquée à Zurich-Kloten et une autre à Genève-Cointrin, hier soir, la première escale étant Dakar.

L'HORAIRE DES MATCHS

16 décembre à Cordoba contre l'Argentine: 21 h. 30 locales. - 18 décembre à Montevideo contre l'Uruguay: 21 heures locales. - 21 décembre à Cuiaba contre le Brésil: 19 heures locales.



Le coach national en compagnie de Botteron. (asl)

Association cantonale neuchâteloise de football Modalités des promotions et relégations

Selon les dispositions publiées par la ZUS, dans la «Semaine sportive» du 24 juillet 1980 (Bulletin d'information No 30), cette saison, le champion neuchâtelois de deuxième ligue sera opposé aux champions des groupes Genève et Vaud I. Les deux équipes de la poule ayant obtenu le plus grand nombre de points seront promues en première ligue.

PROMOTION DE TROISIÈME EN DEUXIÈME LIGUE RELÉGATION DE DEUXIÈME EN TROISIÈME LIGUE

Les modalités pour le maintien à 12 équipes du groupe neuchâtelois de deuxième ligue en fin de saison 1980-1981 sont les suivantes:

1. Lorsqu'une équipe (neuchâteloise) de première ligue est reléguée et qu'une équipe de deuxième ligue est promue en première ligue, les deux équipes classées dernières de deuxième ligue seront reléguées en troisième ligue et deux équipes de troisième ligue seront promues en deuxième ligue.

2. Lorsqu'une équipe (neuchâteloise) est reléguée de première en deuxième ligue et qu'aucune équipe de deuxième ligue n'est promue en première ligue, les trois équipes classées dernières de deuxième ligue seront reléguées en troisième ligue et deux équipes de troisième ligue seront promues en deuxième ligue.

3. Lorsqu'aucune équipe de première ligue n'est reléguée en deuxième ligue et qu'une équipe de deuxième ligue est promue en première ligue, deux équipes de deuxième ligue classées dernières seront reléguées en troisième ligue et trois équipes de troisième ligue seront promues en deuxième ligue.

4. Lorsqu'une équipe de première ligue est reléguée en deuxième ligue et qu'aucune équipe de deuxième ligue n'est promue en première ligue, les deux équipes classées dernières de deuxième ligue seront reléguées en troisième ligue et deux équipes de troisième ligue seront promues en deuxième ligue.

5. Lorsque deux équipes de première ligue sont reléguées en deuxième ligue et qu'une équipe de deuxième ligue est promue en première ligue, les trois équipes de deuxième ligue classées dernières seront reléguées en troisième ligue et deux équipes de troisième ligue seront promues en deuxième ligue.

6. Lorsque deux équipes (neuchâteloises) de première ligue sont reléguées en deuxième ligue et qu'aucune équipe de deuxième ligue n'est promue en première ligue, les quatre équipes classées dernières de deuxième ligue seront reléguées en troisième ligue et deux équipes de troisième ligue seront promues en deuxième ligue.

Généralités: Les champions de groupe de troisième ligue, dont le club a déjà une équipe en deuxième ligue, ne peuvent pas participer aux finales pour la promotion en deuxième ligue. Ils seront remplacés automatiquement par le meilleur classé de leur groupe, dont le club n'a pas d'équipe en deuxième ligue.

PROMOTION DE QUATRIÈME EN TROISIÈME LIGUE

Selon décision de l'assemblée des délégués de La Chaux-de-Fonds, du 15 août 1980, les quatre champions de groupe de quatrième ligue seront promus en troisième ligue.

Il n'y aura pas de poule finale de quatrième ligue cette saison.

PROMOTION DE CINQUIÈME EN QUATRIÈME LIGUE

Les deux premiers classés de chaque groupe de cinquième ligue seront auto-

matiquement promus en quatrième ligue.

Il n'y aura pas de finales de cinquième ligue cette saison.

RELÉGATION DE DEUXIÈME EN TROISIÈME LIGUE

Comme prévu ci-devant.

RELÉGATION DE TROISIÈME EN QUATRIÈME LIGUE

1. Si deux équipes de deuxième ligue sont reléguées en troisième ligue, les deux derniers classés de chaque groupe de troisième ligue seront relégués en quatrième ligue.

2. Si trois équipes de deuxième ligue sont reléguées en troisième ligue, les deux dernières équipes classées de chaque groupe de troisième ligue seront reléguées en quatrième ligue, ainsi que le perdant d'un match de barrage entre les équipes classées dixièmes de leur groupe.

3. Si quatre équipes de deuxième ligue sont reléguées en troisième ligue, les trois équipes classées aux dixième, onzième et douzième rangs de chaque groupe de troisième ligue seront reléguées en quatrième ligue.

RELÉGATION DE QUATRIÈME EN CINQUIÈME LIGUE

Le dernier classé de chaque groupe de quatrième ligue est relégué en cinquième ligue.

Toutefois, suivant le nombre d'équipes reléguées de troisième en quatrième ligue, cinq ou six équipes pourront être reléguées en cinquième ligue. Ce sont les équipes classées avec le moins de points des avant-dernières qui seront reléguées.

Juniors

INTERRÉGIONAUX B 2 ET C 2

Selon les dispositions publiées par le Département technique de l'ASF.

JUNIORS A

Un premier championnat se joue en automne. Les équipes seront ensuite réparties dans des groupes du premier et du deuxième degrés pour le championnat de printemps.

Six équipes seront qualifiées pour le championnat du premier degré. Les autres équipes disputeront le championnat en deuxième degré.

JUNIORS B

Mêmes dispositions que pour les juniors A.

Dix équipes seront qualifiées pour le championnat du premier degré. Les autres équipes participeront au championnat du deuxième degré.

JUNIORS C

Mêmes dispositions que pour les juniors A et B.

Douze équipes seront qualifiées pour le championnat du premier degré. Les autres équipes seront incorporées au championnat du deuxième degré.

JUNIORS D

Mêmes dispositions que pour les juniors A, B et C.

Douze équipes seront qualifiées pour le championnat du premier degré. Les

autres équipes participeront au championnat du deuxième degré.

JUNIORS E

Un premier championnat se joue avec matchs aller et retour.

Un second championnat se disputera ensuite, avec deux groupes en premier degré, les autres équipes étant réparties en groupes du deuxième degré.

AVIS IMPORTANT CONCERNANT LES CHAMPIONNATS JUNIORS

Si, par suite de conditions atmosphériques défavorables, ou pour d'autres motifs, le championnat devait être interrompu cet automne, les équipes qualifiées pour le championnat du printemps 1981, en premier degré, le seront sur la base des classements établis au moment de l'arrêt du championnat.

MODALITÉS POUR DÉSIGNER UN CHAMPION DE GROUPE OU UN DERNIER CLASSÉ

Champion de groupe: 1. Si deux équipes sont à égalité, un match d'appui sera joué sur terrain neutre, avec prolongations éventuelles de 2 fois 15 minutes. Si le résultat est nul, c'est un tir de pénalités qui décidera du titre de champion de groupe.

2. Si trois équipes ou plus sont à égalité, les deux équipes: a) qui ont obtenu le plus grand nombre de points dans les matchs directs; b) avec la meilleure différence entre les buts marqués et reçus dans les matchs directs; c) avec les meilleurs goal-averages dans les matchs directs, jouent un match d'appui sur terrain neutre, avec prolongations éventuelles (2 fois 15 minutes). En cas de résultat nul, tir de pénalités pour désigner le champion de groupe.

Équipes à reléguer: 1. Si deux équipes sont à égalité, un match d'appui sera joué sur terrain neutre, avec prolongations éventuelles (2 fois 15 minutes). Si le résultat demeure nul, c'est un tir de pénalités qui désignera l'équipe à reléguer.

2. Si trois équipes ou plus sont à égalité de points, pour désigner l'équipe à reléguer, les deux équipes: a) qui ont obtenu le moins de points dans les matchs directs; b) avec les différences les moins favorables entre les buts marqués et reçus dans les matchs directs; c) avec les goal-averages les moins favorables dans les matchs directs, jouent un match d'appui sur terrain neutre avec prolongations de 2 fois 15 minutes. Si le résultat demeure nul, c'est un tir de pénalités qui décidera de la relégation.

MODALITÉS POUR DÉSIGNER UN CHAMPION DE GROUPE JUNIORS

1. Si deux équipes sont à égalité à la fin du championnat, les dites équipes seront départagées comme suit: a) résultat des confrontations directes entre ces équipes; b) différence entre les buts marqués et reçus lors du championnat; c) goal-averages du championnat; d) tirage au sort.

2. Si trois équipes ou plus sont à égalité à la fin du championnat, ce sont les dispositions prévues au chiffre 1, lettres b, c et d ci-dessus qui seront appliquées.

CAS NON PRÉVUS

Si des cas non prévus dans ces modalités devaient se présenter, ils seraient tranchés souverainement par le comité central de l'ACNF.

Dernière journée manquée en Suisse Quatre matchs joués seulement...



Cette photo prise lors du match Chênois - Zurich à Genève le prouve, le football n'est plus praticable! (bélium AP)

Bellinzona - Sion, Chênois - Zurich et Nordstern - Bâle en ligue nationale A, ainsi que Mendrisiostar - Winterthur en ligue nationale B: tel a été le programme réduit du week-end en championnat suisse, qui prévoyait initialement treize rencontres.

Après le renvoi vendredi déjà de sept rencontres, les matchs Lausanne - Chiasso et Fribourg - Bulle ont également dû être reportés samedi.

Par ailleurs, le match de première ligue Vaduz - Turicum a également été renvoyé si bien qu'il ne reste plus qu'une seule rencontre au programme, Morobbia - Altstetten.

Le comité de ligue nationale a décidé de reporter également les matchs de ligue nationale B qui devaient être joués le 14 décembre, à savoir, Bulle - Frauenfeld, Granges - Vevey, Wettingen - Aarau et Winterthur - Fribourg. Ces parties, comme celles reportées ce week-end, seront toutes jouées au printemps prochain. Sage décision...

Résultats

LIGUE NATIONALE A

Bellinzona - Sion 0-0
Chênois - Zurich 1-3
Grasshoppers - Servette renvoyé, tiré au sort: x
Lausanne - Chiasso renvoyé, tiré au sort: x
Lucerne - Neuchâtel Xamax renvoyé, tiré au sort: 1
Nordstern - Bâle 1-2
Young Boys - Saint-Gall renvoyé, tiré au sort: 1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Zurich	13	10	1	2	29-15	21
2. Grasshopp.	12	6	5	1	22-10	17
3. Young Boys	12	6	4	2	22-16	16
4. Lucerne	12	6	3	3	22-18	15
5. Bâle	13	6	3	4	25-21	15
6. NE Xamax	12	5	4	3	22-13	14
7. Servette	12	3	6	3	18-18	12
8. Sion	13	5	2	6	15-19	12
9. Saint-Gall	12	3	5	4	15-15	11
10. Lausanne	12	5	1	6	18-11	11
11. Chiasso	12	2	5	5	15-22	9
12. Chênois	13	2	5	6	12-24	9
13. Bellinzona	13	2	3	8	11-25	7
14. Nordstern	13	1	3	9	13-26	5

LIGUE NATIONALE B

Bienne - Wettingen renvoyé, tiré au sort: x
Fribourg - Bulle renvoyé, tiré au sort: x
Aarau - Granges renvoyé
Frauenfeld - Lugano renvoyé
Mendrisiostar - Winterthur 1-3
Vevey - Berne renvoyé

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Vevey	10	6	3	1	26-12	15
2. Frauenfeld	10	5	4	1	20-11	14
3. Bulle	10	6	2	2	21-13	14
4. Aarau	10	6	2	2	21-16	14
5. Winterthur	11	5	3	3	17-14	13
6. Chx-de-Fds	11	5	2	4	18-12	12
7. Wettingen	10	4	3	3	13-13	11
8. Berne	11	4	3	4	18-21	11
9. Fribourg	10	3	4	3	9-14	10
10. Lugano	11	3	4	4	23-24	10
11. Kriens	12	3	4	5	17-23	10
12. Bienne	11	3	1	7	19-28	7
13. Mendrisiostar	12	1	4	7	12-19	6
14. Granges	10	1	1	8	7-18	3

PREMIÈRE LIGUE

Groupe 4: Morobbia - Altstetten 1-2; tous les autres matchs ont été renvoyés.

Conférence des présidents de la Zus à Lucerne Modification de l'âge pour les juniors

A Lucerne s'est tenue une conférence extraordinaire des présidents de la Zus (ligues inférieures), sous la direction de Robert Gut (Lucerne), président de cette section de l'ASF. Et en présence du secrétaire général de l'ASF, Edgar Ober-tuefer (Berne).

La révision des statuts de l'ASF, qui datent de 1977, figurait à l'ordre du jour de cette réunion, mais seules quelques modifications d'articles ont été étudiées. Ce point particulier sera évoqué lors d'une séance uniquement consacrée à cette question le 24 janvier 1981 à Lausanne. Il sera aussi discuté là des ordres du jour des assemblées de la Zus et de l'ASF du samedi 21 février 1981 à Berne.

A l'unanimité (13 voix à zéro), les présidents des Associations cantonales et régionales se sont prononcés pour une modification de l'âge des juniors, calculé non plus sur l'année civile, mais bien sur la saison, soit du 1er août au 31 juillet,

ce que les préposés des juniors des mêmes associations demandent depuis fort longtemps. Cette question sera définitivement tranchée en avril 1981 par le conseil de l'ASF, compétent en cette matière. Cette affaire de l'âge des juniors, qui devrait trouver une majorité devant le conseil de l'ASF, permettrait enfin à la Suisse de se trouver sur le même plan que les pays qui l'entourent, et surtout de respecter l'âge des juniors UEFA.

Par douze voix contre une, il a d'autre part été décidé de laisser toute liberté aux régions d'obliger ou non les clubs de 3e ligue d'avoir un entraîneur diplômé. Enfin, le comité de la Zus prévoit le début des finales de 2e ligue le dimanche 17 mai 1981, avec cette année, 12 promus sur 18 champions de groupe (2 promus par poule de trois finalistes), en raison de l'augmentation du nombre des équipes de Ligue nationale «A» et «B» et 28 à 32, à fin juin 1981.

«Vico» a 75 ans!



Et oui, qui le croirait, le sympathique Vico Rigassi, notre confrère sportif dont l'amabilité est légendaire, a fêté ses 75 ans. Ce pionnier de la radio et du reportage sportif est toujours actif et chacune des occasions de le rencontrer constitue un instant de détente. Longue vie et vœux de santé à Vico et à madame! (w)

En matchs éliminatoires pour la Coupe du monde L'Italie a battu la Grèce 2-0, à Athènes

Au stade de Panathinaïkos d'Athènes, l'Italie a fêté une nouvelle victoire dans le cadre du groupe éliminatoire 5 de la Coupe du monde 1982, en battant la Grèce par 2-0 (1-0). Les Italiens ont du même coup obtenu leur quatrième succès consécutif et ils ont pratiquement assuré leur qualification pour le Mondial 1982, au terme de cette rencontre jouée par beau temps mais sur un terrain glissant. Les Grecs, intimidés par la réputation de leurs adversaires, ont abordé le match très contractés et n'ont pu imprimer au jeu leur rythme habituel.

SANS GRAND PROBLÈME

La «Squadra Azzurra» a ainsi aisément contrôlé la partie, et dès la 11e minute, Antognoni surprenait le gardien Sarganis et ouvrait la marque d'un tir des vingt mètres. Cette réussite a pesé lourdement sur le moral des Grecs qui, malgré quelques efforts méritoires, n'ont pas su s'organiser pour prendre en défaut le système défensif des Italiens. Jusqu'à la pause, Zoff ne connut qu'une seule alerte, sur une reprise à bout portant de Livathinos.

A la reprise, les Grecs ont continué d'attaquer, mais sans parvenir à concrétiser quelques bonnes chances de but. Et à la 80e minute, Scirea, après avoir dribblé plusieurs défenseurs grecs, se présentait seul devant Sarganis et assurait la victoire de son équipe. L'Italie a mérité ce succès grâce à une défense irréprochable et grâce aussi à l'excellente performance d'Antognoni, qui a véritablement dirigé la manœuvre. Dans l'équipe grecque, assez pâle, Kapsis, Firos, Kouis et Ardizoglou ont surtout valu par leur combativité. A noter que le match a été

assez facile à diriger même si l'arbitre français Vautrot a distribué trois avertissements, au Grec Livathinos (16e) et aux Italiens Marini (24e) et Cabrini (51e).

LES ÉQUIPES

Stade de Panathinaïkos, Athènes. - Arbitre. M. Vautrot (Fr). - 2500 spectateurs. - Buts: 11' Antognoni, 0-1; 80' Scirea, 0-2. - Grèce: Sarganis; Kyrastas, Iosifides, Firos, Kapsis; Livathinos, Ardizoglou, Kouis; Kostikos, Delikaris, Mavros. - Italie: Zoff; Gentile, Cabrini, Marini, Collovati; Scirea, Conti, Tardelli; Graziani, Antognoni, Altobelli. - Classement du groupe 5: 1. Italie 4-8 (8-0); 2. Yougoslavie 3-4 (7-3); 3. Grèce 2-2 (1-2); 4. Danemark 4-2 (5-5); 5. Luxembourg 3-0 (0-11).

Albanie-Autriche

Sans forcer outre mesure son talent, l'Autriche a atteint son but dans un déplacement souvent redouté au Stada Quemal Stafa de Tirana: elle y a en effet battu l'Albanie par 1-0 (1-0), consolidant du même coup sa position en tête du classement du groupe éliminatoire 1 de la Coupe du monde. Cette courte victoire a été obtenue grâce à un but de Kurt Welzl, lequel ces dernières semaines n'était que remplaçant au sein de son club hollandais d'Alkmaar. A relever que pour ses trois premières rencontres (deux fois l'Albanie et la Finlande), l'Autriche n'a pas encaissé le moindre but.

Par rapport au match aller, qu'ils avaient nettement (0-5) perdu à Vienne, les Albanais se sont beaucoup mieux comportés sur leur terrain. Ils auraient pour le moins mérité un partage des points mais l'excellent comportement du gardien Feurer ainsi que de la charnière centrale de la défense Obermayer-Pezzey les a empêchés de concrétiser quelques occasions réelles. C'est d'ailleurs en dé-

but de rencontre que l'Albanie se montra la plus menaçante. Après la pause, confortés par la réussite de Welzl à la 38e minute, les Autrichiens, sous la régie d'un Prohaska très en verve, ont bien contrôlé la situation.

Stade Quemal Stafa, Tirana, 30.000 spectateurs. - Arbitre: M. Padar (Hon) - But: 38' Welzl, 0-1. - Albanie: Kaci; Hysi, Baci, Berisha, Targay; Remagi, Zeri, Marko; Kola, Braha, Pernaska. - Autriche: Feurer; Obermayer, Weber, Pezzey, Mirnegg; Hattenberger, Prohaska, Jara; Welzl, Gasselich (76' Baumester), Schachner (46' Jurtin). Classement du groupe 1: 1. Autriche 3-6 (8-0); 2. RFA 1-2 (3-1); 3. Bulgarie 3-4 (5-4); 4. Albanie 4-2 (3-8); 5. Finlande 3-0 (0-6).

Malte - Pologne arrêté, 0 à 2

Le match du tour préliminaire de la Coupe du monde (groupe 7) entre Malte et la Pologne a dû être arrêté à huit minutes de la fin, au Stade Gzira de La Vallette. A ce moment, les Polonais menaient par 2-0. L'arbitre s'est vu contraint de renvoyer les deux équipes aux vestiaires lorsque des spectateurs (il y en avait 15.000 dans le stade) ont commencé à jeter des pierres sur le terrain. Il a pris sa décision après avoir consulté ses juges de touche ainsi que l'observateur de la FIFA qui assistait à la rencontre.

Les incidents ont débuté à la 78e minute, après la réussite du deuxième but polonais, marqué par Lipka. L'arbitre accorda le but alors que son juge de touche avait levé son drapeau pour signaler un hors-jeu.

Les Polonais avaient ouvert le score à la 57e minute par Smolarek. Durant toute la première mi-temps, ils avaient eu de la peine à s'adapter au sol en terre battue du stade. La tâche des Maltais avait par ailleurs été facilitée par le fait que les Polonais étaient privés de quatre titulaires (Mlynarczyk, Boniek, Terlecki et Zmuda) en désaccord avec la direction de leur équipe et renvoyés en Pologne avant même la rencontre.

Il est peu probable que le match soit rejoué. Les Maltais vont sans doute être déclarés battus par forfait (0-3).

En France

Championnat de première division: St. Etienne-Bastia 3-0. Nantes-Nice 4-1. Laval-Bordeaux 2-4. Paris St. Germain-Lille 4-1. Valenciennes-Angers 0-0. Sochaux-Nîmes 2-1. Metz-Nancy 2-0. Monaco-Lyon 2-1. Lens-Tours 3-0. Auxerre-Strasbourg 1-1. Monaco-Lyon sera joué dimanche. Classement: 1. St. Etienne 22-33; 2. Nantes 21-31; 3. Bordeaux 21-28; 4. Paris St. Germain 20-26; 5. Monaco 20-25.

En Allemagne

Championnat de Bundesliga: Bayern Munich - Borussia Mönchengladbach 4-0. VfB Stuttgart-VfL Bochum 4-1. Bayer Leverkusen-MSV Duisbourg 1-1. Arminia Bielefeld-Nuremberg 0-2. Fortuna Düsseldorf-Cologne 0-0. Borussia Dortmund-Eintracht Francfort 2-1. sv Hamburg-Munich 1860, Schalke 0-4. Kaiserslautern et SC Karlsruhe bayer Urdingen renvoyés. Classement: 1. Bayern Munich 16-26; 2. SV Hamburg 15-24; 3. Kaiserslautern 15-21; 4. Borussia Dortmund 16-19; 5. VfB Stuttgart 16-19.

Automobilisme

Fittipaldi abandonnera la compétition en 1981

Le Brésilien Emerson Fittipaldi abandonnera la compétition l'an prochain, a annoncé à Sao Paulo son frère Wilson Fittipaldi junior. Selon ce dernier, la décision de l'ancien champion du monde de formule 1 sera rendue officielle à la fin de son contrat avec les brasseries Skol. Emerson Fittipaldi est actuellement en Europe où, selon son frère, il cherche un nouveau commanditaire pour son écurie. Il est également entré en contact avec plusieurs pilotes susceptibles d'être engagés l'an prochain, notamment le Suisse Marc Surer, l'Allemand Jochen Mass, l'Italien Ricardo Patrese et le Chilien Eliseo Salazar.

Prost chez Renault

Le pilote français Alain Prost a signé un contrat avec l'écurie Renault pour la prochaine saison de formule 1, a annoncé officiellement la Régie Renault, à Paris. Prost fera équipe avec René Arnoux et remplacera dans l'écurie Jean-Pierre Jabouille, lequel s'alignera la saison prochaine sur une Talbot-Ligier.

Fin des championnats d'Europe de curling Titres à l'Ecosse et à la Suède

Le championnat d'Europe masculin s'est terminé par une surprise. A Copenhague, l'Ecosse a battu en finale la Norvège par 6-4, nation qui était restée imbattue dans le Robin-Round. Auparavant, l'Ecosse avait éliminé la Suède en demi-finale par 7-3. Chez les dames, la Suède s'est imposée face à la Norvège par 10-9 après un end supplémentaire. La médaille de bronze est revenue à l'Allemagne de l'Ouest, battue en demi-finale par le futur vainqueur.

Côté suisse, l'équipe masculine a terminé au cinquième rang, et l'équipe fé-

minine s'est octroyée la sixième place. Chez les dames, la Suède, qui avait laissé le titre à la Suisse en 1979 à Varèse, prenait d'emblée un certain avantage sur la Norvège. Les Scandinaves revenaient à la charge avant de s'incliner d'un seul point. Résultats:

Messieurs: demi-finales, Ecosse-Suède 7-3; Norvège directement qualifiée pour la finale. - Finale: Ecosse-Norvège 6-4.

Dames: demi-finales, Suède-RFA 5-3; Norvège-Ecosse 11-8. - Finale: Suède-Norvège 10-9.

Carnet de la semaine

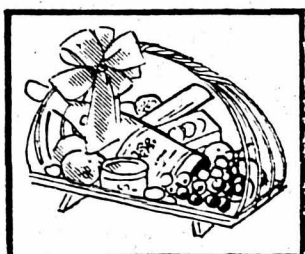
cette semaine au Printemps

Printemps

NOËL SHOPPING

Pour faciliter vos achats, le magasin sera ouvert

- ★ tous les jours de 8 h. à 18 h. 30 sans interruption, samedi 17 h.
- ★ en nocturne, les jeudi 18 et lundi 22 décembre, de 10 h. à 22 h. le Supermarché et le restaurant seront ouverts dès 8 h.
- ★ le lendemain des nocturnes, ouverture à 9 h.
- ★ les lundis 15 et 22 décembre, ouvert aussi le matin



De la joie pour les gourmets...

... avec une belle corbeille garnie de bonnes bouteilles et de victuailles. Voyez notre choix, au Supermarché, à partir de **59.-**



L'ambiance de Noël...

... vous la trouvez déjà à notre rayon d'articles de Noël au 3e étage.

Boules, les 6 pces, dès **2.95**
Chaînes lumineuses 10 bougies électriques **15.90**



- Chemise de nuit Huber, 100% coton **49.90**
- Foulard, 100% laine divers coloris et motifs **32.90**
- Stylo-bille Caran-d'Ache, métal chromé **29.50**
- Coussin brocart et velours **19.-**
- Chemise homme coton et polyester **17.90**

Cette semaine au bar / tea-room

Chaque jour, un menu différent **5.90**
COUPE AUX MARRONS 2.50



Electroniques et instructifs

S'instruire en s'amusant, c'est ce que feront vos enfants avec un grand choix de jeux électroniques proposé par notre rayon de jouets. Exemple: Orgue "Bontempi", clavier 25 touches, 12 mélodies préprogrammées, mémoire. Livré avec méthode. Alimentation à 4 piles de 1,5 V. **Fr. 139.- (+ piles)**



- Eau de toilette «Magie Noire» ou «J'ai Osé» de Guy Laroche en atomiseur, avec housse pour le sac **25.-**
- Linge éponge et lavette avec motif ou initiale **16.90**
- Chaîne stéréo compacte, Crown, complète **450.-**
- Boîtes de chocolats Ambassador, Cailler 500 gr. **22.80 17.95**

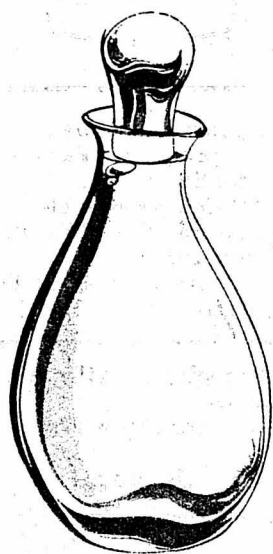
Toujours du nouveau au Printemps, le premier des grands magasins.

La dernière nouveauté
sobriété et distinction
pour Monsieur



HALSTON

Et pour Madame
NOUVEAU !



HALSTON

PERFUME SPRAY PERFUME TOILETTE SPRAY TOILETTE

le grand succès de cet hiver

les nouveaux parfums dans le vent !

lancés par le premier couturier américain

dépositaire agréé

EN EXCLUSIVITÉ

pharmacie

Dr. R.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

**Demandez-nous
un échantillon**



DOUBLE

chèque fidélité



en parfumerie exclusivement

avenue Léopold-Robert 57
tél. (039) 22 11 33/22 11 34
La Chaux-de-Fonds

Secteur parfumerie
cosmétique

AKAY chaîne Hi-Fi Pro 51 B

- 1 AMPLI UM-U01 2 x 20 watts RMS
- 1 TUNNER AT-K 02 L 3 ondes
- 1 TAPE DECK CS-M 01 Dolby
- 1 PICK-UP APB 20 semi-automatique
- 2 HAUT-PARLEURS SR 1200 2 voies
- 1 Hi-Fi RACK

30372

Notre prix Fr. **1390.-**

15 autres chaînes, dès Fr. 1390.-
à Fr. 4200.- à choix

radio
TV
HI-FI

Tél. 23 27 83
Frésard
Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

A vendre

armoires vaudoises

cerisier, ainsi que 13 armoires à tous les prix.
Tables toutes grandeurs, bureaux Louis XIII, secrétaires, bancs, chaises, buffets de service, vaisseliers, etc.

**meubles anciens
du pays**

ou «copies en vieux bois par l'artisan».

R. MEIER, EBÉNISTE
Construction-réparation
Les Hauts-Geneveys
Tél. (038) 53 47 57 ou 53 47 26

L'exposition est aussi ouverte le dimanche. Grand parking.

91-71

A LOUER
pour le
30 avril 1981
QUARTIER
DES FORGES

**place de parc
dans garage
collectif**

Tél. (039) 26 75 65,
pendant les heures
de bureau.

30472

Votre
journal: L'IMPARTIAL



ANCIENNE MAISON
SANDOZ FILS & C° SA

fournitures industrielles
cherche

employée de bureau

qualifiée, à temps partiel, pour correspondance commerciale (français-anglais), téléphones, facturation et commandes.

Date d'entrée à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact téléphonique au (039) 22 12 34.

30460

Entreprise jeune et dynamique de la place, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**AIDES -
MÉCANICIENS
MANŒUVRES**

pour différents travaux d'atelier.

Places stables et bien rémunérées.

Prendre contact par téléphone au (039) 26 63 64

30422

Portescap

Service du personnel



cherche pour son département Micromoteurs, un

chef de groupe

en qualité de responsable d'un groupe de montage de micromoteurs, il aura pour tâche:

- la conduite du personnel
- la distribution du travail
- le contrôle de la qualité
- le respect des délais

Nous demandons:

- CFC de mécanicien de précision avec de bonnes connaissances en électricité
- quelques années de pratique
- tact et psychologie pour conduire du personnel féminin

Nous offrons:

- formation assurée par nos soins
- avantages sociaux d'une grande entreprise
- horaire variable

Faire offres manuscrites au service du personnel ou prendre rendez-vous auprès de **M. R. NOVERRAZ** à **PORTESCAP**, rue Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41. int. 425

28 12035

OFFRES D'EMPLOIS

M

NEUCHÂTEL

cherche pour son Marché de LA CHAUX-DE-FONDS, rue Daniel JeanRichard 23

- **vendeur responsable du rayon des produits laitiers**
- **vendeur (se) responsable du rayon charcuterie**

possédant si possible le certificat fédéral de capacité ou ayant de l'expérience dans la branche.

Nous offrons :

- places stables
- semaine de 42 heures
- 4 semaines de vacances minimum dès janvier 1981
- nombreux avantages sociaux.

28-92



Remise d'un titre de Fr. 2500.- qui donne droit à une prime annuelle, basée sur le chiffre d'affaires

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241,
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

SEKY S.A. - TRANSFORMATEURS
Gentianes 24 - 2300 La Chaux-de-Fonds, cherche

**PERSONNEL
MASCULIN
et FÉMININ**

Travail proposé : câblage, montage de transformateurs, bobinage de transformateurs.

Formation assurée par nos soins.

Avantages sociaux (caisse de retraite).

Entrée : tout de suite ou date à convenir.

Téléphone (039) 23 12 82 M. Pittet

30421

G. + F. CHATELAIN SA
Bracelets - boîtes - rue des Rechrètes 1

engage immédiatement ou pour date à convenir

UN POLISSEUR

confirmé et connaissant le préparage et l'avivage sur boîtes or.

UNE PERSONNE

connaissant le satinage.

**UN OUVRIER
ou OUVRIÈRE**

ayant des connaissances ou pouvant être formé sur le soudage.

Les intéressés seront appelés à travailler sur des produits de haute qualité.

Demander rendez-vous au no tél. 039/23 59 33.

30007

Lundi

• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •

Tranches horaires



romande



12-14 h



TV romande à 20 h. 25: Nana

12.10 Réponse à tout: Jeu
12.30 Midi première: Variétés
13.00 Actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Après-midi de TF1 d'hier et d'aujourd'hui
13.50 Ces chers disparus: Pauline Carton

12.05 Passez donc me voir: Par Philippe Bouvard
12.29 Feuilleton: Les amours des années folles
12.45 Journal
13.35 Face à vous: Critiques et réponses

14-16 h

14.05 Corregia, un village d'Italie du Sud
14.26 La marque de Zorro: Téléfilm
15.52 Au grenier du présent

14.00 Aujourd'hui Madame
Portrait de Madame Grès, couturier
15.05 Formation continue

16-19 h

16.25 Point de mire: Programmes radio
16.35 La Récré du Lundi
Déclat: Reflets
17.00 TV éducative
La course autour de chez soi
17.30 Téléjournal
17.35 Jardin d'enfants: Au Pays du Ratamiau
17.50 Follow me: Cours d'anglais
18.05 L'antenne est à vous
le WWF
18.25 Pour les petits: Les Pilis
18.30 Série: Le Maître de Forges
18.50 Un jour, une heure: De l'information

16.58 Variétés: Maripol
17.04 De branche en branche
17.42 A votre service
17.55 TF quatre
18.20 1, Rue Sésame
18.45 Jeu: Avis de recherche
Invité: Michel Fugain, avec Patrick Sébastien, Jean-Paul Dréau et Les Charlots

16.30 Magazine médical
Les jours de notre vie: Histoire d'une attaque
17.20 Fenêtre sur...
Les enfants en question: L'enfant et la fête
17.52 Récré A2: Enfants
Les Paladins de France; La Prise de Saragosse - Albator: Le départ vers la mort
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres

19-24 h

19.15 Actuel: Commentaires
19.30 Téléjournal
19.50 Jeu: Faites vos mots
20.10 A bon entendeur
Choisir son foie... (test) - Sortir... mais pour où ?
20.25 Nana
D'après l'œuvre d'Emile Zola - 4e épisode
21.25 Noir sur blanc
Emission littéraire de Maurice Huelin, présentée par Jacques Bofford, avec Didier Decoin - Madeleine Chapsal - Maurice Zermatten - François Masnata - Georges Walter
22.25 Saül Friedländer ou la recherche de la vérité (5)
Ce soir: La quête de l'histoire
22.55 Téléjournal

19.10 Une minute pour les femmes
L'hiver est arrivé, sachez conduire en conséquence
19.20 Actualités régionales
19.44 Jeu: Les paris de TF1
20.00 Actualités
20.30 Quand la ville s'éveille: Un film de Pierre Grasset
Avec Pierre Grasset - Marc Porel - Raymond Pellegrin - Neda Arméric - Louis Velle
21.55 Questionnaire
Avec Gérard Théry, directeur général des télécommunications
22.55 Actualités

19.20 Actualités régionales
19.45 Top club: Variétés
20.00 Journal de l'A2
20.35 Cartes sur table: Actualités
21.55 Fenêtre sur...
René Dubos, l'optimiste malgré tout: Le mirage de la santé
22.40 Première: Musique
Roselyn Turek, pianiste claveciniste, joue, de Bach, la Fantaisie en do mineur et la 29e Variation Goldberg, au clavecin et au piano; Le Concerto italien.
23.20 Journal

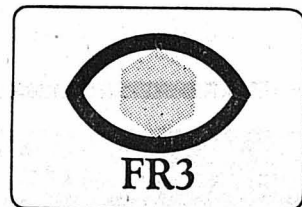
TF1 à 15 h. 50
Au pays des légendes

Il n'est, en France, pas de région, pas de provinces, sans doute pas de villages, qui ne soient du plus lointain des âges, auréolées de légendes dont l'origine reste mystérieuse.

Véhiculée par une fidèle et vivante tradition orale, la plupart d'entre elles sont porteuses de messages et du souffle des hommes et des terroirs d'où elles sont nées.

Aujourd'hui, en Bretagne, dans la baie d'Audierne, Cécile Dawidowicz fait revivre la légende de «Jean qui parlait aux pierres»: Jean qui, autrefois, était, dit-on, le seul être vivant capable de comprendre les paroles qui s'échappent des galets quand le vent y... siffle...

Après la diffusion de ce film, un plateau réunit en direct: Jean Cuisenier, directeur du Musée des arts et traditions populaires de Paris et Tesera Battesti, assistante au Musée de l'Homme.



18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre

19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Saturnin et Cie
20.00 Jeux de 20 heures
20.30 Moi y'en a vouloir des sous:
Un film de Jean Yanne
Avec Jean Yanne - Bernard Blier - Nicole Calfan - Michel Serrault - Jacques François - Fernand Ledoux - Paul Préboist
22.15 Soir 3

• IMPAR-TV •

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO •

SUISSE ALÉMANIQUE

16.15 Rendez-vous
17.00 Pour les enfants
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Le Dessous du Ciel
18.25 Les programmes
18.35 Sports en bref
18.40 Point de vue
19.00 Nuits et Jours
19.30 Téléjournal
20.00 Tell Star

21.05 Sciences et technique
21.50 Derrick
22.50 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

14.45 Les Ancêtres
15.10 Fatima
15.55 La mia Via
18.00 Pour les tout-petits
18.30 Pour les enfants
18.40 Téléjournal
18.50 Le monde où nous vivons
19.20 Objectif sport
19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Albert Einstein
21.40 Thème musical
22.15 Avant-premières cinématographiques
22.30 Téléjournal

ALLEMAGNE 1

16.10 Téléjournal
16.15 Joan et Harry (3)
17.00 Variétés
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Bonsoir Hollywood
21.00 Châteaux et noblesse de France
21.30 La Place Alexander à Berlin
22.30 Le fait du jour
23.00 Der Spiegel
0.45 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

16.30 Parler et faire parler
17.00 Téléjournal
17.10 Flipper
17.40 Plaque tournante
18.20 Soko 5113
19.00 Téléjournal
19.30 Reconnaissez-vous cette mélodie ?
20.15 Sciences et technique
21.00 Téléjournal
21.20 Ein Guru kommt
23.00 Téléjournal



TF 1 à 20 h. 30: Quand la ville s'éveille

SUISSE ROMANDE (MF)

12.05 Le Parlemensonge. 12.20 Lundi... l'autre écoute. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports. 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Les faits du jour. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Spectacles-première. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Adolphe. 23.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 L'oreille du monde. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

FRANCE MUSIQUE

14.00 Musiques. 18.02 Six-huit. 20.00 Chasseurs de son. 20.30 Concert. 23.00 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Atelier de recherche instrumentale. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture 17.32 150e anniversaire de la Belgique. 18.30 Feuilleton. 19.25 Jazz. 19.30 Présence des arts. 20.00 La voix de Monsieur Peterreit. 21.00 L'autre scène. 22.30 Nuits magnétiques.

MARDI

SUISSE ROMANDE (MF)

Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon langage. 6.50 Sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.00 Revue de la presse romande. 8.10 Bulletin routier. 8.25 Memento des spectacles et des

concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Saute-mouton. 9.35 Les petits pas. 9.50 Muscade. 10.30 L'oreille fine. 11.30 Faites vos jeux.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Cours d'italien. 10.00 Portes ouvertes sur la formation professionnelle. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

FRANCE MUSIQUE

6.02 Quotidien musique. 9.02 Le matin des musiciens. 12.00 Musique de table.



TV romande à 21 h. 25: Maurice Zermatten

A VOIR

L'enfant et la fête

Antenne 2 à 17 h. 20

Ce sera le thème du «Fenêtre sur...» de cette fin d'après-midi.

L'enfant, au contraire de l'adulte, est toujours disposé au jeu et à la fête. Le jeu et son explosion, la fête, font partie de son expérience essentielle pour connaître le monde, et ils sont, pour l'enfant, source de créativité.

Cependant, tous les enfants n'évoluent pas de la même manière par rapport au jeu. Certains continuent à jouer toute leur vie, ce sont des artistes. D'autres cessent de jouer mais continuent à garder le jeu en eux-mêmes, ce qui leur donne beaucoup de bonheur, de capacité de rêver, de plaisir. D'autres encore, répriment complètement le jeu et l'oublient.

Pour présenter ces différentes situations, Bénédicte Baillot-Hardy conduit le téléspectateur à une fête en costumes de marquis et marquis au Château de Malesherbes. Des lycéens parisiens, qui ne sont ni comédiens ni danseurs, dansent un menuet, sur une musique de Telemann.

On assiste aussi à une fête religieuse pour préparer la nativité à la Paroisse Sainte-Irénée, Eglise orthodoxe de France. L'accent est

mis sur la contemplation de l'icône, son enseignement, son rayonnement spirituel, mais aussi sur les chants de la communauté pour sceller la joie et la confiance dans l'évocation de la fête religieuse.

Autre séquence: l'anniversaire d'Amélie, neuf ans, avec le gâteau traditionnel et les bougies, et la joie des amis réunis pour le goûter.

Enfin, on assiste aux répétitions d'un spectacle au cirque Alexis Gruss.

Tout au long de cette émission, les enfants parlent de la fête, expriment ce qu'elle leur inspire. Le sociologue Jean Duvignaud, auteur des «Fêtes et Civilisation» et de «Le Jeu du Jeu» commente les réactions des enfants, situe la place importante jouée par la fête dans leur univers. Il n'hésite pas à affirmer: «Le jeu est l'expérimentation de la réalité et quand les gens cessent de jouer, cessent d'utiliser ces instruments de jeu pour vivre, ils meurent; ils meurent d'une manière symbolique, ils ne sont plus rien».

L'oreille fine à la Radio suisse romande 1 à 10 h. 30.

Indice de demain: Pain, amour...

Théâtre de la Chaux-de-fonds

DIMANCHE 14 décembre à 20 h. 30
6e spectacle de l'abonnement
GALAS KARSENTY - HERBERT présentent

FRANÇOIS PERIER

dans le rôle qu'il a créé à PARIS

COUP DE CHAPEAU

de Bernard SLADE
Adaptation de BARILLET ET GREDY
Mise en scène de Pierre MONDY
avec
STEPHANE HILLEL - MARIE-THERESE ARENE - ANNE AOR - ANNE MONNIER - KARINE LAFABRIE et ROBERT DESLANDES

LE TRIOMPHE DU THÉÂTRE DE LA MICHODIÈRE
Location: Tabatière du Théâtre, tél. 039/22 53 53, dès mardi 9 décembre pour les Amis du Théâtre et dès mercredi 10 décembre pour le public. 30070

Fini le tartre et la rouille

CONDITIONNEUR D'EAU «PERMA CORE»

- Plus de calcaire dans les conduites existantes
- Suppression des dépôts de calcaire existants
- Prévention de la corrosion
- Importantes économies d'énergie
- L'eau conserve toutes ses propriétés naturelles
- Plus de sel, plus de manutention
- Fonctionnement autonome
- 10 ANS DE GARANTIE

Bon pour documentation
Nom Prénom
Adresse
Localité
Tél. No
93-525 - **AQUATEC** Av. de la Gare 5 2740 Moutier
Tél. 032-93 52 61/93 34 34
066-76 66 21

Votre journal: L'IMPARTIAL

A louer

appartement de 4 pièces

cuisine agencée, dans petit locatif. Libre dès le 1er janvier ou février. Tél. (039) 23 85 49 ou 22 65 33. 30154

MEUBLES Leitenberg TAPIS RIDEAUX


COUCHES à lattes depuis 140.-	ARMOIRES à 2 portes depuis 295.-
MATELAS à ressorts depuis 145.-	à 3 portes depuis 395.-
COMMODES depuis 235.-	TABLES à rallonges depuis 350.-
ARMOIRES à chaussures depuis 95.-	CHAISES depuis 33.-
BIBLIOTHÈQUES depuis 226.-	TABLES DE SALON depuis 120.-
VITRINES depuis 435.-	TABLES TV depuis 128.-
BUREAUX depuis 190.-	SALONS depuis 980.-
SECRÉTAIRES depuis 415.-	FAUTEUILS depuis 170.-
MEUBLES DE CUISINE	ENSEMBLES DE VESTIBULE
MEUBLES DE SALLES DE BAIN	POUFS et SELLES DE CHAMEAUX
TAPIS DE MILIEUX	RIDEAUX ET VOILAGES
TAPIS MUR À MUR	CONFECTION ET POSE

MOBILIERS COMPLETS

CHOIX QUALITE PRIX AVANTAGEUX
LA CHAUX-DE-FONDS Grenier 14 tél. 039 233047

Un mot sur SUBARU!

En toute franchise. De Bernhard Russi.



Ce soir à la télévision. (20.05 heures)

14/80. SU 1 b

SUBARU 4 x 4

AUTO CENTRE Emil Frey SA

Fritz-Courvoisier 66 - Tél. 039/23 13 62
La Chaux-de-Fonds

CANTON DU JURA

Approbation du programme de développement de l'Association régionale Jura

Le Département fédéral de l'économie publique a approuvé le programme de développement régional, qui a été établi sous la responsabilité de l'Association régionale Jura. A l'exception de deux communes, la Région Jura comprend l'ensemble du territoire du canton du Jura. Ederswiler (JU) ne fait pas partie de cette association et ne sera donc pas concerné par le programme de développement. En revanche, Vellerat (BE) est membre de l'association et touchera les subventions auxquelles elle a droit.

Il y a maintenant au total 42 régions de montagne dont le programme de développement a été approuvé. Ces programmes servent de base pour apprécier les demandes relatives aux aides prévues par la législation fédérale en matière d'investissements dans les régions de montagne (LIM). Ces quarante-deux régions comptent 1.078.000 habitants, se composent de 933 communes, et couvrent environ 57 pour cent de la superficie de notre pays. (ats)

DELEMONT • DELEMONT

Coordination scolaire romande Bilan et perspectives nouvelles

Réuni à Delémont la semaine dernière, le Conseil de direction de l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, présidé par M. François Jeanneret, conseiller d'Etat neuchâtois et conseiller national, a étudié les bases de la coordination scolaire au seuil des années 80, compte tenu d'un premier bilan de plus de dix ans d'innovation scolaire en Suisse romande. Il a plus particulièrement tracé les modalités nouvelles des relations à établir avec l'enseignement secondaire, l'enseignement gymnasial et professionnel, désormais eux aussi concernés.

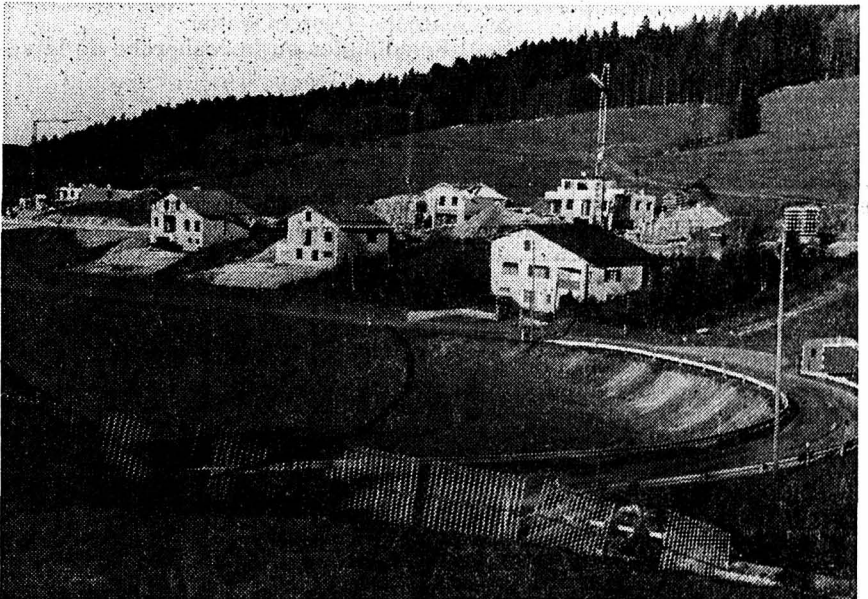
en évidence la décentralisation et le poids des classes à degrés multiples dans l'organisation scolaire jurassienne - près de 52% des classes - et a demandé l'intégration de cette dimension dans la réflexion des responsables de l'innovation romande.

C'était la première réception officielle d'un organisme pédagogique romand dans la République et Canton du Jura et M. Roger Jardin, ministre, chef du Département de l'éducation et des affaires sociales, soulignant l'événement, et saluant ses hôtes, a particulièrement mis

Cette dimension avait été le point fort d'un débat réunissant, la veille, à Porrentruy, le directeur de l'IRD, M. Jacques-André Tschoumy, tous ses collaborateurs directs, et près de trente responsables de l'enseignement jurassien. Un accord a été trouvé qui confère à la classe à degrés multiples un statut d'avenir. Partant de ce contact, les cantons romands vont sans doute imaginer des programmes renouvelés tenant compte de cette situation, et ainsi enrichir leur réflexion d'une perspective nouvelle. (comm.)

FRANCHES-MONTAGNES

Prochaine correction de la route de Goumois



Après l'aménagement de la chaussée en direction de Tramelan et de la traversée du chef-lieu par la route cantonale No 18, l'Etat va entreprendre la correction du virage prononcé à la sortie nord de Saignelégier, en direction de Goumois. Le contour sera amélioré et la chaussée élargie jusqu'à la petite forêt avant la ferme de la Nouvelle-Deute. Auparavant, des canalisations du nouveau quartier du «Graiteux» seront enfouies dans la route.

Juste avant l'arrivée de la neige, la terre arable a été enlevée. A l'arrière-plan, le nouveau quartier du «Graiteux» où cinq maisons familiales sont en chantier, cinq autres ont été construites à divers endroits du chef-lieu. (texte et photo y)

La Colonie de vacances du Creux-des-Biches a 70 ans

C'est avec plaisir que nous apprenons qu'en cette année 1980 l'Oeuvre des colonies de vacances de Delémont fête ses 70 ans. C'est en effet en 1910 que quelques personnes s'occupant des œuvres sociales avaient décidé la création de ces colonies avec, à l'époque, comme but, de lutter contre la tuberculose. Les premières colonies de vacances pour les petits Delémontains eurent lieu à l'Hôtel Bellevue à Saulcy en 1910, puis à Saignelégier, au Pré-Petitjean, à Montfaucon, aux Rouges-Terres, puis au Creux-des-Biches, près du Peu-Péguignot, ceci dès 1924. La maison fut payée 14.000 francs. Par la suite, elle fut petit à petit renouvelée en 1942, 1954, 1972, 1974; aujourd'hui elle est particulièrement accueillante avec une cinquantaine de lits.

De nombreux enfants, non seulement de Delémont, mais d'ailleurs, y ont passé de belles et profitables vacances; le but social de la colonie de vacances répondait à un besoin. (kr)

SAIGNELÉGIER

Un résultat erroné

Une malencontreuse et bien involontaire erreur s'est glissée dans les résultats des élections communales. A la Commission de vérification des comptes, M. Pierre Voisard a obtenu 326 suffrages sur la liste du pdc, et non 226 comme nous l'avons écrit dans une précédente édition. (y)

mémento

Service social et Centre puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.

Préfecture: tél. 51 11 81.

Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.

Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: No 118.

Aide familiale: tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

VAC RENE JUNOD SA

115, Av. Léopold-Robert
Téléphone 039 21 11 21
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

RADIO · TV · HI-FI

UNE OFFRE SENSATIONNELLE!



1690.-

TV COULEURS PAL / SECAM
GRAND ÉCRAN 66 cm
TOUS LES PROGRAMMES

- * Mise à l'essai gratuite
- * Les conseils de vrais spécialistes
- * Les meilleurs prix

FACILITÉS DE PAIEMENT
LOCATION: Fr. 55.- par mois
Service d'entretien compris

La force de VAC: le prix + le service

PHOTO · CINE · VIDEO

PAYS NEUCHÂTELOIS

L'Eglise évangélique réformée neuchâteloise (EREN) à l'heure des budgets

325.000 francs de déficit prévus pour 6.945.000 francs de dépenses

II*

Objectivement, on ne saurait lui refuser ce «satisfecit»: l'EREN n'est pas gourmande. Elle obéit à ce haut (quelque fois un peu triste) précepte: selon ta bourse, gouverne ta bouche! Alors qu'en 1979, les comptes attestaient, sur 6.555.929 fr. 31 de dépenses et des recettes pour 6.383.099 fr. 99 de recettes, soit un déficit de 172.829 fr. 32, au budget 1980, ce sont 6.675.000 francs aux dépenses et 6.350.000 francs aux recettes, déficit présumé (les comptes ne sont pas encore là) de 325.000 francs. Or, pour 1981, les chiffres sont: 6.945.000 francs et 6.620.000 francs respectivement, donc également déficit de 325.000 francs. On conviendra que notre Eglise protestante a les deux pieds bien sur terre, et qu'elle n'entend aller devant aucune aventure. «Faire bouillir la marmite» est son principe comme partout où l'on veut être raisonnable; les pasteurs, diacres et leurs familles doivent vivre, et il est difficile (sinon impossible) de s'en remettre, en s'en lavant les mains, à la Providence: aide-toi, le ciel t'aidera demeure le proverbe de rigueur, et non pas seulement le «Dieu y pourvoiera» (ces deux expressions de la sagesse des nations ne se contredisant d'ailleurs qu'en apparence). On en arrive finalement toujours au bon sens, surtout en matière de finances.

Donc: 6.620.000 francs de recettes, soit: contribution ecclésiastique (encaissée par l'Etat pour l'Eglise), 6.100.000 francs en augmentation de 250.000 francs sur le budget 1980 (on suit, à pas feutrés, le mouvement de l'Etat); biens ecclésiastiques 77.475 francs; part EREN au subsidé constitutionnel (compensant l'usufruit des biens ecclésiastiques nationalisés en 1848 et SS, soit 200.000 francs inamovibles depuis plus de 30 ans); 30.000 francs intérêts des titres et des prêts, prestations des communes urbaines, revenus des immeubles, divers: 310.235 francs. Aux dépenses: traitements des pasteurs et diacres: 3.950.000 francs, suffragances et intérêts 280.000 francs, et le reste 4.790.000 francs, les autres dépenses importantes étant l'administration (297.000 francs), 450.000 francs aux immeubles, 258.000 francs aux allocations et subventions, etc.

Précisons que si l'allocation de rattachement de l'Etat de Neuchâtel pour ses serviteurs est passée de 54 % au 31 mai et 60 % dès le 1er juin, elle n'est allée, à l'EREN que jusqu'à 42 % et 80 % à 50 % en 81. Pour les traitements, ils sont (nous résumons) le 80 % de ceux servis, à titre égal, au personnel de l'Etat (soit celui d'un enseignant au niveau secondaire, inférieur, il convient de noter qu'en 1916, la République avait définitivement fixé à 1.936.000 francs la valeur des biens de l'Eglise protestante incamérés par l'Etat, le 4 % de ce capital étant servi à l'EREN (!). Quelles seront les conséquences de la perception par l'Etat de l'impôt direct en deux tranches semestrielles? On attend de voir. La politique financière? Elle est simple: tant et aussi longtemps que la contribution ecclésiastique ne permettra pas de couvrir les dépenses ordinaires de l'EREN, un effort financier supplémentaire sera de-

mandé aux fidèles: un emprunt à faible taux sera sollicité de ceux-ci, des paroisses et des Eglises suisses; une partie des postes devenus vacants ne sera pas provisoirement repourvue; desserte assurée dans le cadre d'une pastorale d'ensemble. Bref, faute de mieux, on tâchera de se débrouiller!

Voici quelques données statistiques: nombre de personnes recevant un bordereau de contribution ecclésiastique: 46.000 en 74 mais 43.000 francs en 1979, diminution de 3084. Facturation: est passée de 10.111.000 francs à 11.386.000 francs, augmentation: 1.273.000 francs. Le montant du paiement de la contribution est passé de 3,8 à 4,54 millions, soit une augmentation de 725.000 francs, soit 37,8 % à 40 %. De 73 à 81, on passe de 96 à 90 postes. Tout cela démontre la précarité de la situation financière et, partant, morale et spirituelle de l'EREN; l'effort d'information et de persuasion doit donc être poursuivi sans relâche, et même intensifié. D'ailleurs, comme l'honorable Raymond Barre, premier ministre et économiste de France, l'EREN ne peut sérieusement prendre l'engagement de garantir le pouvoir d'achat, à moyen terme, des salaires qu'en décidant de se doter d'un fonds de stabilisation et d'adaptation des traitements plus important que celui dont elle dispose actuellement. Pourquoi «Etre solidaires»?

On le sait, il y a plus de dix ans que tant la Fédération des Eglises protestantes de Suisse que la Conférence des évêques catholiques, c'est-à-dire l'écrasante majorité du peuple chrétien, se prononçaient nettement en faveur d'un meilleur

traitement par notre pays, notre population, nos industriels, aux étrangers travaillant chez nous, en particulier depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale: «Puisque la loi des hommes n'arrive pas à le faire suffisamment, la loi de Dieu doit prendre l'étranger sous sa protection». Au cours de l'année 1974, les Chambres fédérales ont chargé le Conseil fédéral de présenter un projet de nouvelle loi concernant les étrangers. La Fédération des Eglises protestantes et la Conférence des évêques ont publié en novembre 76 leur avis à propos du projet de loi soumis à la procédure de consultation. La fédération et les évêques se sont prononcés catégoriquement en faveur de la suppression du statut des saisonniers, en rappelant notamment qu'il «empêche une vie saine et normale de l'homme et de la femme dans le mariage, ainsi que le développement d'une vie familiale comportant de justes relations entre père et enfants». Le Conseil fédéral n'a pas tenu compte de cet avis et le projet qu'il a proposé aux Chambres maintient le statut de saisonnier. Le Conseil national l'a amélioré, notamment en réduisant à 28 mois en quatre ans le délai permettant aux saisonniers d'obtenir un permis de séjour. Amélioration réjouissante, mais le statut demeure maintenu dans son principe.

Sans méconnaître les arguments des milieux le défendant, l'Eglise neuchâteloise a autorisé le Centre social protestant de faire campagne en faveur de l'initiative «Etre solidaires» qui viendra en votation fédérale prochainement. Partout, des débats ont lieu, le dernier au Louverain où le président du CSP et le conseiller d'Etat et national François Jeanneret parmi d'autres, le premier étant pour l'abolition l'autre contre. Mais le Conseil synodal lui-même propose-t-on, est autorisé par le synode à intervenir dans ce sens, au nom de l'Ecriture sainte qui nous invite à abolir les barrières et les mesures discriminatoires entre les hommes, considérant en outre que le statut des saisonniers est contraire non seulement à cet aspect de l'enseignement biblique mais aussi aux Droits de l'homme, que les églises chrétiennes sont au premier chef appelées à défendre sans faiblir. Dont acte.

J. M. N.

* Voir «L'Impartial» du samedi 6 décembre.

Une journée de politique sociale

La deuxième journée de politique sociale organisée par le Centre d'études de la politique sociale (CEPS) avec la collaboration de la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel sur le thème «Politique sociale et emploi» s'est tenue vendredi à Neuchâtel.

Les exposés ont été suivis d'une table ronde à laquelle plusieurs personnalités ont participé.

Notre journal rendra compte de cette importante rencontre dans une de ses prochaines éditions.

LA FERRIÈRE



Ne pleurez pas au bord de ma tombe, approchez-vous doucement; pensez combien j'ai souffert et accordez-moi le repos éternel.

Repose en paix cher époux, papa et grand-papa.

Madame Charles Maurer-Voutat:

Monsieur Jean-Philippe Maurer,

Monsieur et Madame Bernard Maurer-Kirchofer, leurs enfants Alexandre et Jean-Luc, à Avully;

Madame et Monsieur André Béguin-Maurer, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Lily Minoli-Maurer, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Victor Voutat-Carnal, à Sorvilier, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Charles MAURER

dit Coco

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, beau-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection samedi, dans sa 62e année, après une cruelle maladie.

LA FERRIÈRE, le 6 décembre 1980.

L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds, mercredi 10 décembre.

Culte au crématoire à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Buffet de Gare de La Ferrière.

LE PRÉSENT AVIS TIENT LIEU DE LETTRE DE FAIRE-PART.

28700

LA CHÂTAGNE

Profondément touchées des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, elles expriment à tous ceux qui les ont entourées leur profonde reconnaissance.

30517

FAMILLES PELLATON

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

LE LOCLE

Dieu a tant aimé le monde, qu'Il a donné son fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

Jean 3 v. 16

Madame et Monsieur Pierino Soranzo-Lecoultré et leurs filles, Silvia et Danièle;

Madame Solange Lecoultré;

Dominique Lecoultré;

Jean-Marc Lecoultré;

Sadie Lecoultré;

Monsieur Antoine Padovani;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Henri Bosquet,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Georgette LECOULTRE

née BOSQUET

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 63e année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et dignité.

LE LOCLE, le 6 décembre 1980.

Le culte et l'incinération auront lieu mardi 9 décembre, à 11 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Primevères 3, 2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, ccp. 23 - 526.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

28763

Heureux les affligés car ils seront consolés.

Monsieur et Madame Jean-Pierre Droz et famille, à Yverdon;

Monsieur et Madame Louis Droz, Le Locle:

François et Philippe Droz, Le Locle;

Madame Marguerite Calame;

Monsieur et Madame Henri Monnat,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Willy DROZ

dit Petit Louis

leur cher et regretté frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui samedi soir, dans sa 43e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6 décembre 1980.

L'incinération aura lieu mercredi 10 décembre.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Nord 48.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

42828

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Mademoiselle Yvette HÄNNI

prie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci particulier à:

la diaconie, son amie dévouée Madame Germaine Imhof, au Sport-Handicap et au G.R.S.A.

VEVEY, décembre 1980.

La famille de

Mademoiselle Mathilde MARGUIER

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

30465

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1919

a le pénible devoir de faire part du décès de son très cher ami

Monsieur Charles MAURER

dont elle gardera un excellent souvenir.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 décembre 1980.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 33108

LE CLUB DE L'OURS DE LA CHAUX DE FONDS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Charles MAURER

son très cher membre.

Il gardera de cet ami dévoué un excellent souvenir.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 décembre 1980.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 31168

La terre tremble toujours Nouvelles victimes à El Asnam

Une nouvelle secousse tellurique d'intensité 5,6 sur l'échelle de Richter a secoué hier la région d'El Asnam, ravagée le 10 octobre dernier par un violent séisme.

De source officielle, on déclare que 12 blessés, dont deux dans un état grave, ont d'ores et déjà été recensés à El Asnam-Ville. On ne possédait aucun renseignement en fin de soirée à Alger sur le sort de six ou sept personnes bloquées sous une dalle dans une petite usine textile.

La secousse, dont l'épicentre se situe à Bou Kadir, à 20 km. à l'ouest d'El Asnam, a été ressentie à 17 h. 30 GMT dans un rayon d'une centaine de kilomètres. Elle a provoqué des dégâts matériels, et entraîné notamment l'écroulement de plusieurs maisons vides.

Chaque jour, la région d'El Asnam enregistre plusieurs dizaines de secousses telluriques d'intensité variable, considérées par les experts comme les répliques normales du tremblement de terre d'octobre. (ap)

Après le sommet des pays du Pacte de Varsovie Pologne: le sursis à ne pas dépasser

A Moscou, le silence est retombé sur la Pologne: pas un article dans la presse soviétique hier, pas un commentaire officiel ou officieux. Ainsi, le sommet socialiste, vendredi dernier au Kremlin, a-t-il placé Varsovie face à ses responsabilités, estimant les observateurs. «Le sommet socialiste a accordé un sursis à la Pologne, mais il a aussi posé clairement qu'il y a des limites à ne pas dépasser», a souligné hier un analyste américain en poste à Moscou. Comme la plupart des observateurs, il note que le sommet surprise à quelque peu détendu l'atmosphère depuis vendredi.

M. Leonid Brejnev est parti hier pour une visite officielle en Inde et plus personne ne croit à une intervention soviétique immédiate en Pologne, bien que l'Armée rouge reste en état de «préparation élevée» à la frontière où sont massées 40 divisions. Les jeunes recrues y ont notamment été remplacées par des soldats expérimentés, selon les experts militaires occidentaux.

ENCOURAGEANT

En fait, les termes du communiqué final du sommet de Moscou sont plutôt rassurants. Les sept pays du Pacte de Varsovie semblent encore espérer que leurs camarades polonais sauront surmonter seuls leurs difficultés. De plus, personne n'exige de miracle: le chaos économique ne peut trouver une solution qu'à long terme, admet-on à Moscou.

L'URSS semble décidée à donner à Varsovie toutes ses chances - l'aide financière soviétique sera importante - et à lui accorder le sursis maximum. Le sé-

nateur américain Charles Percy, émissaire officieux du président élu Ronald Reagan et qui a rencontré Leonid Brejnev le 26 novembre, s'était alors déclaré convaincu que «les Russes ne souhaitent pas intervenir en Pologne». Moscou a d'ailleurs lancé une offensive de charme en direction de la nouvelle administration Reagan pour tenter de reprendre le dialogue est-ouest.

MODÉRÉ

Les observateurs ont également relevé que le communiqué final du sommet de Moscou est beaucoup plus modéré que celui de la rencontre socialiste de Bratislava, le 3 août 1968, qui avait précédé de 18 jours l'invasion de la Tchécoslovaquie.

La déclaration de Bratislava réclamait en effet «une lutte impitoyable contre l'idéologie bourgeoise et contre tout les éléments antisocialistes».

Les participants au sommet de Moscou se sont au contraire «déclarés

convaincus que les communistes, la classe ouvrière, les travailleurs de la Pologne sauront surmonter les difficultés».

CAUTION ROUMAINE

La Roumanie, qui n'a pas approuvé l'intervention soviétique en Afghanistan, aurait notamment joué un rôle modérateur lors de cette réunion, selon une source est-européenne. Elle n'a accepté de participer au sommet de Moscou qu'après un échange de messages personnels entre les présidents Brejnev et Ceausescu, le 3 décembre. Une source roumaine a indiqué que Bucarest n'aurait pas cautionné une rencontre dont le but aurait été de préparer un «coup de force» contre la Pologne.

NOUVEL AVERTISSEMENT AMÉRICAIN

La Maison-Blanche a déclaré hier soir que les Soviétiques avaient apparemment terminé la préparation d'une invasion de la Pologne et a une nouvelle fois demandé à Moscou de s'abstenir d'une telle initiative.

«La préparation d'une éventuelle intervention soviétique en Pologne semble terminée», déclare la Maison-Blanche dans un court communiqué remis à la presse.

«Nous espérons qu'une telle intervention n'aura pas lieu». (ats, afp, reuter)

Après avoir rendu, samedi, un dernier hommage à M. Sá Carneiro Les Portugais se sont rendus hier en masse aux urnes pour réélire le président Eanes

Suite de la première page

Un des techniciens aéronautiques attachés à la commission de cinq membres, désignée par le gouvernement pour déterminer les causes de l'accident, a déclaré hier que l'arrêt du moteur gauche peu après le décollage paraissait être la cause déterminante de la chute du petit bi-moteur Cessna.

Par ailleurs, d'après le directeur de l'aéroport de Faro (sud du Portugal) où l'avion avait fait escale la veille de l'accident, les batteries de bord présentaient des déficiences se répercutant sur la rotation des hélices.

IMPORTANTE PARTICIPATION

Quelque sept millions d'électeurs portugais étaient donc appelés aux urnes hier pour élire un nouveau président de la République. Les deux principaux candidats étaient le président sortant, le général Eanes, et le candidat du gouvernement de feu Sá Carneiro, le général Antonio Soares Carneiro, conservateur de centre-droit.

Outre les généraux Eanes et Soares

Carneiro, quatre autres candidats étaient en lice dimanche, avec pratiquement aucune chance de l'emporter. Parmi eux figurait le commandant Otelo de Carvalho, l'un des héros de la «révolution des œillets», qui avait obtenu 16,5 pour cent des voix aux présidentielles de 1976.

Le scrutin s'est ouvert hier matin par un temps frais et couvert.

A la clôture du scrutin, on estimait que la participation devrait se situer

Le gouvernement reconnaît la défaite de son candidat, et démissionne

Le gouvernement portugais a admis hier dans la nuit la défaite de son candidat Antonio Soares Carneiro dans l'élection présidentielle de dimanche, et démissionnera ce matin, a déclaré le ministre de l'Industrie, M. Alvaro Barreto.

«Le gouvernement a reconnu que le président (Antonio Ramalho) Eanes a remporté l'élection présidentielle au premier tour. Nous remet-

trons aujourd'hui notre démission. Mais nous nous attendons à ce que le président demande au gouvernement de continuer à expédier les affaires courantes jusqu'au début de son deuxième mandat, le 14 janvier», a déclaré M. Barreto.

«La mort du premier ministre Francisco Sá Carneiro avait été un premier choc. Le second est la victoire du général Eanes», a-t-il ajouté.

Selon la Télévision portugaise, le président Eanes remporterait près de soixante pour cent des suffrages contre environ 40 pour cent à son principal adversaire, les autres candidats ne recueillant guère qu'un à deux pour cent des voix.

(ats, afp, reuter, ap)

● CAP CANAVERAL. - Intersat 5, le plus grand satellite civil de communications du monde, a été lancé samedi avec succès par la Nasa, en Floride.

En Cisjordanie Nombreuses manifestations

Suite de la première page

A Tel-Aviv, M. Moshe Dayan s'est déclaré, samedi soir, «dégouté» que le gouvernement ait ignoré la recommandation de la Cour suprême d'accorder une période «probatoire» aux deux maires de Cisjordanie, Fahd Kkawasmech (Hébron) et Mohammed Milhelm (Halhoul), et qu'il ait décidé de les expulser.

D'autre part, M. Dayan a exprimé la certitude que l'attentat contre deux autres maires, il y a six mois, avait été perpétré par des Israéliens extrémistes «pour prouver aux Arabes que nous sommes tout aussi capables qu'eux d'actions terroristes».

LE SÉNATEUR PERCY FAVORABLE À UN ÉTAT PALESTINIEN

Un porte-parole a confirmé que le sénateur américain Charles Percy, ami de M. Reagan, a effectivement confié à des dirigeants soviétiques qu'il était favorable à l'établissement d'un Etat palesti-

nien dirigé par le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, comme l'avait annoncé le «New York Times».

Le porte-parole, M. John Walker, a précisé dans un communiqué que le sénateur républicain considérait que «le peuple palestinien doit disposer d'un Etat». «Que ce soit Arafat ou un autre qui soit élu comme chef, il ne devra cependant pas s'agir d'un Etat de l'OLP armé et agressif», a-t-il dit.

M. Walker a précisé que M. Percy demeure opposé à ce que les Etats-Unis engagent des négociations avec l'OLP tant que l'organisation palestinienne n'aura pas renoncé au terrorisme et reconnu le droit d'Israël à exister en tant qu'Etat souverain ainsi que le droit du peuple israélien à vivre à l'intérieur de frontières défendables.

De son côté, M. Ronald Reagan a informé l'Égypte et Israël qu'il souhaitait conserver le cadre des négociations de paix élaboré en 1978 à Camp David.

(ats, afp, reuter, ap)

OPINION

Entre les lignes

Suite de la première page

En clair, la Nomenklatura ne pourra fournir plus de beurre à son peuple que si elle accepte de produire un peu moins de canons.

Un choix dont les dirigeants soviétiques paraissent parfaitement conscients.

D'où probablement le désir qu'ils ont très récemment manifesté d'établir des relations positives avec la future administration Reagan.

D'où aussi leur attachement à la détente en Europe ainsi qu'en témoignent les concessions qu'ils

ont faites pour que les accords d'Helsinki ne soient pas remis en cause par un échec total de la conférence de Madrid.

D'où l'espoir aussi qui subsiste de ne pas voir les chars soviétiques déferler ces prochaines semaines sur la Pologne.

D'où enfin l'explication du fait que l'on puisse éprouver un certain plaisir à prendre connaissance des cogitations des planificateurs russes, même s'ils ne sont de loin pas aussi marrants que Bérurier dans ses élucubrations.

Roland GRAF

Grande-Bretagne: dramatique chômage

Suite de la première page

«Mes enfants souffrent lorsqu'ils voient leurs parents discuter et se disputer à propos de factures», écrit-il. Je sais que je trouverai un emploi un jour, mais j'ignore quand je retrouverai le bonheur qui était dans mon mariage. Je crains qu'il ne soit disparu pour longtemps».

M. Gary Greggs, 34 ans, de Middlesbrough, relate, en détails, ses démarches

pour trouver du travail, ses cours de recyclage le soir et les difficultés financières qu'il éprouve à élever deux enfants - et bientôt un troisième.

«Avec tous ces soucis, Monsieur, vous pouvez deviner que je suis très déprimé. Certains jours, je pense au suicide».

Tout ce que je souhaite, c'est un emploi raisonnable, avec un salaire raison-

nable (rien d'extraordinaire). Mais malgré tous mes efforts, je ne trouve rien».

Mrs. G. Hardy, de Thornaby, est en chômage depuis plusieurs années. «Au fil des ans, nos économies ont fondu. Plus de vacances, plus de vie sociale. Nous avons commencé à vendre ce que nous possédions. La télévision en couleurs, la belle horloge de grand-père, nos anneaux, nos montres, de petits objets en cuivre et en argent, notre chaîne stéréo - tout ce que nous pouvions vendre, nous l'avons vendu».

A Middlesbrough, Mrs. H. Cave, dont le mari, clerc de notaire, âgé de 54 ans, s'est vainement présenté à 400 endroits en deux ans de chômage, écrit «depuis quelque temps, nous sommes à couteaux tirés, en permanence».

Une autre correspondante, qui a souhaité rester anonyme, relate que son fils, âgé de 13 ans, a eu honte lorsqu'il lui a fallu dire la profession de son père, sur un formulaire qu'il devait remplir pour entrer dans une nouvelle école, en espérant que la situation changerait avant la prochaine rentrée.

«J'ai le regret de dire qu'il n'en sera rien», dit-elle. (ap)

Prévisions météorologiques

Le temps sera en bonne partie ensoleillé, à l'exception de bancs de stratus sur le Plateau. La température atteindra 0 à +4 degrés l'après-midi.

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Dans les prisons indiennes

Un nouveau scandale vient d'éclater en Inde. Selon des statistiques qui seraient tout ce qu'il y a de plus officielles, ce pays compterait plus de 200.000 prisonniers. Là n'est pas évidemment l'anomalie. Avec une population de quelque 700 millions d'âmes, cela ne fait guère qu'un pourcentage d'environ 0,0003. Ça paraît même plutôt peu.

Non, le scandale récemment mis à jour concerne le nombre de prisonniers qui attendent d'être jugés. Ils seraient près de 150.000 soit presque les trois quarts du nombre total à ainsi attendre que les tribunaux réglent leur sort. C'est d'autre part, autant que ce nombre élevé, les conditions dans lesquelles sont détenus et traités ces 150.000 prisonniers qui soulèvent les protestations de certaines organisations comme les services d'assistance sociale aux gens incarcérés.

Les autorités indiennes refusent semble-t-il d'admettre que la situation soit pareillement catastrophique. Pourtant, il y a trois ans, le parti Janata alors au pouvoir avait pris certaines mesures dont la création d'une commission d'enquête: ses conclusions avaient déjà été plutôt alarmistes, d'où la décision de procéder à un certain nombre de réformes dans le système carcéral.

Mais les importants crédits votés à cette occasion dans le but d'améliorer le sort des prisonniers - du moins une certaine partie d'entre eux - s'en sont allés ailleurs. Rien ne semble avoir changé, du moins pas dans le sens souhaité.

C'est au contraire la torture, les lenteurs administratives, des conditions d'hygiène déplorables qui se sont installées sur l'ensemble du territoire. Certains récits de sévices émanant d'avocats et d'anciens détenus donnent l'impression que, dans le domaine pénitentiaire, l'Inde est retournée au plus profond du Moyen-Âge. Il est bien sûr très difficile d'évaluer le taux de crédibilité de ces témoignages mais il paraît évident que même en admettant une certaine part d'exagération, la situation est plus que critique. L'opinion publique indienne commence d'ailleurs à s'émouvoir à ce sujet.

Dans un pays où la corruption joue un rôle important, les remèdes à un tel mal ne sont pas légion. Le gouvernement de Mme Gandhi devra s'atteler à essayer de réparer les pots cassés en prenant des décisions à peu près semblables à celles qu'avait émises le parti Janata il y a trois ans. Mais cette fois-ci, si possible en veillant à ce que les mesures décidées soient appliquées un peu mieux que par le passé. En démocratie, ça devrait être possible.

Claude-André JOLY

Italie: après le séisme

Rumeurs sur un «marché d'enfants»

Spécule-t-on sur l'orphelin au milieu des décombres de Campanie et de Basilicate? La question est posée au quinzième jour du séisme catastrophique du «Mezzogiorno», tandis que des rumeurs circulent d'un «marché international d'enfants», de listes d'attente aux Etats-Unis, et de médiateurs sans scrupules spécialisés dans le «ramassage» des petits. La magistrature a ordonné un recensement des orphelins qui ont perdu toute leur famille dans la catastrophe. Des chiffres et des anecdotes inquiétants circulent. Des 3100 morts officiels, 806 ont été identifiés, dont 130 enfants. La liste des enfants est destinée à s'accroître tragiquement, d'autant qu'ils constituaient en cette

zone d'émigration, l'essentiel de la population avec les femmes et les vieillards. Quant aux orphelins, les premières données du recensement parlent de 40 à 50, chiffre sans doute largement inférieur à la réalité. Cobien d'enfants «disparus», se demande le «Corriere Della Sera», sont partis sur le «marché de l'enfance»?

Un magistrat a précisé: «On sait que des enfants ont été confiés à des familles sans passer par le tribunal. Nous devons savoir de qui il s'agit, où ils sont, combien ils sont, ne serait-ce que pour assurer des garanties aux enfants, aux familles qui les ont recueillis, à ceux qui les leur ont confiés». (ats, afp)